

La revue sociale, économique et managériale (

ECONOMIA

Disponible
dans tous les
kiosques
à partir du
1^{er} novembre
2011



MOUVEMENTS SOCIAUX :

REFUS DE L'ÉCONOMISME ET RETOUR DU POLITIQUE

CONSENSUS DE WASHINGTON ET DISSENSUS DES INDIGNÉS

EDITO

Par Driss KSIKES

Le 2011 arabe, avec ses ramifications mondiales, arrivant jusqu'aux portes de Wall Street, semble être sur le point d'achever définitivement le Consensus de Washington. Ce dernier, né sur les décombres du Mur de Berlin en 1989,

annonçait à partir de la Mecque du capitalisme mondial, le triomphe des fortunés. Inspirés par l'école néolibérale de Chicago, les dix commandements de ce Consensus étaient censés remettre les pays en développement sur les rails de la croissance et de la rigueur budgétaire. Un mot-clé manquait au programme : la justice (sociale et économique).

Si les premières cibles de cette gigantesque mascarade y ont laissé des plumes (le nombre de pauvres en Amérique latine est passé entre 1980 et 2000 de 120 à 220 millions), elles ont eu la chance d'avoir des leaders clairvoyants, des investisseurs atypiques et des sociétés civiles dynamiques, pour tourner le dos à ce marché de dupes et avoir le courage de politiques alternatives. De ce côté-ci du globe, manque de bol, la pilule a été administrée par des autocraties corrompues, têtues, opaques et prétendument soucieuses des équilibres macro-économiques. A l'arrivée, les régimes en place ont fini par agacer les indignés de tous bords.

Comme par effet boomerang, l'onde de choc de cette indignation des «petites gens» a été fortement ressentie au cœur du temple où le Consensus de Washington a vu le jour, depuis plus de deux décennies : la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International. Lors de leur dernier sommet annuel, tenu en septembre 2011, les débats à l'ordre du jour traduisaient un remue-ménages sans précédent. Comment contourner les gouvernements et soutenir financièrement et/ou logistiquement des sociétés civiles à l'écoute du réel ? Comment aider ces populations victimes d'injustices à passer du «shouting» au «counting» ?

Faut-il en déduire que le dissensus des indignés inverse la tendance ? N'allons pas si vite en besogne. Ce que l'élite façonnant la politique économique dominante tente de remettre sur la table (le rôle de l'Etat régulateur, la revalorisation de l'emploi, la transparence des comptes, la ré-humanisation de l'économie) est une version toiletée, aseptisée, de demandes pressantes et fortement argumentées provenant d'économistes maison, comme Joseph Stiglitz, qui ont fait leur deuil de ce sinistre Consensus depuis des lustres. Au fond, cela ressemble fort à une réplique d'élite, perplexe devant ce soudain retour des peuples et prête à faire quelques concessions sur des aspects cosmétiques (l'accès à l'information, à des financements partiels ou à des plateformes d'échange). L'essentiel des ruptures à opérer dépendent des rapports de force au sein de chaque pays. Or, là, les consensus institutionnels, à Rabat par exemple mais aussi au Caire ou à Tunis, sont plus durs à faire bouger. Pourquoi ? Les élites qui tiennent les rênes, relayées par des experts biberonnés au dogme néolibéral, cherchent plus à gagner du temps et amadouer les protestataires qu'à instaurer les bases d'une gouvernance plus juste et équitable ■



7-18 MOTS DE PASSE

GRAND ENTRETIEN AVEC DRISS KHROUZ 8-14

Du délitement de la cité, à celui du Consensus de Washington, c'est la place laissée aux hommes dans nos sociétés modernes qui est ici interrogée



19-58

ECONOMICUS

MOUVEMENTS SOCIAUX : REFUS DE L'ÉCONOMISME ET RETOUR DU POLITIQUE

BÉATRICE HIBOU 21-26

Les revendications exprimées dans les différents mouvements sociaux sont éminemment politiques

MAURIZIO GRIBAUDI 27-30

La «révolution des peuples» de 1848 montre que la démocratie est un concept pluriel

ALBERT OGIEN 31-34

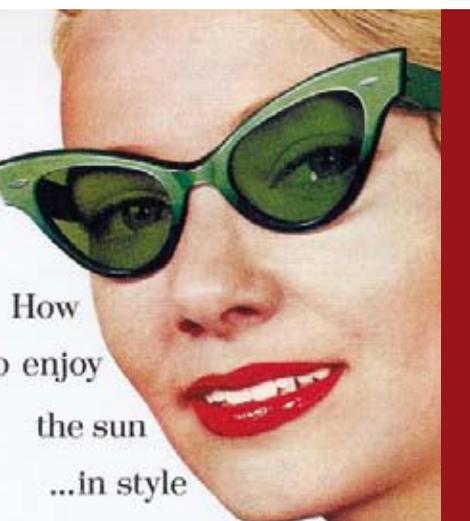
Indignés et désobéisseurs enjoignent leurs gouvernants à assurer l'égal accès des citoyens aux besoins fondamentaux

SÉLIM SMAOUI 35-37

Pour les indiñados, les mécanismes économiques les plus ordinaires sont des instruments de domination politique

IRENE BONO 54-57

Au Maroc, les revendications sociales trahissent une demande de renouvellement de la mission du «public»



59-84

TRANSVERSALES

LA VIE CONTÉE DES OBJETS ET DES MARQUES

MICHEL PERALDI 61-64

Longtemps, l'économie et la sociologie sont passées à côté de la «vie sociale des choses»

BERNARD COVA 66-69

Contrairement à une certaine croyance populaire, il n'est pas bon pour les entreprises que les noms de marque deviennent des noms communs

80-81 BAPTISTE BUOB
Grâce aux artisans marocains, la théière anglaise est devenue l'un des symboles du Maroc

82-83 MARTIN ROSENFELD
Au-delà de la petite histoire de la Peugeot 404, se dessinent les contours d'une filière Europe-Afrique du véhicule d'occasion



85-108

MANAGER

ÉCONOMIE VERTE, UNE RELIGION DURABLE ?

87-90 THIERRY TÉNÉ
Alors que dans les pays du Nord, il est question d'«écologiser» l'économie, les pays du Sud abordent l'économie verte sous l'angle du développement structurel

91-92 COLETTE BRAECKMAN
L'économie verte n'est pas immune de dérives destructrices, comme le révèle l'exploitation du coltan au Congo

93-95 ADIB BENSALÉM
En dépit de la crise économique mondiale, les ISR ne cessent de se développer : tendance de fonds ou fonds tendance ?

102-107 ALEXANDRA MOUADDINE
Notre enquête sur l'efficacité énergétique dans les industries marocaines révèle les freins et moteurs de la mise en œuvre d'une stratégie nationale verte

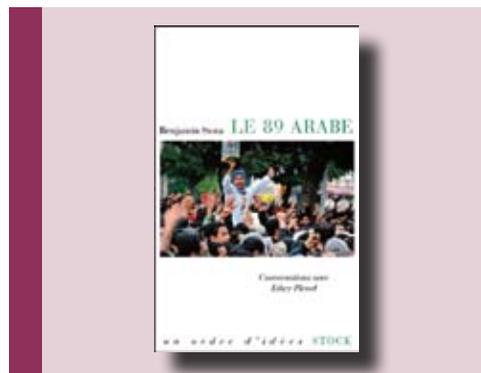


109-117

CARTE BLANCHE

112-113 KENZA SEFRIOUI
Dans leur dernier livre, Benjamin Stora et Edwy Plenel tirent les leçons universelles des révolutions en cours dans le monde arabe

114-115 HAMDAD SQALLI
Pour l'OCDE, le climat des affaires au Maroc a enregistré des progrès mais ils sont surtout théoriques



Directeur de la publication

Abdelali Benamour

Directeur de la rédaction

Driss Ksikes

Rédactrice en chef

Laetitia Grotti

Comité d'orientation scientifique du CESEM

Najib Akesbi, Omar Aloui, Yasmine Benamour, Noureddine Cherkaoui, Driss El Abbassi, Laurent Florès, Rita Iraqi, Driss Khrouz, Amina Lamrani, Raphaël Liogier, Anass Nidam, Halima Ouzzif, Michel Peraldi, Bachir Rachdi, Hassan Sayarh, Ali Serhrouchni, Karim Tazi, Mohamed Tozy, Alfredo Valladao

Comité de rédaction et de lecture

Nezha Alaoui M'Hammdi, Omar Aloui, Fouad Ammor, Adib Bensalem, Laetitia Grotti, Larabi Jaïdi, Driss Ksikes, Caroline Minialai, Michel Peraldi, Hammad Sqalli

Chercheurs associés

Nezha Alaoui M'Hammdi, Taoufik Benomar, Nabil Elmabrouki, Alioune Gueye, Irene Bono

Ont collaboré à ce numéro

Omar Aloui, Jean-François Bayart, Adib Bensalem, Giuliano Bobba, Irene Bono, Maud Brasseur, Colette Braeckman, Karine Duvey, Baptiste Buob, Vincent Cheynet, Bernard Cova, Montserrat Emperador Badimon, Emanuele Fantini, Maurizio Gribaudo, Laetitia Grotti, Mehdi Guadi, Béatrice Hibou, Tariq Kabbage, Mohamed Madani, Mohamed Mahdi, Hamza Meddeb, Caroline Minialai, Alexandra Mouaddine, Albert Ogien, Michel Peraldi, Martin Rosenfeld, Boris Samuel, Kenza Sefrioui, Sélim Smaoui, Hammad Sqalli, Thierry Téné, Mohamed Thami, Khalid Tritki

Réécriture et correction

Zahra El Harouchy
Issam-Eddine Tbeur

Documentation et secrétariat de rédaction

Khadija Boutaleb

La Revue **Economia** est éditée par le Centre d'études sociales, économiques et managériales (**CESEM**) "centre de recherche de HEM"



La revue) sociale, économique et managériale (

EC ONOMIA

Directeur artistique : Hicham Zemmar**Iconographe** : Julie Sefrioui**Mise en page** : Yassine Zemmar**Responsable de communication** : Zineb Ziadi**Couverture**: Hicham Zemmar**Photos presse** : Aic Press, Shutterstock, Sélim Smaoui, Alice Dufour-Feronce**Illustrations** : BeARBOZ, Julie Sefrioui**Assistante administrative et financière** : Hayat Ziani**Impression** : PIPO**Distribution** : Sochepress**Adresse**: 2, Rue Jaafar Essadik - Agdal, Rabat (Maroc)**Tél** : 00 212 537 673 746**Fax** : 00 212 537 670 422<http://www.cesem.ma>**Dépôt légal** : 2007 / 0137**ISSN** et dossier de presse : en coursCe numéro a été tiré à **2500** exemplaires**©copyright.**

Tous droits réservés pour tous pays.

Toute reproduction, même partielle, doit être soumise à l'accord préalable de l'éditeur.

MOTS DE PASSE



L'être humain ne peut être mis en équation

Entretien avec **Driss Khrouz**
Propos recueillis par **Driss Ksikes**

Pourquoi eux et pas nous ?

Par **Omar Aloui**

CHRONIQUE

Les pirates, à l'assaut de la démocratie

Par **Laetitia Grotti**

Grand entretien avec

Driss Khrouz

«L'être humain ne peut être mis en équation»

Propos recueillis par
Driss Ksikes
Journaliste et écrivain, Cesem-HEM



Alice Dufour-Ference

Économiste atypique, chantre du partenariat euro-méditerranéen, humaniste pour qui la culture est au centre de tout développement, Driss Khrouz revient sur les grandes évolutions de notre monde et déplore une idéologisation galopante du tout économie.

Parti de l'économétrie, vous vous intéressez plus tard au développement humain. Un parcours plutôt atypique pour un économiste. Comment passe-t-on de l'entreprise à l'Etat ? Et qu'est-ce que cela vous a appris sur le Maroc ?

J'ai en effet longtemps travaillé sur l'analyse des projets économiques. J'ai acquis la conviction qu'une entreprise intervient en aval du système politique. L'acteur principal dans une société, c'est l'Etat. L'entreprise ne crée pas le développement, elle crée des biens et des services. Ce qui crée le développement, c'est l'Etat. L'entreprise et ceux qui y travaillent apportent le capital et le savoir. Certes, l'analyse des projets mène à l'idée que pour produire, il faut développer l'entreprise. Mais je me suis rendu compte que l'entreprise ne peut être développée que dans un système épanoui, qui crée les conditions du développement. En gros, sans la démocratie, la liberté d'entreprendre est vaine. Mais on l'oublie souvent, pour que le politique et l'économique soient au service du plus grand nombre, il faut régler le problème de la pauvreté. On ne peut pas créer la démocratie là où il y a de la misère. On ne peut pas dire aujourd'hui :

«Donnons la liberté, et demain donnons le pain». Si les gens ne sont pas éduqués, logés et s'ils ne vivent pas dans un minimum de confort, on en fait ce qu'on veut. Pour moi, démocratie et développement vont de pair.

Depuis le programme d'ajustement structurel, on a le sentiment que ce sont les économistes qui déterminent la norme. Or, depuis 2008 et le début de la crise actuelle, on a l'impression que leur croyance aveugle dans la religion du chiffre ou leur «autisme» par rapport à la complexité du réel nous conduisent vers des dégâts irréversibles. En tant qu'économiste hétérodoxe, comment expliquez-vous cette montée en puissance des économistes normatifs dans notre contexte ?

Il y a d'un côté la demande sociale et en face, l'offre d'expertise des économistes. A mesure que les besoins augmentent, il devient évident que l'être humain ne se contente plus de ce qui satisfaisait ses prédécesseurs. Prenons le cas du Maroc. Quelqu'un qui n'a pas de télévision, pas de réfrigérateur, qui ne consomme pas de Coca-Cola et dont les enfants ne portent pas de Nike, s'estime pauvre. Mais on n'est pas pauvre en soi, on l'est par rapport aux autres. Or, à l'ère de la globalisation et de la communication, la comparaison est partout de mise, entraînant une augmentation du seuil des besoins et donc des revendications. Parallèlement, les inégalités n'ont jamais été aussi fortes, la richesse n'a jamais été aussi visible et aussi ostentatoire. Tous ces éléments ont gravé dans le marbre le mythe de l'économie et de la richesse comme sources du bonheur.

A partir de là, la vulgate néolibérale n'a eu de cesse de dérouler son aggiornamento, laissant entendre que tout se développe à partir du

On ne peut pas créer la démocratie, là où il y a de la misère. Démocratie et développement vont de pair.



marché. Or, ce dernier est totalement déformé et manipulé au Maroc. Il n'y a pas de marché puisque seuls les rapports de force déterminent les rapports économiques. Mais si l'accroissement de richesses ne s'accompagne pas de démocratie et de liberté, il génère des frustrations. Et ceux qui ne profitent pas du système, n'ont qu'une seule vision : le détruire.

Faisant fi de ces réalités, les économistes continuent de vendre leurs marchandises en clamant «Nous savons comment obtenir la croissance : il faut investir dans les biens complémentaires, dans les productions à haute valeur ajoutée, exporter ces biens car plus on exporte, plus on vend et plus on vend, plus on peut produire... ». Vous connaissez la chanson.

Ils produisent leurs expertises dans le cadre du Consensus de Washington, un périmètre obsolète qui s'apparente à un souk où il y a surenchère d'offres ...



Ce Consensus s'est construit en référence à la Corée du Sud de Park et à l'Espagne de Franco, où les despotismes en place avaient préparé les conditions de leur propre dépassement. Or, cette «recette» ne peut fonctionner si l'Etat - comme c'est un peu le cas chez nous - est lui-même porteur d'un projet inégalitaire, où l'appartenance à l'élite se définit dès la naissance et où les privilèges se transmettent par les liens de sang. Dans de telles situations, il ne peut y avoir de transition vers un bien-être collectif.

La plupart des économistes pensent en termes de modèles et d'équations et occultent totalement le fait qu'il y a derrière la consommation et la production un être humain qui ne peut être mis en équation. On ne peut pas dire à quelqu'un : «Vous êtes libre de manger des cacahuètes, des spaghettis ou du caviar, libre d'acheter la voiture que vous voulez, libre d'avoir une villa ou un appartement... Mais tout ce qui est politique (la constitution, le Parlement) ne vous regarde pas». Ce n'est plus possible. Avec une décennie de retard, cette économie politique est aujourd'hui décriée car elle a méprisé l'humain en idéologisant l'économie, la liberté d'entreprendre, le mythe du manager, d'où l'apparition et la prégnance de thèmes comme ceux de la bonne gouvernance ou de la transparence. Ces nouveaux mythes ont été créés pour entretenir l'illusion de la liberté. On vous souffle à l'oreille : «Vous êtes libre de créer l'entreprise que vous voulez, d'investir où vous voulez, mais laissez tomber la politique, ils sont tous pourris». C'est un peu ça le travers de cet économisme, perpétuant l'idée selon laquelle la richesse fait le bonheur.

Pour d'autres, plus keynésiens, l'économie est politique, elle gère une cité et aujourd'hui, le monde. D'où les revendications, portées haut et fort par le Printemps arabo-berbère de 2011, d'avoir des acteurs économiques sous contrôle - a fortiori quand on produit pour la société. Mais le problème, c'est quand les économistes sont juge et partie, qu'ils déterminent ce qui doit être produit et ce dans quoi il faut investir, tout en conseillant les institutions de l'Etat sur les choix à adopter. A ce moment-là, il y a connivence d'intérêts et absence de discernement politique.

Vous êtes ce qu'on peut appeler un moraliste critique déçu par les économistes. Quelle distinction faites-vous entre la morale qui peut être transcendante et l'éthique, plus fonctionnelle ? Et quel lien avec l'économie ?

Disons, moraliste et laïc, cela me sied mieux. Pour moi, la morale provient des équilibres qui se construisent au sein

d'une société. Ce n'est certainement pas une injonction qui dicte ce qui est bon et ce qui est mauvais. D'ailleurs, cela fait trente-cinq ans que je dis dans mes cours qu'il faut savoir respecter la loi et la critiquer. Si on viole la loi, il n'y a plus de société. Ce serait immoral. Mais pouvoir dire que la loi est ridicule est un gage de liberté et une preuve morale de la vivacité de la société. Le plus important est donc de pouvoir analyser les règles à l'aune de l'équilibre social et non à celui des intérêts d'un groupe ou d'un individu.

Alors quel lien, me direz-vous, avec l'économie ? Pour moi, être économiste c'est comprendre à la façon d'un Samuelson, d'un François Perroux, comment un être humain, dans une société et une époque données, s'inscrit dans un corps sociétal. L'économiste ne peut pas être conformiste. Il ne peut pas considérer l'état des richesses et leur répartition actuelle comme une solution optimale, alors qu'il y a de la pauvreté, de l'analphabétisme, de l'injustice dans la répartition des revenus. Un économiste sait que le rôle d'un état régulateur et développeur est d'organiser, à travers des institutions, le marché et les moyens publics pour que les loups ne mangent pas les brebis et les agneaux.

Vous êtes militant et scientifique. En vous entendant parler, il est difficile de distinguer le savant du politique. Où situez-vous la frontière entre les deux ?

La frontière est pour moi philosophiquement importante mais socialement très complexe. Etre militant, c'est vouloir améliorer la société. En tant qu'économiste, je me rends compte que nous sommes dans des sociétés - et pas simplement la nôtre - où il y a encore une intériorisation des inégalités, des injustices et des rapports de force. Il y a des spoliations, sans même parler de la corruption. A partir du moment où des mécanismes faussent le «jeu» de l'économie, j'estime qu'un économiste ne peut pas se contenter de son statut de scientifique, il doit s'engager. Or, comment s'engager sans être prisonnier de cet engagement ?

Pour moi, être engagé en tant qu'économiste ou homme politique, je peux le dire aujourd'hui - j'ai dépassé la soixantaine et je n'ai aucune ambition -, c'est de ne pas défendre ses propres intérêts. Quand on est militant, on l'est d'abord pour une cause collective. Ainsi, je considère qu'il est plus important de réfléchir à la manière de porter à la tête du système politique marocain des femmes capables de forcer le changement, que de savoir si le parti auquel

on adhère remportera les prochaines législatives et ce, quelle que soit son appartenance politique. Autre question cruciale : quels changements apporter pour améliorer le bien-être des Marocains ? Je suis un laïc mais si je constate que demain, seul le PJD est capable d'enclencher le changement, je dirais qu'il faut malheureusement en passer par là. Faut-il être honnête en politique ? Je réponds oui.

A l'ère de la dématérialisation des services et des territoires, de l'argent-roi, votre attachement particulier aux valeurs et aux terroirs peut paraître anachronique. Qu'est-ce qui explique cette relation tendue, observée entre la ville et l'espace de vie en commun ?

Les gens ont de plus en plus tendance à croire, dans le cadre d'une mondialisation où l'information traverse les frontières, que ce qui se passe ailleurs, se passe chez eux. Qu'ils puissent naturellement évoquer ce qui s'est passé le jour même dans un attentat au Pakistan, par exemple, renforce dans leurs esprits cette idée de mobilité. Mais cette mobilité est virtuelle. Les gens ne sont plus attachés à un terroir parce que lui-même s'est déplacé. Avec l'apparition des villes, de nouveaux territoires sont apparus.

Dans les villes, l'habitat vertical favorise l'anonymat. Les gens ne sont plus dans le derb, l'houma, le clan ou dans un groupe de familles. Aujourd'hui, le choix du terroir ne se fait plus en fonction de critères familiaux, communautaires, ethniques mais socioprofessionnels (proximité du travail, de l'école, du marché...). Il y a donc dans ces «nouveaux terroirs», la prédominance de la fonctionnalité et de l'intérêt ; l'habitude, les réseaux se créent a posteriori. Dans des villes comme Casablanca, Fès, Salé ou Khémisset, les gens ressentent une tension dès qu'ils sortent de chez eux.



DR

Dans les années 80, Fès recevait deux cent mille personnes par an de l'exode rural

*Aujourd'hui,
le choix du
terroir ne
se fait plus
en fonction
de critères
familiaux mais
socio-professionnels*

Ils sont dans des espaces qui ne leur appartiennent pas et se trouvent toujours dans des rapports d'hostilité à l'autre, parce que la peur d'être délogés ou agressés les maintient dans une position constamment défensive.

Cette impression de «ne pas être chez soi» peut s'étendre sur plusieurs générations. Quand des gens qui habitent Casablanca ou Kénitra depuis soixante-quinze ans, vous disent, «Moi je suis du Rif ou du Sud...», cela veut dire qu'ils n'ont pas encore pris conscience de leur appartenance à cette ville, qu'ils s'apprêtent à quitter à tout moment. C'est exactement ce qu'ont vécu les travailleurs marocains de la première génération en Europe. Ils sont partis avec l'idée de se faire un peu d'argent et de revenir ensuite au pays monter une affaire. Trois générations plus tard, ils y sont toujours, sans y être réellement parce qu'ils reviennent régulièrement



CHAMP LIBRE

au bled. L'immigré (du dedans comme du dehors) entretient une relation désincarnée avec le territoire. Partant, le territoire a perdu son ancrage identitaire réel au profit d'un ancrage mythique.

Cela nous ramène au fameux chantier de l'aménagement du territoire, lancé à la fin des années 90. Il y a eu des débats nationaux, beaucoup de gesticulations, puis plus rien. Que s'est-il passé ? A-t-on sous-estimé l'importance de cet enjeu ?

Il y avait un enjeu énorme et trois conceptions en concurrence. La première, que je qualifierai de rationnelle et logique, imaginait les territoires dans le cadre d'une région reliée à l'espace national, avec un désenclavement synonyme d'infrastructures, de disponibilité de main-d'œuvre bon marché, d'acheminement optimal de la production agricole, d'alimentation de la campagne en eau potable, en écoles, en dispensaires de santé. Ce qui suppose que la ville devienne le centre d'une matrice¹, ouverte sur son environnement.

Cette conception a totalement échoué face à une seconde, venue en perturber la vision et qui prônait la gestion du momentané et de l'urgent. L'exode rural en est une parfaite illustration. Les gens arrivent par milliers en ville, construisent en dur et ce n'est qu'ensuite qu'on essaie d'accompagner ces arrivées par des infrastructures qui, conçues comme des réponses à des situations d'urgence, ne sont pas pensées et n'ont aucune cohérence globale. Ce choix, inconséquent, a par ailleurs été appuyé par une troisième conception, sécuritaire, de l'aménagement du territoire.

Celle-ci plonge ses racines très loin dans le Makhzen traditionnel, c'est-à-dire dans une administration qui n'est contrôlée ni par les tribus, ni par les J'maâ, ni par le Parlement. Bref, un centre de décision qui dispose de tous les moyens sans avoir de compte à rendre à personne. Il s'agit donc d'une vision sécuritaire, dominatrice. Et dominer, c'est quoi ? C'est cadrer, maîtriser, éviter que des agglomérations n'échappent au contrôle. Je fais ici référence au corps d'une administration bête, avec ses moqaddems et chioukhs, qui effectuent une surveillance ni intelligente, ni efficace, ni rationnelle et qui en conséquence, n'est pas acceptée par la population. L'aménagement du territoire a donc été simplement conçu comme l'aménagement d'espaces capables de maîtriser la population. Par conséquent, nous avons des villes immenses sous forme

d'amoncellement de cubes. Nos villes sont des cubes dans lesquels, les gens aussi nombreux soient-ils, sont enfermés dans des logiques d'hostilité.

La faillite de la ville, c'est à la limite la faillite de l'espace vital où se construit la cohérence entre les composantes d'une société. Comment expliquez-vous, en tant qu'économiste soucieux de l'équilibre social, ce délitement de la cité ?

D'abord, il faut le dire, les Marocains n'aiment pas leurs villes sauf quelques médinas traditionnelles quand des familles y vivent encore. Ils ne les aiment pas, parce qu'ils se plaignent d'être envahis par les gens qui viennent de la campagne, lesquels n'ont pas non plus les ressources nécessaires pour y vivre décemment. Par ailleurs, qui gère les grandes villes du Maroc, aujourd'hui ? Ni le wali, ni le préfet, ni le président de la ville, ni le président de la commune, chacun d'eux se contentant d'en gérer un petit segment, séparé des autres. La ville n'est donc pas un espace de bien-être, de convivialité, de vivre-ensemble, mais un espace habité par nécessité. Vous remarquerez que plus on est riche, plus on s'éloigne du centre et on érige des barrières, des jardins, des arbres, on paie des gardiens, etc. Inversement, plus on est pauvre, plus on est condamné à vivre à la périphérie du centre, dans un habitat précaire. Plus la ville s'agrandit, plus on éloigne les plus pauvres du reste de nos concitoyens².

En conclusion, nos villes n'ont pas d'âme car les gens viennent y vivre par nécessité et non par choix. Nombreux sont ceux qui s'installent aux abords des espaces périurbains parce qu'entre autres, le terrain ne coûte pas cher. A Salé, Fès, et ailleurs, cela se traduit par une juxtaposition d'immeubles verticaux et une composition de quartiers, articulés les uns aux autres autour d'espaces qui n'ont aucune personnalité. Pas de verdure, pas d'arbres, pas de terrain de foot, pas de cinéma, pas de théâtre. Pourquoi nos villes s'étendent-elles en fonction des intérêts des promoteurs et des spéculateurs ? Parce qu'ils ont la capacité d'influencer les décisions des conseils municipaux et de déterminer l'orientation de la ville. Observez ce vers quoi s'orientent nos villes : vers les terrains plats, où l'assainissement y est facile et l'aménagement peu coûteux. Conséquence, on tue des terrains fertiles et agricoles. Regardez Kenitra, Sidi Yahya, Sidi Kacem, Meknès, Fès, Sefrou... Partout, on a construit dans les plaines fertiles (du

Gharb et du Saïss) au lieu d'aller construire comme ailleurs, sur des vallons, pour avoir des villes qui surplombent les espaces arables.

Justement, prenons le cas de Fès, où vous avez milité et enseigné en tant qu'universitaire de 1974 à 1990, et qui a beaucoup compté pour vous. Pourquoi considérez-vous cette ville comme un laboratoire à ciel ouvert ?

Fès est une ville en ébullition, caractérisée par d'énormes disparités. Vous y voyez des îlots de richesses portés par des océans de misère, c'est le drame de cette ville. De l'artisanat sous-payé, du deal et du bricolage avec, à la tête de tout cela, des fortunés qui ne cessent de s'enrichir et des frustrés qui s'accumulent. Fès a toujours été une poudrière, c'est pour cela que le pouvoir l'a toujours utilisée comme laboratoire. C'est une ville qui recevait dans les années 1980, deux cent mille habitants par an de l'exode rural, sans formation et sans valise. Ils passaient par la tannerie et terminaient aux abords de la ville, à J'nanet, Moulay Yacoub ou au mieux à Oulad Taïb.

Tout cela sature la ville, l'habitat insalubre y pullule. Le non-structurel domine dans l'habitat, dans les modes de vie, dans la tête des gens, dans leur avenir également. Ils viennent de Rissani, Erfoud, Gourama, Ketama, Jbala. Ils viennent à Fès parce qu'ils y ont vu des richesses énormes et une finesse dans le mode de vie. Autant d'ingrédients qui génèrent de la frustration et créent les conditions d'une contestation.

A l'époque où j'enseignais à l'université de Fès, nous étions jeunes, idéalistes et militants, convaincus que la seule chose capable de changer la société était de bien former les jeunes. Nos étudiants, qui venaient en grande partie d'autres quartiers, villes ou régions défavorisés, s'en sortaient plutôt bien, devenant des soutiens de famille une fois leur diplôme obtenu. Mais à partir de 1988, la machine s'est grippée. A l'époque, l'université était devenue le lieu d'affrontements entre islamistes et gauchistes ; les grèves se multipliaient. A la fin de l'année, on nous a demandé de faire passer les examens alors qu'une partie importante des programmes n'avait pu être enseignée. En réaction à quoi, la plupart des enseignants ont fait des concessions sur les notes, l'exigence de rigueur...en Disant : «Il faut sauver les gens (futurs diplômés chômeurs)». J'ai refusé cette mascarade et suis parti.

Vous êtes attaché au local et en même temps très conscient de l'importance du global. Aujourd'hui, vous êtes l'un des chantres du projet méditerranéen. Or, il a plus de sens pour les élites que pour les peuples. A quoi sert-il s'il n'autorise pas la mobilité humaine ?

Parlons d'abord de l'opportunité de l'Euro-Méditerranée. Le Maroc, c'est une petite économie. Nous n'avons pas fait de révolution industrielle. Nous ne produisons ni savoir-faire technologique, ni scientifique. Nous avons une culture sociale et religieuse qui bloque l'individu. Alors, comment hisser le Maroc à ces niveaux de savoir-faire ? Seule l'Europe peut nous y aider, parce qu'on lui achète et qu'on lui vend l'essentiel. L'argent vient d'Europe. Les RME y vivent majoritairement tout en maintenant des liens très étroits avec leur pays d'origine. Les Marocains vont en Europe. Les touristes en viennent. Tant qu'il n'y aura pas d'intégration régionale solide, nous ne pourrions être portés que par des pays comme l'Espagne, la France ou l'Italie avec qui nous partageons une histoire commune. Cette proximité peut favoriser des économies d'échelle.

Mais au-delà de ça, le projet méditerranéen reste une très belle idée, mal vendue. Ce projet européen a été conçu en direction des pays de la rive sud, au cours des années 90, pour contrer l'influence des Etats-Unis après l'invasion du Koweït (1991), la conférence de Madrid (1991) et la guerre des Balkans (1991-1995). Malheureusement, on y a surdimensionné le commerce au détriment d'un espace commun. Cet espace dans lequel, comme disait Fernand Braudel, se sont créées des connivences communes, heureuses et malheureuses.

On ne peut restreindre la Méditerranée à un marché où seuls les biens et les services jouissent d'une libre circulation, à l'inverse des liens humains, frappés eux de restriction. D'ailleurs, depuis 2000, toutes les statistiques montrent que la population émigrée en Europe a continué d'augmenter et ce, en dépit d'une non-mobilité imposée par les visas. Tout simplement parce que de plus en plus de gens veulent partir et qu'on ne peut leur dire indéfiniment : «Le monde vous appartient, mais restez chez vous». Depuis qu'il est apparu, l'être humain cherche à améliorer sa condition. Or, ces gens sont plus instruits, plus formés que les générations précédentes. Que sont les Etats-Unis, l'Europe si ce n'est l'agrégation de populations venues d'ailleurs ? Casablanca n'existait pas au début du siècle dernier, les gens y sont venus pour améliorer leur sort, à tort ou à raison.

Mais aujourd'hui, que représente la Méditerranée pour les Marocains ? D'un côté, les bidonvilles. De l'autre, les forteresses. Pour nous, depuis le 15^{ème} siècle, le danger vient de la mer. Or, on a tout simplement oublié de considérer que toutes les religions avaient été instrumentalisées pour que les peuples de l'espace méditerranéen s'entretient. L'Europe, persuadée que le libre-échange était la réponse à tous ces problèmes, n'a greffé à ce partenariat euro-méditerranéen que le seul volet financier. Délaissant, le



DR

Le défi est de faire de la BNRM une institution de qualité qui ne soit pas simplement ouverte aux privilégiés

volet humain, social, etc. le limitant à des petits échanges entre associations, sans impliquer les sociétés. Ce projet n'est donc jamais devenu un projet de société. C'est resté un projet de gouvernements. C'est pourquoi, je suis d'accord sur le caractère élitiste du projet

En parlant de projets, vous avez eu le courage et la vision nécessaire pour porter celui de la BNRM³, devenue une fierté nationale. Le bibliophile a-t-il pris le dessus sur l'économiste ?

Que ce soit en économie ou dans l'associatif, j'ai toujours défendu la culture et l'humanisme. En ce sens, ce projet était une sorte de continuité même si j'ai beaucoup hésité avant de venir, considérant que c'était une sorte de «déviation» par rapport à mon métier d'origine. Mais j'ai finalement accepté car je suis convaincu, depuis mon départ de Fès, que les clés du développement résident dans la culture et l'économie. A mes yeux, l'emploi et la culture ont beaucoup plus d'importance que la Constitution. Vous pouvez donner aux gens la meilleure constitution du monde, elle ne fera pas d'eux de bons citoyens s'ils sont incultes et sous-développés. Les meilleurs parlements, municipalités, régions, partis politiques ou lois n'empêchent ni la corruption ni les injustices. L'emploi est une part de liberté. Et la culture, un gage d'indépendance d'esprit. Sans culture, on peut faire avaler à n'importe qui n'importe quoi sur l'islam, l'idéologie, le système politique. Dès lors, je consomme tel un animal.

Je considère la Bibliothèque nationale comme un projet

culturel destiné en priorité à ceux qui n'ont pas d'autres moyens d'accéder à la culture. Pour moi, le défi est d'en faire une institution de qualité qui ne soit pas simplement ouverte aux privilégiés. Dire que les Marocains ne lisent pas et s'arrêter en si bon chemin est une insulte. Il n'y a pas de fatalité, il faut leur apprendre à lire, leur proposer des lectures. C'est ce que nous faisons et ils sont visiblement nombreux à s'y intéresser. J'ai fait un recensement à Rabat : il y a vingt-trois institutions qui ont des bâtiments aussi beaux que le nôtre. Pourquoi n'ouvrent-ils pas leurs espaces ? Ce ne sont pas les espaces qui font la culture, mais les projets dont ils sont porteurs.

Depuis deux ans, on fait du très bon travail pour inculquer la culture numérique au Maroc (accès gratuit à Internet) qui est une manière de développer la culture. Car au fond, qu'est-ce que la culture ? C'est l'information sur le passé et le présent du monde. La culture est le moyen le plus important d'être informé intelligemment. On peut s'informer par l'khbirates, les médias qui abrutissent mais on peut aussi s'informer par la culture, le cinéma, le théâtre, la danse. Que nous montre l'art ? Une certaine configuration des valeurs. La culture, c'est d'abord des valeurs. Si on ne forme pas les gens dans des lieux de culture, ils seront formés ailleurs, dans des mosquées ou par des sectes politiques ■

1 Des éléments d'une totalité qui se complètent et qui n'existent que les uns par rapport aux autres

2 L'un des quartiers périphériques de Casablanca a été baptisé par ses habitants «Lahouna» (Ils nous ont rejetés)

3 Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc

ANALYSE ÉCONOMIQUE

POURQUOI EUX ET PAS NOUS ?

Par Omar Aloui
Économiste, consultant



Privilégier les aides directes aux subventions allège le budget de l'Etat tout en ciblant mieux les ménages nécessaires et les entreprises. Explications autour du cas iranien.

Le 18 décembre 2010, le président iranien annonce dans un discours télévisé le lancement de la plus grande opération «chirurgicale» subie par l'économie iranienne, selon ses propres termes. Dès le lendemain, les médias prennent le relais en diffusant la nouvelle structure des prix des carburants liquides et des tarifs associés (eau, électricité, transport), incluant des hausses brutales de l'ordre de 400%, voire 1 000%. Entre-temps, les paiements compensatoires avaient d'ores et déjà été déposés sur les comptes spécialement ouverts à cet effet au profit de 80% des familles iraniennes inscrites suite à une procédure «auto-déclarative».

Les économies réalisées suite à l'élimination des subventions (soixante milliards de dollars) ont été réparties à hauteur de 50% sur les familles et 25% sur les entreprises, afin de faciliter les ajustements des modes de consommation et des technologies. Chaque famille bénéficiaire reçoit ainsi une somme de quarante dollars par mois et par membre, plafonnée à hauteur de six membres. Pour les familles pauvres, peu consommatrices de produits subventionnés, l'effet en termes d'amélioration du revenu a été spectaculaire.

Cette réforme mérite un détour, non seulement à cause

des éloges du FMI¹, du libéral *The Economist*² et même du conservateur *Wall Street Journal*³, mais aussi en raison de son originalité. La réforme iranienne a de quoi étonner, en particulier chez nous, compte tenu de son ampleur, de la rigueur de l'analyse économique qui la sous-tend, des critères de définition des bénéficiaires, sans oublier la forte politisation du processus.

A la base, une analyse rigoureuse

En Iran, comme ailleurs, le problème des subventions énergétiques a pour origine un non-ajustement des prix suite à la hausse des cours mondiaux, induisant à terme des «surconsommations» par effet de substitution et des détournements vers les exportations⁴ plus ou moins licites. En 2008, le prix du gasoil en Iran était dix fois inférieur au prix mondial, faisant des Iraniens l'un des peuples les plus énergivores⁵.

En Iran, comme ailleurs, avant d'opter pour cette réforme radicale, les autorités ont essayé en vain un système de quotas⁶.

En Iran, comme ailleurs, les économistes ont expliqué la supériorité des aides directes sur le système des subventions. Le premier offre en effet aux consommateurs et aux entreprises la liberté d'opter pour des mix de consommations et de technologies les plus performantes, ►►

alors que le second bloque l'économie dans des combinaisons non optimales.

Les économistes iraniens ont eu la chance d'être entendus. La supériorité du système d'aides directes a été comprise par les décideurs dans sa dimension économique et technologique. Les politiques ont fini par admettre que les gains économiques associés à la réforme allaient dépendre de la diffusion des produits et des technologies de substitution. En ce sens, il a été admis que les prix artificiellement et anormalement bas pouvaient affecter tous les comportements économiques, à l'image d'une addiction. De ce fait, la réforme a inclus toute une série de dispositions visant à accompagner la transition des habitudes de consommation et des technologies.

Les effets positifs de la réforme en matière de réduction des écarts de revenus et des déficits macro-économiques n'en devenaient que plus crédibles.

LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT EST OUVERT À TOUTES LES FAMILLES IRANIENNES, SUR LA BASE D'UNE SIMPLE DÉCLARATION

Cette analyse rigoureuse constitue le premier facteur clé de succès de la réforme. Elle explique, dans le cas iranien, la préparation minutieuse du timing de la réforme (au lendemain des élections), de la campagne d'information, des mesures d'accompagnement sectorielles (au profit des entreprises de distribution des produits énergétiques), des mesures d'accompagnement pour éviter les dérapages macro-économiques possibles (notamment l'inflation), et le versement des paiements compensatoires, à l'avance. La communication a été organisée autour d'un porte-parole et animée au plus haut niveau sur le thème, non pas de l'élimination des subventions, mais de leur réaffectation aux familles.

Pour faciliter la préparation psychologique des consommateurs, une campagne d'affichage des prix hors subventions des produits a été organisée, avant leur augmentation.

Une innovation majeure, la couverture universelle prépayée

En Iran, comme ailleurs, la question du rythme et du ciblage des bénéficiaires des aides directes ont fait l'objet de débats. L'option «thérapie de choc» a été préférée à l'option initiale, en considérant que les économies réalisées en augmentant les prix allaient pouvoir financer des paiements compensatoires substantiels aux familles les plus pauvres, les plus nombreuses et les moins consommatrices de produits énergétiques.

Pour ce qui est du ciblage, la loi adoptée par le Parlement précisait la source de financement des paiements compensatoires, sans indiquer pour autant les critères d'éligibilité. Dans un premier temps, la démarche de «ciblage» visant à restreindre les bénéficiaires aux couches les plus pauvres a été tentée. La grande originalité de la réforme en Iran a été d'abandonner ce ciblage, considéré comme coûteux et peu fiable, par une couverture universelle n'excluant personne du bénéfice des aides compensatoires, exceptés ceux qui le décideraient volontairement.

Le système actuel d'enregistrement est donc ouvert à toutes les familles iraniennes, sur la base d'une simple déclaration ne faisant l'objet d'aucune vérification ou contrôle. Au terme du processus, soixante et un millions d'Iraniens (vingt-et-un millions de ménages) sur soixante-quinze se sont inscrits sur les listes de bénéficiaires - la liste restant ouverte aux éventuels retardataires avec un droit rétroactif aux paiements.

Les sommes ont été versées, à l'avance, sur des comptes ouverts à cet effet, ce qui a non seulement permis d'éviter la manipulation d'argent liquide mais a surtout largement contribué à crédibiliser le système. La distribution effective des aides a été étalée sur quatre semaines avant les augmentations de prix. Les sommes créditées sont restées gelées jusqu'au jour de l'augmentation des prix. L'avancement de l'alimentation des comptes, région par région, a été largement diffusé par les médias. Les banques, qui ont ouvert à l'occasion de cette réforme seize millions de comptes, ont dû faire face à des surcoûts de gestion mais également à un apport de liquidités, dont une part destinée à l'épargne par les ménages. Le transfert des paiements sur les comptes a été «vendu» comme une validation sociale de la réforme.

En accord avec le diagnostic, des mesures d'accompagnement spécifiques ont été prévues pour les entreprises. Leurs besoins ont été identifiés à l'aide d'enquêtes sur le terrain, réalisées auprès de 7 000 unités



DR

Les économies réalisées suite à l'élimination des subventions (soixante milliards de dollars) ont été réparties à hauteur de 50% sur les familles et 25% sur les entreprises

et leur soutien politique a été recherché par les plus hauts responsables politiques au cours de réunions de concertation préalables à la mise en œuvre de la réforme. Les sommes réservées aux secteurs ont été affectées pour l'essentiel à la promotion de nouvelles technologies économes et à la mobilisation de lignes de crédit.

Au cœur du processus, une prise en charge par les politiques

En Iran, et cette fois-ci non pas comme ailleurs, la prise en charge par le politique a été totalement assumée. Le débat parlementaire sur le projet de réforme, lancé à la fin de 2008, a duré jusqu'à l'adoption de la loi en janvier 2010, pour une application étalée sur cinq années.

A aucun moment, dans le processus de préparation et de mise en œuvre, la politique n'a été écartée au profit de la décision technocratique. De ce point de vue, la leçon iranienne révèle, en creux, pourquoi le régime en place au Maroc a du mal à mener une réforme qui implique un engagement irrévocable des responsables.

A la limite, on peut comprendre qu'un gouvernement puisse paniquer devant l'ampleur de la tâche et préconiser un report des réformes. Ce qui est moins compréhensible, c'est d'entendre un discours à la gloire des subventions, supporté par une campagne de communication de la part du gouvernement face à une opposition qui cherche à les pérenniser, en taxant les riches⁷.

Cette escalade populiste, fondée sur de la mauvaise

analyse économique, ne fait pas honneur au pays et insulte l'intelligence des citoyens.

Si on se réfère à la longue liste des pays⁸ ayant réussi au cours des dernières années à rendre plus efficaces leurs politiques sociales, alors on a envie de tirer la sonnette d'alarme. De ce point de vue, l'échec du Maroc à réformer nous rapproche d'une liste de pays à exception peu recommandable, incluant la Bolivie, le Pakistan et l'Algérie notamment.

Que la majorité issue des prochaines élections soit libérale, sociale-démocrate ou islamiste, elle aura pour obligation majeure de désintoxiquer l'économie marocaine d'un ensemble de drogues qui rongent son potentiel de croissance. Plus tôt on entamera la cure, moins dure sera la période de sevrage. Et, grâce aux Iraniens, on sait maintenant la faire sans ciblage ■

1 En juillet 2011, le FMI a publié un working paper de D. Guillaume, R. Zytsek et R. Farzin intitulé «Iran -The Chronicles of Subsidy Reform»

2 En juin 2011, sous le titre «Economic jihad», l'auteur raconte comment la réforme fait des jaloux dans la région

3 En janvier 2011, le Wall Street Journal remarquait que la conduite de la réforme en Iran pouvait servir d'exemple aux autres pays dans un article intitulé «Iranians, Given No Choice, Adjust to Soaring Prices,» WSJ, January 20, 2011

4 Voir les flux du carburant algérien vers le Maroc ou les exportations de sucre et des engrais phosphatés marocains vers les voisins du Sud

5 Tout comme les Marocains détiennent les records du monde de la consommation de sucre par habitant

6 A l'image de l'échec des quotas de farine nationale au Maroc

7 Cf. les déclarations de L. Daoudi, SG adjoint du PJD, rapportées sur le site Magharebia, par exemple

8 La Banque mondiale a recensé quarante pays ayant adopté le système des aides directes

LES PIRATES À L'ASSAUT DE LA DÉMOCRATIE

Par Laetitia Grotti
Journaliste, Cesem-HEM

Comme si le Printemps arabe ne suffisait pas, comme si la multiplication des « indignés » européens ne suffisait pas, voici venu le temps des pirates. Non pas de ceux qu'interprète à merveille un Johnny Depp épousant à l'écran les traits de Jack Sparrow, ni ceux, bien moins virtuels et sympathiques qui sévissent dans le Golfe d'Aden, non, les pirates dont je parle sont Allemands, ne portent ni bandeau noir sur l'œil gauche, ni n'arbovent de tête de mort sur un quelconque étendard, ni n'abordent aucun navire en mer d'Oman ou dans l'océan Indien.

S'insérant dans les méandres érodés d'une démocratie représentative à bout de souffle, les membres du Parti pirate allemand (Piratenpartei - PP) ont, comme le suggère l'étymologie grecque du mot « pirate », « tenté leur chance dans l'aventure » démocratique... et ont remporté le magot électoral, envoyant quinze des leurs siéger au parlement régional de Berlin.

Avec 8,9% des suffrages, le PP est ainsi devenu la quatrième force de la capitale allemande, devançant très largement les libéraux du FDP (1,8%

**LA PARTICU-
LARITÉ DE NOS
FLIBUSTIERS
BERLINOIS
RÉSIDE DANS
LEUR MANIÈRE
DE CONCEVOIR
LA POLITIQUE**

des voix), alliés de coalition d'Angela Merkel. Rien moins.

Et c'est peu dire que personne ne les attendait là. Pour comprendre cet abordage démocratique, un bref rappel historique. Né en Suède en 2006, dans le sillon des poursuites contre les fondateurs du site de téléchargement The Pirate Bay, le Parti pirate s'est déployé dans une trentaine de pays (on annonce la création prochaine d'un Parti pirate tunisien), unis depuis l'an dernier sous l'étendard du Parti Pirate international. Avec à chaque fois le même socle de revendications : libérer l'accès à la culture en

légalisant le téléchargement mais aussi lutter contre les monopoles privés et renforcer la transparence des institutions et la protection des droits des citoyens.

Outre une campagne volontairement provocatrice, « Pourquoi suis-je là, de toute façon, vous n'irez pas voter » s'interrogeait par exemple l'une de leurs affiches de campagne, la particularité de nos flibustiers berlinois réside dans leur manière de concevoir la politique : « Nous démontrerons qu'il est possible d'informer ouvertement et sans mentir les citoyens de ce qu'il se passe, des alternatives possibles et pourquoi une certaine voie a été choisie. Nous démontrerons que les citoyens peuvent être intégrés dans les processus d'étude des faits et dans les choix politiques. Pourquoi ne pas demander aux citoyens leur opinion avant de décider ? Ça vaut bien un essai ! », expliquait ainsi au soir de la victoire Sebastian Nerz, le président du PP allemand.

Des mots, un positionnement qui, à l'heure où l'indignation se propage sur le globe, ont su convaincre un Berlinois sur dix et, selon une étude, plus de 21 000 personnes qui sinon, ne seraient pas allées voter. A l'abordage ! ■

ECONOMICUS

Mouvements sociaux : Refus de l'économisme et retour du politique

Vers une autre représentation du politique ?

Par Béatrice Hibou

Entre ordre et justice sociale : deux conceptions de la démocratie

Par Maurizio Gribaudi

La démocratie n'est pas qu'un régime politique

Par Albert Ogien

Indiñados : vers une sortie du néolibéralisme ?

Par Sélim Smaoui

Guadeloupe : la fièvre de la transparence

Par Boris Samuel

Économie morale de l'eau publique

Par Emanuele Fantini

Mobilisations professionnelles à l'heure «du 20 Février»

Par Montserrat Emperador Badimon

La course à el khobza

Par Hamza Meddeb

Économie politique des mouvements de déshérités

Par Omar Aloui

La jeunesse, nouvelle classe sociale ?

Par Irene Bono

CHRONIQUE

«20 Février», séparer le pouvoir de la richesse

Par Mohamed Madani

MOUVEMENTS SOCIAUX : REFUS DE L'ÉCONOMISME ET RETOUR DU POLITIQUE

EN BREF

Dossier coordonné

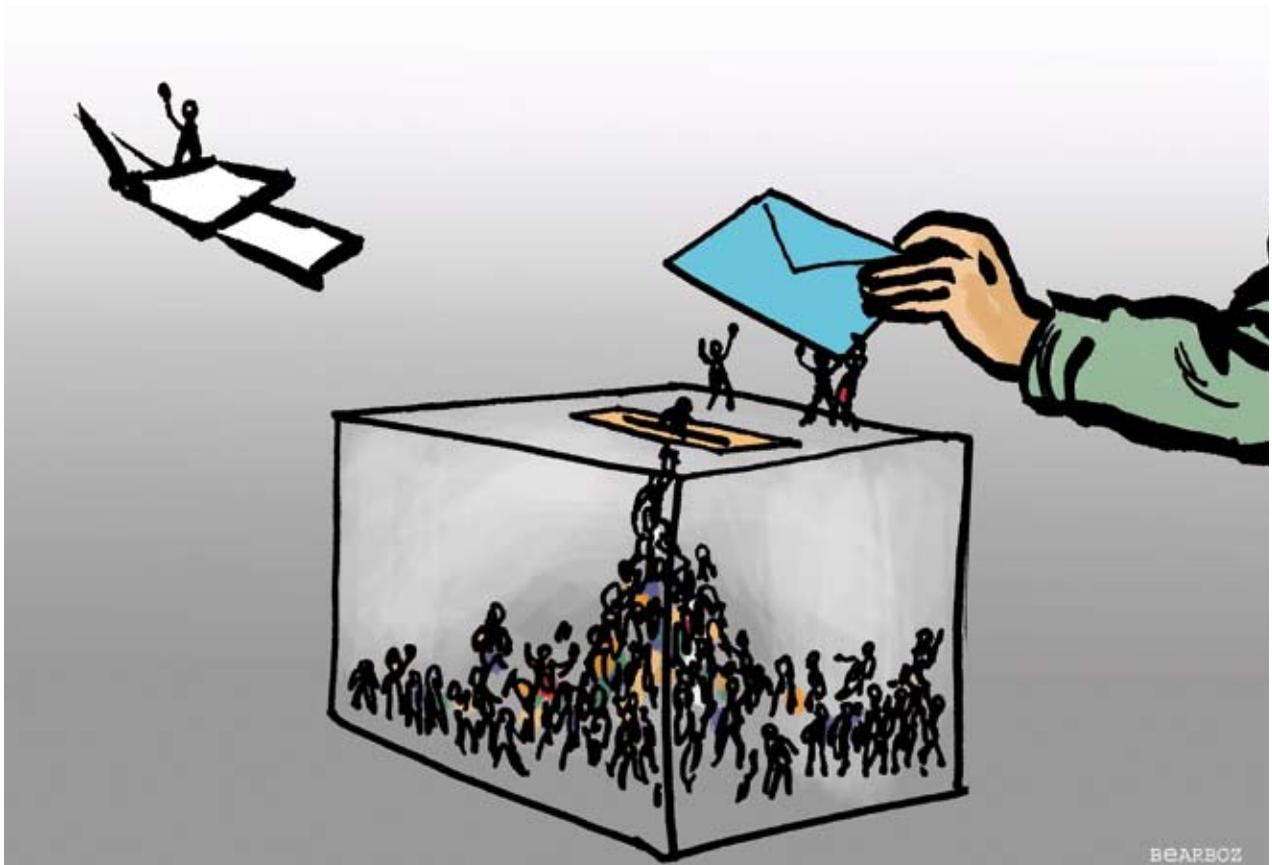
Par Béatrice Hibou

Directrice de recherche au CNRS,
CERI/Sciences Po, Paris

L'année 2011 a été caractérisée par une explosion de revendications économiques et sociales de part et d'autre de la Méditerranée qui font l'objet de multiples interprétations. Comment qualifier les événements en cours et comment les interpréter ? Au-delà des discours sur la «révolution» et les mouvements sociaux, ce numéro de la revue *Economia* entend souligner la dimension politique de ces revendications (B. Hibou). L'on assiste tout à la fois à une critique de certaines manifestations du néolibéralisme (S. Smaoui), notamment le rejet d'une privatisation des fonctions régaliennes, d'une marchandisation des services publics (E. Fantini ; I. Bono), d'un managérialisme diffus et ce faisant, à une remise en cause des modes de gouvernement et de certaines modalités de représentation (A. Ogien ; B. Samuel ; H. Meddeb). Ces revendications ne peuvent donc être cantonnées, comme le voudraient les gouvernements en place, à des enjeux économiques et sociaux. Elles sont au contraire éminemment politiques et expriment une aspiration à une transformation profonde de la façon de gouverner (A. Ogien ; B. Hibou). C'est aussi et surtout l'apprentissage du conflit apaisé et institutionnalisé, l'acceptation que la république ou la monarchie peuvent se comprendre de façons différentes (M. Gribaudi). Dans les pays qui ont historiquement connu des situations autoritaires, les tensions en cours, voire la violence de l'affrontement, traduisent cette difficulté à sortir de la culture du consensus (H. Meddeb ; M. Badimon ; O. Aloui). Dans les pays démocratiques, elles illustrent l'embarras avec lequel les gouvernements se confrontent à un renouvellement de la conception de l'action politique (M. Gribaudi et A. Ogien).

Refus de l'économisme et retour
du politique

VERS UNE AUTRE REPRÉSENTATION DU POLITIQUE ?



Qu'il s'agisse de la Tunisie, du Maroc, de l'Espagne, de l'Italie ou encore de la Guadeloupe, partout des mouvements sociaux sont apparus. Au-delà de la diversité des modalités d'action et des revendications exprimées, toutes remettent en cause un ordre et sont, en ce sens, éminemment politiques.

Par Béatrice Hibou
Directrice de recherche au CNRS, CERI/Sciences Po, Paris



Béatrice Hibou, directrice de recherches au CNRS, consacre ses recherches à l'économie politique des réformes et de la domination en Afrique subsaharienne, au Maghreb et en Europe du Sud. Dans son livre, elle plaide pour l'inextricabilité du politique, de l'économie et du social. Elle est l'auteur de plusieurs livres dont, à La Découverte, La Force de l'obéissance. Economie politique de la répression en Tunisie (2006)

L'année 2011 a été caractérisée par une explosion de revendications de part et d'autre de la Méditerranée. La lutte contre la vie chère, l'exigence d'un emploi pour tous, la demande de dignité par le travail et l'intégration dans les rouages fondamentaux de la société, la critique d'un service public défectueux ou de sa mise en concession, la redécouverte du bien commun, la défense d'un métier ou d'une profession, le refus de la précarisation au travail, la dénonciation de la corruption... Toutes ces revendications entendues massivement ces derniers mois sont incontestablement des revendications économiques, sociales, parfois catégorielles, toujours fragmentées et spécifiques. Elles expriment effectivement un désir de voir se maintenir un minimum de pouvoir d'achat et d'assister à une amélioration des processus d'intégration au marché du travail, la recherche d'une reconnaissance des spécificités professionnelles de certains métiers, ou encore la volonté de vivre décemment et d'accéder à des biens publics considérés comme indispensables à la vie en société, au rêve de mobilité sociale ou à l'éloignement du spectre du déclassement. Ces demandes et ces contestations font l'objet de multiples interprétations : ce que l'on appelle le Printemps arabe est-il l'expression d'une révolte sociale, d'une demande de liberté permise par les réseaux sociaux, de soubresauts inévitables en situation autoritaire, d'une révolution ou d'une transition démocratique ? Les mouvements des « indignés » européens ressortent-ils du mouvement social, de la revendication politique, de la crise de la démocratie, de la critique du néolibéralisme ou de l'antipolitique ? Parce que ces processus protestataires sont toujours d'actualité, parce que nous n'avons pas nécessairement et systématiquement une connaissance approfondie d'événements en cours ou récemment passés, il n'est évidemment pas possible de qualifier définitivement ce qui se déroule sous nos yeux.

Des revendications politiques

Mais l'on ne doit pas se cantonner à l'analyse ci-dessus qui repose sur des conceptions étroites de ces enjeux économiques et sociaux. Pour saisir toute leur portée, il faut dépasser les compréhensions substantialistes et fixes de ces questions économiques, et remettre en cause le partage usuel et peu explicatif entre ce qui est politique et ce qui ne l'est pas. Plus précisément, quelles que soient leurs formes ou leurs natures, ces revendications économiques et sociales sont éminemment politiques dans la mesure où elles remettent en cause un ordre. Dit autrement, la



Partout, les revendications portent sur l'exigence d'un emploi pour tous, la lutte contre la vie chère, la demande de dignité par le travail

contestation actuelle est politique non pas en dépit de sa couleur économique et sociale, mais bien par le truchement de celle-ci : l'opposition à un ordre passe rarement par une critique systématique et intellectualisée des principes de son ordonnancement ; le plus souvent, et c'est ce à quoi nous assistons ces jours-ci, elle passe par des médiums, par des pratiques quotidiennes qui touchent les gens dans leur vie concrète et donc par la remise en cause des conditions de vie et des rapports économiques et sociaux. Au-delà de la diversité des modalités d'action et des revendications exprimées dans chacun des pays concernés par cette ébullition, ce débat est passionnant pour le chercheur en sciences sociales en ce qu'il permet de repenser le politique, de le penser autrement, en mettant au centre de sa compréhension les pratiques économiques et sociales quotidiennes.

Simultanément en effet, ces demandes d'accès égal au marché du travail ou au service public et ces dénonciations de prix trop élevés dénoncent la marginalisation d'un territoire, d'une région, d'une partie du pays ou de la localité (les régions de l'intérieur, de l'Ouest et du Sud en Tunisie, les territoires français d'Outre-Mer, les zones reculées du

royaume chérifien, les banlieues et périphéries des villes européennes...) ; elles entendent rejeter un ordre social qui discrimine certaines catégories de la population (les Antillais descendants des esclaves africains, les déshérités marocains, les minorités ethniques en Europe centrale, les jeunes et certaines catégories ou statuts sociaux en général) et en favorise indûment d'autres (les Békés descendants des colons et les grandes entreprises, les «beldis» et l'alliance des Tunisois et des Sahéliens en Tunisie, les Fassis et les grands intérêts économiques liés au Makhzen au Maroc, les banques, les multinationales et les intérêts fisco-financiers en Europe, des catégories privilégiées, par exemple les armateurs en Grèce ou les acteurs du BTP et de l'immobilier en Espagne). Ces revendications sont l'expression d'une critique des modalités choisies par les gouvernements, quels qu'ils soient, pour gouverner les territoires et les hommes : une critique des politiques économiques, de la façon de concevoir les services publics et d'exercer les fonctions régaliennes, autrement dit une critique des relations économiques de pouvoir existantes. Concrètement, on comprend donc ce que signifie le refus de la primauté de la rationalité gestionnaire sur la rationalité professionnelle, de



RIEN N'EST PLUS POLITIQUE QUE LES QUESTIONS D'ÉGALITÉ, DE JUSTICE SOCIALE ET DE DIGNITÉ

la primauté budgétaire et financière sur la logique politique et sociale : il récuse les modalités de l'exercice du pouvoir qui ont cours.

Ces revendications interrogent surtout la perpétuation d'un ordre politique spécifique (un ordre colonial dans les Antilles françaises, un ordre injuste de classes au Maroc ou en Tunisie, un ordre inégalitaire capitaliste en Europe continentale) et plus généralement d'un ordre où la logique de prélèvement et de ponction (la corruption endémique en Egypte, en Tunisie et au Maroc, l'inégale pression fiscale en Grèce, en France ou en Espagne) est perçue comme un mode de régulation insupportable. Ce qui est contesté relève moins de ces catégories aseptisées que sont la «bonne gouvernance» ou la «transparence» (même si celles-ci sont utilisées dans les discours, par un effet de mode ou par une décision stratégique des protestataires) que de l'égalité de tous devant le travail, le logement, les soins, l'éducation, bref les services publics, l'administration et l'emploi... du politique donc dans la mesure où celui-ci est inséparable des formes d'organisation possibles de la vie quotidienne, de la vie en société, des relations sociales.

Critique généralisée du néolibéralisme comme technologie de pouvoir

Il va de soi que la comparaison des revendications sociales et économiques en situation démocratique et en situation autoritaire met davantage en évidence les différences et les spécificités de chaque contexte que les similitudes et les convergences : le mouvement social de décembre 2010 (et auparavant de 2008) en Tunisie a été réprimé dans le sang et avec une violence inouïe parce qu'il a été compris comme une atteinte insupportable à l'économie politique et au système de contrôle du régime, alors que les indignés espagnols ou grecs sont tolérés, bien que combattus, parce que perçus comme une résistance marginale et inévitable. Mais l'accent mis sur les pratiques sociales et économiques

pour comprendre le politique au quotidien permet de penser certaines formes universelles de domination, et donc de mieux concevoir l'opposition à des modalités d'exercice du pouvoir. C'est en ce sens que l'on peut comprendre les mouvements ou les revendications actuelles comme une critique du néolibéralisme, à la condition d'entendre ce dernier non comme une philosophie, une rhétorique, ou une pensée homogène et doctrinairement cohérente, mais comme un ensemble de pratiques (non forcément convergentes, voire compatibles) qui contribuent à fonder un ordre politique, l'ordre politique actuel perçu de part et d'autre de la Méditerranée comme amplifiant les rapports de dépendance, attisant les inégalités et donnant une place accrue aux processus de normalisation. Rien n'est en effet plus politique que les questions d'égalité, de justice sociale, de dignité et de reconnaissance qui ne se réduisent pas à des valeurs et des principes abstraits, mais s'incarnent dans des sentiments et des perceptions ancrés dans les pratiques quotidiennes, parfois dans les logiques de survie, parfois dans les logiques de normalité, parfois dans celles d'ascension sociale et de réalisation de soi.

A partir des conditions concrètes d'existence et de socialisation, ces revendications n'expriment en effet pas un rejet du «régime» mais celui beaucoup plus palpable des processus de privatisation de l'Etat et de managérialisation de ses fonctions régaliennes, de la marchandisation des services publics comme des modalités d'ascension sociale ; en clair, de la priorité donnée à la gestion, ou plus précisément de la compréhension du politique comme gestion à distance des hommes, des territoires et des biens. En Europe, comme dans le monde arabe, dans des contextes politiques totalement différents, l'ébullition sociale et politique prend appui sur une base commune : la critique du néolibéralisme comme technologie de pouvoir, et de ses modalités économiques d'exercice de la domination, même si cette domination ne revêt pas la même signification ni les mêmes formes de part et d'autre de la Méditerranée, et qu'elle n'a évidemment pas les mêmes conséquences. Cette vague de mécontentement résulte en grande partie d'un processus de différenciation sociale, né d'un certain type de développement économique qui crée de l'inégalité et de la discrimination, ouvrant la voie au rejet d'un ordre compris comme représentatif d'une situation dépassée, d'un ordre politique ancien dans lequel les protestataires ne se reconnaissent pas.



Cette vague de mécontentements ouvre la voie au rejet d'un ordre politique ancien dans lequel les protestataires ne se reconnaissent pas

Face à cette critique plus systématique et cohérente qu'elle n'apparaît au premier abord, force est de constater que la réaction des gouvernements se dégage le plus souvent de logiques comparables : les réponses bureaucratiques et la perpétuation de pratiques politiques et administratives antérieures, y compris dans la Tunisie révolutionnaire ou dans la Grèce insurrectionnelle, suggèrent une

LA DÉMOCRATIE N'EST PAS L'ABSENCE DE CONFLITS MAIS LEUR INSTITUTIONNALISATION

compréhension technocratique et gestionnaire des revendications, leur déniaient leur caractère pourtant éminemment politique. Cette compréhension décalée, voire négatrice, n'est pas forcément intentionnelle de la part de gouvernements souvent dépassés ; mais l'enchaînement de pratiques et de mesures variées, l'enchevêtrement de logiques d'actions et d'intérêts différents créent cette absence fondamentale de réponse aux revendications. Le flou de nombre d'entre elles et le décalage des réponses étatiques reposent sur une série de malentendus quant

à la nature même de la revendication, mais aussi, plus profondément, quant à la compréhension différentielle des problèmes et de la vie en société.

Le difficile apprentissage du conflit

Ce point est fondamental et constitue certainement le point d'achoppement de la situation actuelle dans nombre de pays, notamment sur les rives sud de la Méditerranée. A travers les revendications d'ordre économique et social, les moments de conflictualité, voire de violence, incarnent en réalité la confrontation de conceptions différentes du politique. Ces dernières se traduisent notamment par des positionnements différents dans les rapports économiques et sociaux, par des aspirations à un ordre économique et social différent, par des priorités opposées accordées à la sécurité, à la stabilité, à l'ordre d'une part et, de l'autre, à la transformation des modes d'organisation et de représentation dans la vie en société.

La démocratie, on le sait, n'est pas l'absence de conflits mais leur institutionnalisation. Or, cette dernière se heurte aujourd'hui à des difficultés croissantes face à la nature et aux formes relativement nouvelles des conflits, même si l'on ne peut comparer la situation en Europe et au Maghreb. Sur la rive nord de la Méditerranée, cette institutionnalisation pourtant ancienne se cherche de nouvelles voies, de nouvelles modalités alors qu'au Sud l'on assiste à un véritable processus d'apprentissage de cette conception du





DR

Les autorités opposent «le dédagisme» à l'engagement alors que les revendications qui ont soutenu le «dégage» sont politiques

LES MOMENTS DE CONFLICTUALITÉ INCARNENT DES CONCEPTIONS DIFFÉRENTES DU POLITIQUE

politique. Parfois, ce processus est totalement nié comme l'illustre le cas dramatique de la Syrie ; parfois, comme au Maroc, en Egypte et en Tunisie, il est balbutiant et s'amorce de façon aléatoire, sans que l'on sache s'il aboutira ou non à une véritable acceptation du conflit, tant la «culture du consensus» est prégnante. Presque partout une tendance prédomine cependant : l'ordre social et politique ancien dénie leur caractère politique aux revendications provenant de forces émergentes et contestataires ; le pouvoir en place ne reconnaît au mieux que leur dimension économique et sociale.

Les demandes sont alors qualifiées de catégorielles, de sectorielles voire d'expression d'un égoïsme corporatif, d'un irréalisme populiste et d'une irrationalité doctrinaire, d'un matérialisme et d'une absence d'idéal, d'un manque

de vision du politique ou tout simplement d'immaturité. La critique de l'apolitisme devient générale : les autorités publiques tendent à opposer le «dégagisme» (considéré comme une expression limitée et non responsable d'une frustration, en tout cas comme une protestation viscérale et non politique) à l'engagement, alors même que les revendications qui ont soutenu le «dégage !» sont, on l'a vu, éminemment politiques et proposent une recomposition des conceptions et des pratiques politiques à travers une prise en compte du quotidien. De la même façon, les «indignés» européens ne rejettent ni le politique ni le principe de la représentation ; au contraire, ils entendent s'affirmer politiquement, à la recherche d'une autre expression, d'une «meilleure» représentation, hors des canaux institutionnels, reconfigurant là aussi le politique à partir d'exigences universelles exprimées à travers des revendications concrètes pour un autre type d'intégration dans la société. Les uns et les autres ne remettent pas en cause la puissance publique et l'autorité, mais contestent les modes de gouvernement et la conception du politique, qui déclassent les expériences locales et les pratiques quotidiennes circonscrites. Tant que le caractère politique de ces revendications ne sera pas reconnu et que le conflit ne sera pas assumé, les pouvoirs en place seront incapables de s'engager dans la voie du renouvellement politique ■

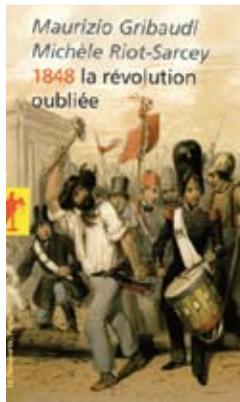
ENTRE ORDRE ET JUSTICE SOCIALE : DEUX CONCEPTIONS DE LA DÉMOCRATIE

Se remémorer «la révolution des peuples» de 1848 est particulièrement instructif au regard de notre interrogation sur la nature politique des revendications sociales et sur l'interaction entre revendications populaires, action politique et exercice du pouvoir.

Par Maurizio Gribaudi

Directeur d'études à l'EHESS, Paris

Propos rapportés par Béatrice Hibou, directrice de recherche au CNRS, CERI/Sciences Po, Paris



Maurizio Gribaudi est directeur d'étude à l'EHESS et travaille sur le mouvement ouvrier au 19^{ème} siècle. Il est l'auteur de Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au 19^{ème} siècle (Paris, EHESS, 1987) et, avec Michèle Riot-Sarcey, de 1848, la révolution oubliée (Paris, La Découverte, 2008)

Dans l'historiographie française, les années 1820-1840 sont présentées comme celles qui ont vu se consolider la construction sociale bourgeoise de la France ; toutefois, il est souvent oublié, voire nié, que simultanément se construit le mouvement ouvrier, à partir de pratiques sociales locales. La modernité parisienne, par exemple, n'est pas uniquement celle des Grands Boulevards, de la bohème et du mythe du Paris qu'on imagine aujourd'hui, c'est aussi celle des quartiers populaires qui voient se transformer des pratiques anciennes. Ce début du 19^{ème} siècle connaît d'énormes différenciations sociales où plusieurs mondes aux pratiques distinctes cohabitent. Des expériences très dispersées, très diversifiées se développent au niveau local, articulées à un discours républicain plus large et plus complexe que celui qui se coagule autour des deux principaux journaux de l'opposition républicaine (d'une part, *Le National*, auquel collaborent les éléments conservateurs comme Armand Marrast, Adolphe Thiers, François-Auguste Mignet et le libraire éditeur Auguste Saute et, de l'autre, *La Réforme*, dans lequel signent, parmi d'autres, Louis Blanc, Pierre Leroux, Félix Pyat, Victor Schoelcher, Proudhon).

1848 n'est pas la première rencontre entre ces deux mondes, ces deux mouvements. En 1830 déjà, la révolution



bourgeoise a été rendue possible par la participation populaire. Si tous les républicains ont combattu côte à côte sur les mêmes barricades, une certaine frayerie s'empare des jeunes républicains libéraux à la vue de la force de ce peuple qui leur a permis d'accéder au pouvoir. Quant au peuple, il attend le vrai changement qu'on lui a promis ou qu'il avait cru entendre venir. Entre 1830 et 1835, la situation est donc marquée par une situation d'instabilité et par de violentes tensions sociales. Plusieurs grèves importantes éclatent qui sont sévèrement réprimées. C'est dans ces confrontations que se développe une culture politique nouvelle et directement fondée sur les expériences et les pratiques locales ; et c'est dans le cadre de cette configuration que se nourrissent les tensions qui caractérisent, encore aujourd'hui, la société française ; toutes ces années sont marquées par des revendications éparses, des demandes de tout ordre, des expériences de lutte et la violence. Et le moment révolutionnaire de 1848 se nourrit de ces expériences concrètes.

1848, un processus conflictuel entre deux conceptions de la République

1848 marque la cassure entre ces deux grands types de pratiques économiques et sociales et de conceptions du politique. C'est un processus conflictuel qui voit s'opposer deux visions de l'Etat et de la démocratie totalement différentes et antagonistes. La première est centralisatrice, elle s'incarne dans les grands projets d'industrialisation et dans une réflexion scientifique généralisante, elle privilégie l'ordre. La seconde est née et s'inscrit dans le local : les quartiers sont les lieux où se pense concrètement une gestion du territoire, où se construit une conception syndicale qui ne pense pas la relation patron-ouvrier en termes de classe mais en termes individuels et dans le cadre d'associations. Ce sont ces pratiques de l'espace local qui permettront aussi l'expression d'actes héroïques et l'insouciance face à la répression et à la mort, que les événements de Juin porteront à leur paroxysme. Mais, au départ, en février, la tension n'est pas perçue. Quand le pouvoir interdit le banquet convoqué par l'opposition et que, dans la matinée du 22, commencent les premières échauffourées, les républicains modérés souhaitent négocier un changement au sein du gouvernement afin qu'ils aient plus de pouvoir. C'était sans compter sur l'enthousiasme et les attentes des masses populaires qui descendent dans les rues, transforment une émeute en Révolution et imposent la proclamation d'une

République qu'ils pensent et veulent «démocratique et sociale».

Cependant, l'idée de «République démocratique et sociale» est totalement étrangère à ces républicains conservateurs, qui se trouvent soudainement catapultés à la tête d'un gouvernement provisoire. Pour eux, la démocratie est fondée sur la perpétuation d'une société qui est nécessairement hiérarchisée et dans laquelle les couches élevées, éduquées et éclairées apprennent au peuple les «bonnes» manières de se comporter. Le destin est inscrit dès et dans la naissance. Les ouvriers peuvent s'éduquer et se divertir, mais leur devoir est de travailler douze heures par jour tandis que celui de leurs

1848 MARQUE LA CASSURE ENTRE DEUX CONCEPTIONS DU POLITIQUE

enfants est de travailler dès l'âge de dix ans (une première victoire ouvrière sera d'imposer les dix heures de travail par jour). Pour ces républicains conservateurs portés par les structures bourgeoises libérales et par les intérêts économiques et financiers du capitalisme naissant, il est impossible de penser une autre forme d'organisation du travail, encore moins d'envisager l'auto-organisation des ouvriers. Ces derniers en revanche, qui véhiculent l'idée d'une «République démocratique et sociale», appellent de leurs vœux un contrôle de chacun sur l'ensemble de la chaîne de production ; ils ont une conscience aiguë de leurs propres connaissances et de leurs capacités professionnelles, de l'importance de leur rôle dans la création de la richesse nationale et des liens qui les unissent aux autres ; ils anticipent un autre rapport à la société. Leurs revendications sont inscrites dans l'espace et les pratiques locales. A partir de là se développe un embryon de pensée d'une autre forme de démocratie, locale et sociale qui envisage (et commence à pratiquer dans certains cas) de façon radicalement nouvelle un autre modèle de développement économique, une autre forme de production.

L'incompréhension entre ces deux mondes est totale. Ainsi les républicains conservateurs conçoivent-ils le politique dans les urnes ; tout au plus un malaise social est-il



DR

Les 22, 23 et 24 février, deux langages, deux compréhensions de la société s'affrontent

reconnu, mais la simple idée que le conflit social puisse avoir une dimension politique est inconcevable pour eux. Dans le camp des prolétaires en revanche, la conception du politique est inséparable des formes d'organisation possible de la vie quotidienne et des relations sociales ; leur République est pensée dans l'horizon de tous les jours, celui des ateliers, du chômage, des dettes et des enfants. On comprend ainsi mieux comment l'idée d'association est pensée, par les premiers, en termes d'organisation étatique et centralisée du travail tandis que les seconds la comprennent comme une expression d'autonomie et la possibilité d'une réelle maîtrise de l'organisation du travail par les gens du métier, sans qu'intervienne aucun médiateur.

La négation d'une autre vision politique

Les revendications pour un droit du travail animent la révolution de 1848 ; les ouvriers demandent le droit de s'organiser et de gérer eux-mêmes leur propre activité ; le concept d'association est fondamental pour eux : ils ne se pensent pas en tant que classe sociale mais comme des entrepreneurs qui s'associent pour produire des biens. A travers les associations, ils demandent à contrôler les formes d'organisation et de production du travail, à en négocier directement le prix. Les 22, 23 et 24 février

des combats ont lieu et dès le 24, après la chute de la monarchie de Juillet, le peuple en arme se retrouve en place de Grève, face à l'Hôtel de Ville, qui est considérée depuis toujours comme le vrai et unique centre politique de Paris. Cependant, le droit au travail est immédiatement nié par les républicains conservateurs qui ne comprennent pas cette revendication. Deux langages différents, deux compréhensions de la société s'affrontent que la médiation de certains intellectuels n'arrive pas à dépasser.

Fruit d'une telle conciliation, la création de la Commission du Luxembourg censée réfléchir sur le droit des travailleurs s'avère en réalité être une façon de marginaliser le mouvement ouvrier ; ce dernier l'utilise toutefois pour se structurer et développer une réflexion politique. Entre février et avril, tous les jours, des dizaines de manifestations ont lieu : les élections dans les corporations sont l'occasion de se regrouper dans la rue et d'organiser des cortèges pour apporter les résultats à la Commission et pour faire honneur à un gouvernement provisoire qu'ils continuent encore à considérer, malgré une série de malentendus et d'incompréhensions réciproques, comme un allié. Paris grouille de partout, avec des manifestations, des cortèges, des cérémonies pour planter des arbres de la liberté, des fêtes nocturnes. Les revendications pour un droit au travail





DR

1848 rappelle qu'il existe plusieurs modalités d'envisager la République et que le concept de «transition démocratique» est inopérant

sont accompagnées d'attentes, naïves mais très fortes, simultanément guidées par les conditions concrètes de vie de cette population et par la recherche de justice sociale, de représentativité et d'égalité.

Très vite cependant, cette expression populaire fait peur et accentue les tensions ; la rupture entre ces deux mondes s'approfondit. A partir de mars, la dimension républicaine conservatrice prend le dessus et les demandes d'abolition des conditions d'exploitation de l'homme par l'homme sont progressivement assimilées aux pires représentations des premiers mouvements communistes. Dès lors, les qualificatifs de «républicain» et de «démocratique» sont déniés à ces acteurs du mouvement populaire : la parole politique du monde ouvrier est rendue silencieuse, ses formes d'expérience et d'expression politique sont délégitimées. La répression brutale de juin 1848 signifie la fin de ce mouvement, la fin d'une conception alternative du politique, la fin de la «République démocratique et sociale». En déniaient tout sens politique à l'insurrection de Juin, les autorités entendent anéantir les pratiques souveraines acquises notamment dans les quartiers populaires ; le camp de l'ordre s'approprie la totalité du dispositif républicain.

L'EXPRESSION POPULAIRE FAIT PEUR ET ACCENTUE LES TENSIONS

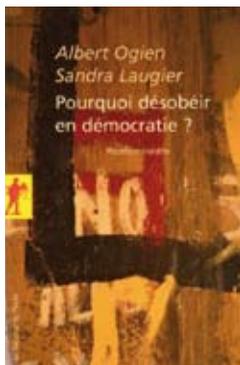
In fine, la révolution de 1848 rappelle qu'il existe plusieurs formes de démocratie, plusieurs modalités d'envisager la République et ce faisant, que le concept de «transition démocratique», parce qu'il convoie une image unique de la démocratie, est inopérant et même dangereux. L'histoire de la révolution de 1848 en France (mais il en va de même dans toute l'Europe) est celle de l'affrontement entre deux formes de république, deux formes de démocratie. D'un côté, il y a une république que l'on pourrait qualifier de conservatrice et réactionnaire, qui est fondamentalement violente et qui entend reproduire un ordre social ; de l'autre, une république qui essaie d'imaginer des formes de destin plus égalitaires, qui pense le pouvoir, la démocratie, à partir du bas ■

LA DÉMOCRATIE N'EST PAS QU'UN RÉGIME POLITIQUE

Au-delà des différences entre les niveaux de développement et la nature des régimes des sociétés du pourtour méditerranéen, il existe bien une convergence des revendications qu'illustre le caractère universel de la conception ordinaire du politique.

Par Albert Ogien

Propos recueillis par Béatrice Hibou, Directrice de recherche au CNRS, CERI/SciencesPo, Paris



Albert Ogien est directeur de recherche au CNRS à l'EHESS. Son dernier livre, écrit avec Sandra Laugier, s'intitule *Pourquoi désobéir en démocratie ?* (Paris, La Découverte, 2010).

Il est l'auteur, parmi de nombreux écrits, de *L'Esprit gestionnaire* (Paris, EHESS, 1995), de *Sociologie de la déviance* (Paris, Armand Colin, 1999) et de «La valeur sociale du chiffre» (*Revue française de socio-économie*, 5, 2010)

Vous avez analysé les actes de désobéissance civile comme des formes d'action politique à part entière, l'expression d'une demande d'approfondissement de la démocratie, d'accroissement des droits des personnes.

Qu'est-ce qui, aujourd'hui, apparaît insupportable ou inacceptable aux yeux d'une partie des citoyens européens?

Votre question fait immédiatement penser aux mouvements d'«indignés» qui se développent aujourd'hui en Europe. Ces mouvements ne sont pas, à proprement parler, des actes de désobéissance civile. Ils inventent une nouvelle forme d'action politique (le rassemblement de masse) qui présente cependant quelques-unes des caractéristiques de la désobéissance civile : invocation d'un principe supérieur de justice ou de liberté, non-violence, triple refus d'organisation centralisée (parti ou syndicat), de leader et de programme, primauté de l'expression directe du citoyen. On peut, sans trop forcer les choses, dire qu'un même motif anime ces rassemblements : la dénonciation de la manière dont les droits politiques et sociaux sont lentement remis en cause par les gouvernements. Les plus avertis de ces opposants rapportent cette érosion aux orientations imposées par le néolibéralisme. Mais, pour les moins militants, ce qui est inacceptable est la dégradation des conditions de vie qu'entraîne le désengagement de l'Etat.



Indignés et désobéisseurs viennent, chacun à leur façon, rappeler aux gouvernants qu'ils doivent assurer l'égal accès des citoyens à des besoins fondamentaux (santé, éducation, justice, sécurité, logement, etc.) et la qualité des prestations qui leur sont offertes par les services publics. Une caractéristique commune à ces deux formes d'action politique est le sentiment de n'être pas entendus, de ne pas peser dans les décisions qui les concernent, même lorsqu'ils disposent du droit de vote. Ce que résume un slogan : «Vous ne nous représentez pas», adressé à l'ensemble du personnel politique, gouvernement, partis et syndicats mêlés.

Les rassemblements de masse et la désobéissance civile expriment donc, en situation démocratique, une opposition à ce qui est ressenti comme une altération des principes qui devraient être ceux d'une véritable démocratie. Ce qui est insupportable à une partie au moins des citoyens des démocraties avancées (et qui est, comme souvent, publiquement exprimé par la «jeunesse»), c'est le fait que les gouvernants ont cessé d'être au service du bien commun, qu'ils manifestent leur omnipotence et affichent leur mépris pour ceux qui contestent le bien-fondé de leurs décisions.

LES GOUVERNANTS ONT CESSÉ D'ÊTRE AU SERVICE DU BIEN COMMUN

Derrière les questions abstraites de justice, de liberté, de remise en cause de droits, il y a donc des interrogations concrètes sur les conditions de vie, sur la dignité et l'autonomie. En quoi les revendications en Europe, pourtant démocratique, expriment-elles ces sentiments d'indignation, d'humiliation, d'assujettissement et de dépendance ?

La démocratie n'est pas simplement un régime politique fondé sur les droits de vote, d'association et de grève, la liberté d'opinion, le pluralisme, la séparation des pouvoirs, le contrôle de l'exécutif, une administration et une justice impartiales. C'est aussi une manière de penser l'organisation de la vie sociale, qui se traduit en politique par un principe : l'Etat doit assurer la liberté et l'égalité de ses ressortissants, en les mettant à l'abri de l'arbitraire, de la domination et de l'humiliation. Ce principe, qui reste un

idéal, est au fondement de cette «conception ordinaire» du politique qui est celle des citoyens et sur la base de laquelle ils définissent ce qu'un régime démocratique devrait être et l'expriment à travers les demandes qu'ils adressent à leurs gouvernants. Or, cette expression se trouve aujourd'hui bloquée.

Une des caractéristiques marquantes des rassemblements d'indignés et de la désobéissance civile est le fait que ces formes d'action politique se déploient ostensiblement hors - voire contre - les canaux institutionnels (députés, gouvernants, partis ou syndicaux) propres à un régime de démocratie représentative. Ce qui rend public l'écart qui s'est creusé entre les citoyens et ceux qui les dirigent, les représentent ou ceux qui parlent en leur nom, et met en scène l'idée que leur voix (et pas seulement celle du bulletin de vote) ne compte plus dans la détermination du destin collectif de la communauté nationale de laquelle ils sont membres. Autrement dit, l'insupportable est lié à ce sentiment de dépossession d'un droit fondamental en démocratie. Il importe de préciser que la dépossession est une *situation* dans laquelle les individus se trouvent ; ce n'est pas un phénomène psychologique - comme la soumission à l'autorité, l'obéissance résignée ou la servitude volontaire. Dans une situation de dépossession, les individus savent qu'on leur retire une chose qui leur appartient et à laquelle ils tiennent. Les citoyens ne sont donc ni dupes ni ignorants des conséquences des décisions qui sont prises en leur nom et qu'ils refusent d'endosser. Et c'est exactement ce qui conduit certains d'entre eux à contester publiquement un état de fait injuste, indigne ou inacceptable. L'hypothèse de la soumission laisse entendre, quant à elle, que les individus sont à ce point aliénés qu'ils ne conçoivent même pas les raisons de s'opposer. C'est cette hypothèse qui a longtemps permis de croire que les régimes autoritaires, qui gouvernent à l'intimidation, à la peur, à la corruption et à la répression, créaient des populations serviles auxquelles le pouvoir avait réussi à faire définitivement oublier leur aspiration à l'autonomie. Contre cette hypothèse, on peut dire que jamais les citoyens ne sont dépossédés de leur capacité ordinaire à juger de l'action de ceux qui les gouvernent et de s'y opposer, voire d'y résister. Et l'expérience historique nous apprend que cette capacité ordinaire se cristallise parfois en grands mouvements susceptibles de renverser des régimes autoritaires ou d'obtenir l'extension des droits et libertés en démocratie.

Mais alors, si ce sont ces sentiments de dépossession (et donc l'exigence de liberté, le rejet de l'arbitraire et de



Les revendications prennent pour cible les réformes gestionnaires qui réduisent les champs d'intervention de l'Etat

l'absence de considération) qui mobilisent, pourquoi sont-ce aujourd'hui les questions de mission de l'Etat qui sont ciblées par ces revendications ?

Tout simplement parce que le développement des Etats démocratiques avancés se confond avec celui de ces politiques qui, en mettant en place les services publics d'éducation, de santé, de logement, de la justice, de la sécurité, ont permis une élévation du niveau d'autonomie des citoyens et de donner corps à la démocratie. C'est pourquoi les revendications portées par les rassemblements ou la désobéissance prennent pour cible les réformes gestionnaires qui, en soumettant l'action publique au principe d'efficacité économique, réduisent les champs d'intervention de l'Etat. Ces réformes heurtent la conception ordinaire du politique. D'une part, parce que les décisions qu'elles imposent se justifient par la production de chiffres (objectifs et indicateurs de performance) dont la production échappe totalement aux citoyens et est le monopole des managers de l'action publique ; d'autre part, parce qu'elles remettent au goût du jour l'idée selon laquelle, pour que l'action publique soit «performante», les établissements et les institutions publics devaient être dirigés par un vrai patron : un chef qui dispose seul du pouvoir de décider, puisqu'il doit conduire ses troupes au combat dans une compétition féroce et assumer, en son nom propre, la responsabilité de la victoire ou de l'échec. Enfin, en

substituant les principes de concurrence et de mérite à ceux d'universalité et de gratuité, les réformes gestionnaires dénaturent l'esprit de service public. Et ce sont ces remaniements moraux, aux effets qu'ils jugent délétères et dangereux, que les citoyens des régimes démocratiques qui se rassemblent ou désobéissent entendent dénoncer.

Que nous disent les revendications actuelles en Europe sur le politique et sur les modes de gouvernement ? Sur la confrontation de conceptions différentes au sein d'une société, par exemple sur ce que doivent être les missions de l'Etat ou sur la conception du politique ?

L'action des gouvernements démocratiques modernes est largement guidée par une maxime : l'Etat doit être géré comme on gère une entreprise. Ce qui justifie cette orientation est, on ne le sait que trop, le problème de la dette, donc l'impératif de réduction de la dépense publique. Certes, rien n'interdit d'envisager le travail des administrations comme une activité de service ; et, de ce point de vue, on ne voit pas pourquoi il ne faudrait pas chercher à en abaisser le coût de fonctionnement. Le problème est que ce service est d'une nature particulière : il consiste à garantir la jouissance des droits sociaux et politiques des citoyens et à assurer la cohésion sociale, la paix civile et la sécurité extérieure. De ce fait, toute rationalisation administrative doit être évaluée à l'aune de



son impact sur les pratiques de la démocratie. C'est ce que les citoyens font lorsqu'ils constatent que soumettre l'activité de gouvernement à la logique du résultat et de la performance (qui s'impose actuellement comme modèle universel de gestion publique) entraîne une transformation radicale des rapports politiques.

Il en va de même pour les professionnels du service public (professeurs, enseignants, médecins, policiers, éducateurs, juges, etc.), qui se sentent dévalorisés lorsqu'ils sont tenus pour interchangeables dans un processus de production ; ou ignorés lorsqu'ils observent que leurs revendications sont traitées avec mépris (au nom de l'efficacité) et que les objectifs chiffrés qui leur sont imposés ne leur permettent pas d'assurer le service qu'ils sont censés rendre aux citoyens de manière convenable.

Ce mouvement de «modernisation de l'Etat» est souvent appréhendé comme le produit d'une volonté de privatiser les services publics et de «marchandiser» l'ensemble des biens collectifs (ce qu'on appelle les politiques néolibérales). On peut également penser que l'émergence du modèle gestionnaire d'exercice du pouvoir tient très largement aux souhaits des gouvernants et des dirigeants de rénover les méthodes et les rouages obsolètes de l'administration des affaires publiques et les modalités désuètes qui ordonnent les processus de prise de décision politique. Mais voilà : l'Etat n'est pas une entreprise comme les autres. C'est ce que les rassemblements d'indignés et les actes de désobéissance civile rappellent lorsqu'ils s'opposent à ces réformes gestionnaires imposées aux services publics (école, hôpital, justice, enseignement supérieur, recherche, police, etc.) en avançant un argument : l'importation des technologies de la performance (évaluation, benchmarking et management) dans la définition et le contrôle des politiques publiques détruit les fondements démocratiques de l'action politique.

Les expériences politiques des deux côtés de la Méditerranée n'ont rien à voir. Pourtant, aujourd'hui, le Printemps arabe a un retentissement certain en Europe. Comment votre recherche sur la conception ordinaire du politique nous permet-elle de comprendre cet écho ? Comment articulez-vous cette conception universelle de droits et des formes d'action politique avec ce que vous nous dites à propos du lien étroit qui existe entre nature des revendications et modes d'exercice du pouvoir (par nature spécifique, localement et historiquement situé) ?

Ici encore il faut essayer de s'en tenir à notre expérience ordinaire et à ce qu'on observe (sans substituer immédiatement nos catégories d'analyse à celles du sens commun). Bien sûr, les régimes politiques établis des deux côtés de la Méditerranée n'ont rien de commun et il serait impossible, de ce point de vue, de comparer les événements qui s'y déroulent. Et pourtant il est difficile de nier que le Printemps arabe n'a pas servi de référence dans le développement des rassemblements d'indignés dans les démocraties européennes.

C'est que le succès inattendu de ces révoltes qui ont vu le «peuple» se lever, dire non de façon pacifique et abattre des régimes autoritaires en un temps qui défie l'imagination, a fait entrer cette forme d'action dans cette sorte de «patrimoine» de pratiques politiques que l'histoire met à la disposition des citoyens du monde lorsqu'ils doivent faire entendre leur voix (comme les révoltes d'esclaves, les révolutions, les luttes de libération nationale, la désobéissance civile, etc.). Sans tomber dans un diffusionnisme un peu désuet ou d'expliquer ce phénomène en invoquant l'usage des nouveaux moyens de communication, on peut simplement noter que les exemples de la Tunisie et de l'Egypte ont été utilisés à Madrid, à Athènes, à Bruxelles ou à Tel Aviv pour organiser des rassemblements de masse tout à fait inédits. Le succès de ces initiatives sur cette rive de la Méditerranée tient sans doute beaucoup à celui, par bien des aspects surprenant, qui a eu lieu sur l'autre. Mais ce n'est pas tout. Car au-delà de la différence manifeste entre niveaux de développement des sociétés (industrialisation, éducation, niveau de vie, etc.) et nature des régimes (autoritaire et démocratique), il existe une convergence des revendications. Le «Vous ne nous représentez pas» adressé au personnel politique (gouvernement, partis et syndicats mêlés) est la version démocratique du «Dégage» adressé aux tyrans de l'autre rive de la Méditerranée (sauf que dans ce cas, un certain niveau de violence s'est exercé, qui reste parfois masqué par la chute rapide de deux régimes autoritaires). La très forte adhésion que cette revendication suscite des deux côtés de la Méditerranée illustre bien le fait que la conception ordinaire du politique qui habite les citoyens a le caractère universel que je lui prête. Sur une rive, cette conception doit aujourd'hui se traduire en une Constitution (et nul ne sait encore le contenu que prendront ses articles) ; sur l'autre, il faut sans doute attendre pour voir émerger les effets qu'elle portera sur les pratiques de la démocratie ■

INDIÑADOS : VERS UNE SORTIE DU NÉOLIBÉRALISME ?

Le désir d'autonomie citoyenne s'accompagne-t-il nécessairement d'une sortie du néolibéralisme ? Pour l'auteur, qui a analysé les critiques formulées au sein du campement barcelonais, rien n'est moins sûr.

Par Sélim Smaoui
Doctorant CERI - Sciences Po, Paris

Au regard du climat messianique qui agite la lutte des peuples arabes contre leurs dictatures respectives, le soulèvement des indignés espagnols qui a débuté le 15 mai 2011 a pu sembler énigmatique, et la comparaison déplacée. Sur la balance de la lutte légitime, de quel poids éthique pouvait se prévaloir l'indignation d'un mouvement émanant d'une société démocratique face aux combats agonistiques menés contre la domination autoritaire ? S'il convient de ne pas araser les différences qui singularisent le Printemps arabe et les mouvements citoyens qui bourgeonnent dans les sociétés européennes, l'envergure de ceux-ci mérite attention. Rappelant la centralité de la crise économique dans ce contexte de révoltes, la mobilisation des indignés nous enjoint également de ne pas négliger les formes de domination, certes plus insidieuses et moins spectaculaires, qui structurent la réalité vécue par les individus dans des contextes dits «démocratiques». L'observation du campement des indignés installé dans le centre de Barcelone a rendu compte d'un processus de politisation des mécanismes économiques les plus anodins. A l'épreuve de la crise, l'effort militant engagé de longue date pour se soustraire au néolibéralisme est ranimé par une situation qui contribue à reformuler la normalité économique dans le langage critique de la soumission et de la résistance.

Formes de résistance au néolibéralisme

Les indignés se sont greffés sur un cycle de contestation déjà engagé. En Catalogne, les mesures d'austérité prodiguées par le FMI (importantes coupes budgétaires dans le secteur public - hôpitaux, éducation - licenciements dans le privé) ont conduit de multiples secteurs à se mobiliser les mois précédant l'installation du campement. Bien que particularistes dans leurs causes, ces différentes mobilisations dénonçaient une commune «escroquerie» (estafa), la «crise», comme prétexte pour asseoir durablement l'impératif néolibéral de dérégulation du marché du travail et de réduction des charges sociales. «Nous ne paierons pas votre crise ! Nous sommes tous des Islandais !», tels étaient les slogans unanimement entonnés par des manifestants qui firent du peuple nordique le parangon de la résistance héroïque, glorifiant son refus de rembourser les dettes contractées par les banquiers lors des référendums organisés par Reykjavik. Si le campement est corrélé à cette effervescence protestataire, et que bien des travailleurs victimes de l'austérité remplissent les rangs indignés, la critique ne se réduit pas à la seule dénégation rhétorique et immédiate du système néolibéral. Un coup d'œil diachronique révèle que le mouvement articule des modes de protestation historiquement ramifiés et qu'il fédère des acteurs ayant transité au sein d'espaces d'activités pensés comme des





Le campement barcelonais est le lieu d'exhibition publique de cet ethos autogestionnaire

alternatives au néolibéralisme.

Un premier espace majeur d'expression de la contre-conduite, très visible sur le campement barcelonais, est le mouvement Okupa (Squat). Privilégiant, à partir des années 1980, l'occupation de bâtiments publics pour y résider et y organiser des activités culturelles autogérées, Okupa a souvent été analysé sous le seul angle post-matérialiste des cultural studies, négligeant ainsi les interactions qu'il entretenait avec les mutations sociales enfantées par le tournant néolibéral. Epigone certain des expériences post-68 qui ont germé en Europe du Nord, le mouvement Okupa est surtout le fruit de dynamiques situées, ayant affaibli les réseaux traditionnels de solidarité de quartier dans l'Espagne de la transition.

Une première mutation, politique, est le déclin des «associations de voisins» (Movimiento Vecinal) qui, après avoir été à la pointe de la lutte antifranquiste, aux côtés des syndicats, devinrent un vivier de recrutement des cadres du PSOE fraîchement légalisé. A ce qui est considéré comme une privatisation «politique» de la vie de quartier se couplent les effets des politiques de planification urbaine. Celles-ci donnèrent toute la latitude aux spéculateurs et à la privatisation de l'espace public, phénomène particulièrement prononcé dans une ville vitrine en pleine construction comme Barcelone. Niché au mitan de cette double dynamique de privatisation, Okupa représente autant une critique de la spéculation immobilière qu'il promeut

des formes d'organisations économiques et culturelles renouvelées, à mesure d'ailleurs que le mouvement se nourrit des idéaux altermondialistes du «Mouvement Global» en pleine expansion à la fin des années 1990. Le foisonnement des Centres Sociaux autogérés (CSOA - Casals en Catalogne) est l'occasion pour de nombreux citoyens d'investir en pratique la critique de la «privatisation néolibérale». Si, prises isolément, des initiatives telles que le développement de médias libres ou l'organisation d'ateliers culturels gratuits sont usuellement assimilées à une sympathique appétence de la jeunesse espagnole pour la rébellion (la «movida»), un examen attentif indique que cette insoumission contient une compréhension pointue des contraintes posées par la «gouvernance participative». Les projets alternatifs ainsi élaborés (contre la «privatisation des ondes», contre la «marchandisation de la culture»...) sont conçus comme des moyens d'esquiver les politiques de contractualisation de la participation civique, lues comme une mise aux normes des projets citoyens par les pouvoirs publics.

Autre lieu de socialisation militante des indignés : l'économie sociale et solidaire (ESS). Coopératives, mutuelles, réseaux de troc, fermes et usines communautaires composent, entre autres, cet espace de production. Aussi disparates dans leurs fonctions qu'ambivalentes dans leurs rapports aux pouvoirs publics, ces sociétés de travailleurs partagent la volonté de produire une richesse qui contourne la spéculation financière (dépôts des liquidités dans des banques éthiques), et qui n'a vocation à être redistribuée qu'entre les travailleurs. Si l'ESS est un secteur économique relativement institutionnalisé, se trouvant parfois pleinement intégré à la gouvernamentalité néolibérale, pouvant sciemment ou inconsciemment relayer l'action publique, il est désormais promu comme un espace de résistance à la crise. Lieu de circulation de «monnaies sociales» qui ne peuvent être dévaluées, expérience d'organisation citoyenne qui anticipe le démantèlement redouté de l'Etat-providence, espace de reconversion et de repli pour les travailleurs licenciés, l'ESS serait sinon un mode de production de substitution fondée sur la démocratisation de la décision économique, du moins l'antidote qui conjure ponctuellement l'imprévisibilité de la crise.

L'autogestion en actes

Construction hic et nunc! d'une communauté politique, le campement barcelonais est le lieu d'exhibition publique de cet ethos autogestionnaire, interstitiel et invisible en temps ordinaire. Autosuffisant économiquement, régi

scrupuleusement par les principes de la démocratie directe, redoublant sans cesse d'inventivité pour respecter l'environnement, le campement esquisse les fondements de la communauté politique souhaitée, tout en fomentant, par l'exemplification de l'éthique solidaire, la curiosité des milliers de citoyens victimes de la crise.

Plus que dans l'organisation du campement lui-même, d'emblée soumis à un horizon hypothétique de disparition, c'est dans les interactions partagées entre militants autogestionnaires et citoyens que réside l'intérêt politique de cette expérience. «Je pensais que j'allais vivre mon drame tout seul !» ; cette phrase, journalièrement énoncée par les quidams, témoignait, au fil des ateliers de discussion et des prises de paroles publiques, de la croissante indistinction entre le drame personnel (licenciements, logements hypothéqués, faillites de PME...) et la cause collective.

Cette constitution in situ d'une communauté de victimes par capillarité, quotidiennement sensibilisée à d'autres conceptions de la justice sociale et de l'allocation des ressources, est surtout l'occasion pour les indignés d'identifier collectivement les ressorts de l'injustice qu'ils jugent subir. Les mécanismes économiques les plus ordinaires, qui contribuent habituellement à la prospérité individuelle, sont en l'espèce assimilés à des instruments de domination politique. Crédits immobiliers, assurances de prêts bancaires... en somme, l'emprunt, voie d'accès au bonheur privé à l'ère du néolibéralisme, est désormais réduit à un moyen d'extorsion autorisant la spéculation financière et à une technique d'assujettissement par endettement. La disqualification de l'institution bancaire, centrale dans le travail de dénonciation, révèle d'ailleurs un glissement dans les procédés d'énonciation de la loyauté politique : la désobéissance envisagée ne remet guère en question le consentement à l'impôt, principe historique de négociation de l'appartenance à une communauté politique ; elle cible l'épargne. Pour ne s'en tenir qu'à cet exemple, le retrait de son argent de la banque, affiché comme un acte de souveraineté populaire, dévoile autant les perceptions négatives du monde économique qu'il constitue une critique sonore des préceptes néolibéraux. Dans leur discours, les indignés opposent au sujet néolibéral, enjoint à être son propre entrepreneur et soutenu financièrement au gré de ses désirs, une conception qui invite à une réappropriation des moyens permettant de mener sa propre existence économique tout en se délestant des intermédiaires prévus par le «système». «Nous ne sommes pas anti-système, c'est le système qui est anti-nous», clamaient ainsi les indignés afin d'inviter tout un chacun à prendre son destin économique en main. Qu'elle soit le fait de militants professionnels ou de profanes, qu'elle émane de longues trajectoires protestataires ou qu'elle soit



Sélim Smaoui

«Nous ne sommes pas anti-système, c'est le système qui est anti-nous» clamaient les indignés

incitée par l'immédiateté de la crise, la critique des effets du néolibéralisme au sein du campement barcelonais va de pair avec un encensement de l'hypothèse autogestionnaire, en réplique à l'asservissement du politique aux diktats des marchés.

Ce désir d'autonomie citoyenne serait-il pour autant une «sortie» du néolibéralisme ? Rien n'est moins sûr. Devenir l'entrepreneur de soi, fût-ce en toute éthique et loin des banquiers, marque-t-il une coupure avec les fondements moraux d'une condition néolibérale qui nous enjoint de capitaliser sans cesse nos désirs, dans une quête effrénée de notre estime de soi ? ■

GUADELOUPE : LA FIÈVRE DE LA TRANSPARENCE

Le mouvement contre la vie chère en Guadeloupe témoigne, à travers les techniques employées, de toute l'ambivalence de la contestation et des transformations qu'elle a induites.

Par Boris Samuel
Docteur CERI-Sciences Po, Paris

L Le mouvement social de février 2009 en Guadeloupe, mené par le collectif Liyannaj Kont' Pwofitasyon (LKP), large front de syndicats, d'associations et de partis politiques¹, s'est structuré autour la dénonciation de la vie chère dans les Antilles. Il a donné lieu à une grève générale de quarante-quatre jours ayant pour revendication phare la revalorisation du pouvoir d'achat. Les demandes du LKP visaient notamment la diminution des prix, la mise en place de primes salariales et la promotion de la transparence.

Naissance et épanouissement d'un «mouvement du 21^{ème} siècle»²

La radicalité du mouvement a très rapidement mis une pression importante sur l'Etat. A l'été 2008, la fixation des prix des carburants avait été l'objet de critiques véhémentes, car la dégrue internationale des cours n'avait pas été répercutée sur les prix à la pompe. Les prix étaient administrés, et l'administration publique fixait à sa guise les profits de la société privée détentrice du monopole de l'approvisionnement (et dont Total est l'actionnaire majoritaire). Dès le début du conflit, les mécanismes de «formation des prix» servent de matrice à une critique des rapports de domination économiques et politiques. Ce sont les petits entrepreneurs qui se

mobilisent les premiers, rapidement rejoints et relayés par les demandes des syndicats de travailleurs. Les premiers appels à la grève sont lancés au mois de novembre 2008, en même temps que sont érigés les premiers barrages routiers. En parallèle, l'Etat tente de répondre de manière bureaucratique, notamment par la production de rapports d'audit demandés à l'Inspection générale des finances et à l'Autorité de la Concurrence. Ces derniers font surtout état de «dysfonctionnements» mais admettent des pratiques abusives, et des baisses de prix sont accordées. La contestation est cependant lancée, et le prix des carburants permet au LKP de se structurer autour d'une ample plateforme de 165 revendications. Celles-ci s'articulent autour de la notion de la pwofitasyon, qui renvoie à la fois aux profits abusifs et à l'idée de la persistance des rapports économiques hérités de la période coloniale et esclavagiste. Le LKP connaît très vite des succès retentissants et montre qu'il est véritablement un «mouvement du 21^{ème} siècle». Après le lancement de la grève générale illimitée le 20 janvier 2009, les premières négociations avec la Préfecture sont retransmises en direct à la télévision. Les Guadeloupéens voient pour la première fois des syndicats tenir tête aux services de l'État et parvenir à les déstabiliser grâce à leur maîtrise des dossiers techniques, les directeurs d'administration étant mis en difficulté sur leurs propres



DR

La révolte s'opère autant par le chiffre et l'écho des médias que par la pression des barrages routiers

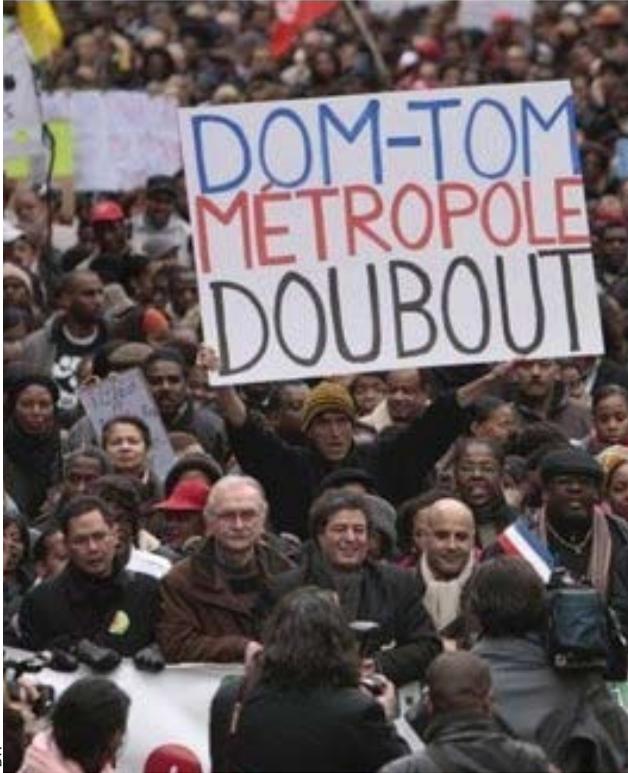
domaines d'expertise. Le mouvement obtient alors des victoires symboliques. Un dispositif d'encadrement des prix des «cent produits de première nécessité» et de surveillance des marges commerciales est entériné, ainsi qu'une prime salariale de deux cents euros pour tous les salariés touchant moins de 1,4 fois SMIC (le salaire minimum). Les plus grands hommes d'affaires et industriels des Antilles, parmi lesquels des «békés», anciens maîtres des îles, sont contraints de rendre des comptes et de négocier produit par produit les prix pratiqués dans les grandes surfaces dont ils sont propriétaires. Les mouvements syndicaux les acculent en brandissant des relevés de prix et les estimations chiffrées des marges abusives. La révolte s'opère autant par le chiffre et l'écho des médias que par la pression des barrages routiers qui paralysent l'île.

Réponse à la crise et institutionnalisation de la méfiance

L'analyse détaillée des mesures mises en place et des techniques employées montre néanmoins toute l'ambivalence de la contestation et des transformations qu'elle a induites. Si une politique apparemment volontariste d'amélioration du pouvoir d'achat et de transparence sur les prix est adoptée, dès le lendemain du conflit l'ambiance délétère et la méfiance prennent le pas sur l'enthousiasme. La «réponse» à la crise est décevante et la mise en œuvre des mesures est le réceptacle des conflits et des rapports de force qui ont donné naissance au

mouvement social. Ainsi, les baisses de prix n'apparaissent pas pérennes et les enseignes annoncent d'emblée qu'elles compenseront leur manque à gagner par des hausses de prix sur d'autres produits ; en outre, la prime salariale se révèle moins avantageuse qu'il ne semblait, car les impôts la diminuent sensiblement et le calcul détaillé du seuil de 1,4 SMIC fait l'objet de polémiques. Reste alors la politique de transparence et la dynamique de dialogue social... Mais l'annonce de la tenue d'États Généraux de l'Outre-Mer, initiative de l'Etat, est majoritairement vue par les Guadeloupéens comme une tentative de récupération de la contestation. En outre, tout en visant à «mettre à plat» les réalités économiques, les audits sur la formation des prix se multiplient, s'empilent sans apporter les preuves irréfutables de la pwofitasyon. Alors qu'elle devait être le point d'orgue de la «politique de transparence», une analyse approfondie des différentiels de prix entre la métropole et la Guadeloupe conduite par l'INSEE³, loin de pacifier la situation extrêmement tendue, jette de l'huile sur le feu. La différence de prix qu'elle affiche, moins de 15%, n'atteint pas le niveau attendu, les écarts de prix approchant 100% sur certains produits en rayon. L'étude est alors interprétée de façon négative, comme si elle préparait une remise en cause des acquis sociaux, parmi lesquels la prime salariale de 40% accordée aux fonctionnaires. La publication de l'étude est ainsi le prétexte à des passes d'armes entre préfecture, syndicats, responsables





DR

La transparence prend corps en tant que mode de gouvernement

politiques... Sur la question des carburants, les avis de l'Autorité de la Concurrence et les cinq diagnostics approfondis publiés entre 2009 et 2010, qui émanent aussi bien de l'administration que des syndicats, induisent une connaissance toujours plus approfondie de la situation, mais aussi une complexification permanente du problème. S'ils permettent de dévoiler et de mettre fin à certains abus, ils mettent aussi en valeur l'absence d'alternative claire en matière de politique d'approvisionnement, et l'usage trouble des audits par l'Etat, qui gère le dossier de manière discrétionnaire et sans changer fondamentalement ses pratiques. La «formule» de calcul des prix reste arbitraire et le marché opaque et monopolistique. Dans un apparent paradoxe, la politique de transparence déplace les lieux de l'affrontement en même temps qu'elle fait avancer la logique de dévoilement. Une «fièvre de la transparence» apparaît réellement s'être emparée de la Guadeloupe ; la meilleure connaissance de la réalité des prix et des marges, lorsqu'elle est effective n'aboutit qu'à la montée des méfiances et à l'émergence de nouveaux lieux d'opacité.

L'impératif de transparence comme mode de gouvernement

Pour autant, l'obtention de mesures - même temporaires - de baisse de prix et la mise en place de la politique de transparence incarnent une rupture dans la société guadeloupéenne. La lutte contre la vie chère s'ancre comme un mode d'expression de la révolte et la transparence s'impose comme une «valeur» qui reformule les rapports de domination. Certes, l'incertitude sur les pratiques abusives est plus grande que jamais et l'expertise échoue à fournir des constats indiscutables. Pour certains, comme les syndicats, le système capitaliste continue à protéger les abus et la «domination coloniale» ; pour d'autres, comme le patronat, il n'y a aucun «problème de prix» en Guadeloupe. Mais la transparence prend corps en tant que mode de gouvernement. En donnant lieu à des compréhensions diverses, la transparence, en permanence recherchée et débattue mais jamais épuisée, structure les relations sociales et les définit. De nouveaux dispositifs de pouvoir apparaissent. Les prix jouent un rôle de «signal» dans le débat politique et dans les rapports de force entre acteurs sociaux. La Préfecture prend ainsi des mesures quasi sécuritaires avant les annonces de hausse des prix du carburant, en allant jusqu'à tenter de limiter, voire de censurer l'information statistique comme elle l'a fait en juillet 2010 - ce qui n'est pas commun dans un département français. Les syndicats menacent de leur côté de reprendre la grève. La publication de l'indice de prix prend ainsi une résonance inédite dans le débat public. Des rituels de présentation des chiffres sont mis en place, les responsables de l'administration étant régulièrement invités à commenter le nouvel indice des prix lors des émissions matinales de Radio Caraïbes Internationale. La question des prix, ses imaginaires économiques et son opacité sont désormais omniprésents sur la scène politique guadeloupéenne. La lutte contre la pwofitasyon espérait triompher par la surveillance des prix et la transparence, mais ces dernières semblent avoir reconduit les hiérarchies sociales plus qu'elles ne les ont remises en cause. Néanmoins, elles contribuent à écrire une nouvelle page de l'histoire politique de la Guadeloupe, en offrant une reformulation de ses relations de pouvoir ■

1 Soit l'Alliance contre la Pwofitasyon créée à l'appel du syndicat guadeloupéen majoritaire, l'UGTG, Union Générale des Travailleurs Guadeloupéens, issu des mouvements indépendantistes. Le LKP compte 49 organisations
 2 Expression reprise à Julien Mérión, politiste à l'Université des Antilles Guyane, Guadeloupe
 3 Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

ÉCONOMIE MORALE DE L'EAU PUBLIQUE

En Italie, la lutte contre la privatisation de l'eau s'est transformée en une bataille contre la marchandisation de la vie et le démantèlement des services publics.

Par Emanuele Fantini
Docteur en Sciences Politiques, université de Turin

Le 12 et 13 juin 2011, les Italiens étaient appelés à se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de deux normes de privatisation de l'eau : l'obligation, pour les administrations locales, de déléguer avant la fin de l'année la gestion des services d'eau à des sociétés par action (publiques, privées ou mixtes), et l'inclusion, dans la facture d'eau, de la rémunération des capitaux investis dans le secteur selon un taux fixé par loi à 5%. Le résultat a constitué une véritable surprise : alors que les 24 référendums organisés depuis 1997 n'avaient jamais atteint le quorum des 50% de participants nécessaire à leur validation, plus de 55% du corps électoral ont participé au vote et ont massivement choisi d'abroger ces deux normes¹. L'analyse médiatique de ce succès a alterné entre explications conjoncturelles (le deuxième coup porté au gouvernement Berlusconi après l'échec des élections administratives), anthropologiques (le rejet par la majorité de la population du modèle politique et culturel berlusconien ou néolibéral), ou digitales-réductionnistes (la victoire du web 2.0 sur l'establishment politique et médiatique, en analogie avec les mobilisations des indignados espagnols ou le Printemps arabe).

Pourtant, il y a beaucoup plus qu'une victoire référendaire. Le mouvement qui a porté le non à la privatisation est en réalité animé par une pluralité de revendications. S'il a été rendu public dans la presse à l'occasion de la victoire référendaire, il est actif depuis une dizaine d'années. Ses



TaxiQuorum il 12 - 13 giugno chi porti a votare?

DR Les opposants à la privatisation de l'eau ont organisé un service d'entraide pour emmener les gens voter

origines remontent au mouvement altermondialiste qui demeure très dynamique et compte quelques succès à son actif, en vertu de sa capacité à mobiliser et à animer une vaste coalition, aidée aussi par la valeur symbolique et stratégique que constitue l'eau. Ainsi, à côté des dénonciations altermondialistes désormais classiques quant aux méfaits du néolibéralisme, nombreux sont ceux qui ont rejoint le mouvement de protestation : des élus locaux craignant de perdre le contrôle d'une ressource stratégique pour gouverner le territoire, des syndicats redoutant les effets sur les droits des travailleurs, notamment en raison de la restructuration inéluctable des entreprises de ce secteur selon une logique purement financière et managériale, des comités civiques dénonçant la prédation des eaux de source par l'industrie de l'eau en bouteille, des consommateurs soucieux des augmentations de tarifs, les écologistes, les ONG, les scouts et les paroisses refusant la marchandisation d'un don de Dieu, essentiel pour la vie humaine et des écosystèmes...

LE MOUVEMENT EST ANIMÉ PAR UNE PLURALITÉ DE REVENDICATIONS

Les partis politiques ont été les grands absents de ce mouvement. On peut l'expliquer par leur incapacité à saisir sa portée et à comprendre ses revendications ; mais il est également certain que l'antipolitisme sous-jacent à la protestation et l'allergie du mouvement face à tout leadership, qu'il soit institutionnel ou charismatique, a joué un rôle important d'exclusion des partis. Au-delà de cet antipolitisme apparent, on peut cependant déceler plus profondément la manifestation d'un renouvellement des conceptions et pratiques du politique, fait de nombreuses hybridations. Car si les «réseaux sociaux» ont joué un rôle indéniable pour mobiliser les électeurs à l'occasion du référendum, en surmontant le silence des médias officiels, la plupart des revendications contre la privatisation de l'eau a été promue en recourant à des moyens assez traditionnels : des cortèges et manifestations de rue, le jeûne de quelques prêtres missionnaires, d'innombrables conférences et débats publics, du lobbying auprès des élus locaux et nationaux. Ces actions ont été facilitées par l'implication de professionnels militants - juristes,

ingénieurs, économistes - qui ont aidé le mouvement à s'orienter dans les méandres d'une législation confuse et contradictoire, à apporter des informations et nourrir les dossiers, à élaborer des propositions de loi et des solutions institutionnelles alternatives. Par ailleurs, le mouvement a été l'occasion d'une revalorisation du local contre la caste nationale des affaires politiques et économiques : chacun des principaux partis politiques, le Parti Démocratique à gauche et la Ligue du Nord à droite, a connu en son sein ce déchirement entre partisans de l'eau publique, notamment chez les élus locaux et promoteurs de la délégation, en particulier parmi les membres du Parlement national. Le mouvement contre la privatisation de l'eau a donc contribué à restructurer la différenciation politique, rendant obsolète l'axe droite-gauche et en promouvant l'axe national-local. Cependant, le rôle des administrations locales est en réalité plus ambigu. Plusieurs municipalités et quelques régions se sont trouvées en première ligne dans la bataille contre la privatisation, pour soustraire leur eau au contrôle des multinationales et poursuivre leur propre stratégie, qui vise généralement à créer des «champions régionaux» de l'industrie de l'eau. Mais ces dernières années, les municipalités des grandes et moyennes villes du pays se sont lancées dans le Risiko² des restructurations et fusions d'anciennes entreprises municipales de gestion de l'eau, contribuant à la concentration par absorption de plus de dix milles gestionnaires en une poignée de sociétés multiutilities - Acea (Rome), A2A (Milano et Brescia), Iren (Torino, Genova, Parma et Piacenza), Hera (Bologna) - qui se partagent le marché italien.

A côté des municipalités, les principaux associés de ces compagnies sont des banques et des fondations bancaires italiennes, des groupes privés comme les françaises Suez et Veolia, des fonds d'investissement ainsi que des entreprises de construction. Ces sociétés représentent l'instrument d'un nouveau capitalisme municipal qui tente de surmonter les contraintes budgétaires et le diktat du pacte de stabilité européen et surtout de continuer à gérer la rente politique, économique et clientéliste que constitue la distribution de l'eau. Les opposants à la privatisation de l'eau dénonçaient précisément le fait que les élus locaux soient en situation de conflit d'intérêts, représentant à la fois des citoyens soucieux de la qualité du service et des actionnaires cherchant à maximiser le profit et la valeur du capital. Ils critiquaient la renégociation perpétuelle entre administration publique et gérant privé du contrat de délégation, qui ouvre nécessairement la voie à des arrangements et



LES CITOYENS ONT PRIS CONSCIENCE DE LA CENTRALITÉ DE L'EAU, «BIEN COMMUN»

les chevauchements entre positions professionnelles et positions de pouvoir (dans la politique, l'économie et la finance), source d'opacité des pratiques.

Ce sont ces ambiguïtés qui ont amené de nombreux citoyens à prendre conscience de la centralité de l'eau pour le gouvernement du territoire : ils ont été désorientés par la difficulté de retracer l'identité des acteurs contrôlant les services de l'eau, indignés par l'idée qu'ils en tiraient des profits significatifs et préoccupés par les conséquences de la logique managériale, notamment en termes d'augmentation des tarifs et de déclin de la qualité du service. Tous ces arguments se sont fondus pour former une économie morale de l'eau publique, «bien» redécouvert «commun», objet d'un «droit humain fondamental».

La dénonciation de l'illégitimité morale et politique du nouveau système s'est traduite par le développement de pratiques de dissidence : les citoyens ont certes continué à payer leur facture, mais ils l'ont fait à leur municipalité et non à la compagnie de gestion privée. Mais le mouvement a surtout été efficace au niveau de l'imaginaire politique, à travers le narratif d'une réinvention du territoire, avec le slogan «ni publique, ni privé, mais locale», ou à travers la célébration de fontaines publiques ou d'innombrables projets éducatifs destinés aux écoles, aux jeunes et aux associations. Cet effort a été très efficace pour transformer dans l'imaginaire populaire la lutte contre la privatisation de l'eau en une bataille paradigmatique contre la marchandisation de la vie et le démantèlement des services publics. Pour ne pas gaspiller le capital de militance ainsi constitué, le principal défi pour le mouvement est maintenant de traduire la victoire symbolique et politique en résultats concrets, dans un contexte marqué par la confusion du cadre normatif, les pièges cachés par la technicité des dossiers, les contraintes budgétaires et la pluralité des intérêts en jeu ■

DR
1 Le référendum a également abrogé la disposition pour la reprise du programme nucléaire ainsi que la norme sur le «légitime empêchement», introduite l'année passée pour autoriser le Président du Conseil et les ministres, lorsqu'ils sont impliqués, à ne pas se présenter devant les juges et différer la séance du tribunal

2 Nom italien du jeu de société «Risk» qui partage de nombreuses caractéristiques avec le jeu de guerre

Les citoyens ont été désorientés par la difficulté de retracer l'identité des acteurs contrôlant les services de l'eau

L'ÉCLATEMENT DES MOBILISATIONS PROFESSIONNELLES À L'HEURE DU «20 FÉVRIER»

Le cloisonnement des revendications professionnelles, comme l'affirmation de leur caractère unique et légitime, laissent entrevoir une gestion corporatiste des acquis sociaux.

Par Montserrat Emperador Badimon
Doctorante à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence

L'année 2011 se caractérise par un nombre remarquable de conflits sociaux. Des grèves, menées par plusieurs corps professionnels depuis le mois de janvier, ont laissé transparaître un profond malaise à l'égard des modalités de gestion du monde professionnel. Ingénieurs du secteur parapublic, enseignants et médecins dénoncent la dévalorisation matérielle, symbolique et politique des conditions de régulation et de pratique de leurs métiers. Ces différents corps de métier se sont mobilisés de manière fragmentaire mais simultanée avant que leurs mouvements ne se durcissent, concomitamment aux actions menées par le Mouvement du 20 février (M20) et à l'adoption d'un «accord social»¹, considéré comme insuffisant au regard des revendications exprimées. Toutefois, la supposée spécificité de chaque secteur (enseignants, ingénieurs, médecins, etc.) a toujours été mise en avant pour légitimer des protestations séparées. Ces mobilisations sectorielles, menées sous la menace d'une politisation des revendications en cas de non-satisfaction des demandes professionnelles, ont été révélatrices de négociations corporatives des acquis sociaux.

Les raisons du mécontentement

L'année 2010 avait été parsemée de grèves de 24h ou 48h menées dans l'administration publique. En février 2011, une grève de greffiers, longue de plusieurs mois, est désactivée

suite à la promesse faite au personnel du ministère de la Justice de mettre en place un cadre statutaire particulier. Outre ces collectifs professionnels, d'autres corps de métiers ont rejoint les rangs des protestataires. Ainsi en est-il des ingénieurs des télécommunications, des médecins internes et résidents et des enseignants des collèges et lycées qui, tant par la durée de leurs grèves que par l'impact social qu'elles ont eu, ont manifesté de manière claire le refus de leurs conditions de travail. Un registre commun de dénonciation relie ces collectifs : considérant appartenir à une «classe moyenne en crise», tous dénoncent le mépris public de leurs compétences techniques, vecteurs de leur insertion sociale et politique.

Les ingénieurs de Maroc Télécom, en grève à plusieurs reprises depuis le mois de mars, dénoncent le gel prévu de leurs salaires à un moment où la compagnie «double ou triple ses bénéfices». Pour eux, il s'agit moins de pointer une distribution inégale des bénéfices que de déplorer les modalités de reconnaissance et de distinction, sur un plan symbolique et social, des personnels techniques ayant participé à la réussite collective. La précarisation du statut des ingénieurs illustre le rapprochement de leurs conditions de travail avec celles des salariés moins qualifiés de la compagnie, soulignant par là même une perte d'autonomie dans leur pratique professionnelle.

Un malaise analogue est ressenti par les médecins



AIC Press

Les enseignants manifestent l'impossibilité de «former les élèves à la citoyenneté alors que leur dignité professionnelle n'est pas assurée»

internes et résidents, dont les conditions de travail (non reconnaissance du statut de docteur, absence d'assurance maladie publique et fonctionnarisation tardive) ne sont pas seulement dénoncées comme facteur de stress personnel et matériel, mais en ce qu'elles sont symptomatiques de leur marginalisation au sein des instances de régulation de la profession.

Même son de cloche parmi les enseignants qui manifestent l'impossibilité de «former enfants et adolescents à la citoyenneté alors que leur dignité professionnelle n'est pas assurée». Ils considèrent que les blocages à la promotion interne et le gel de leur salaire les mènent à la précarité tant matérielle que morale. Une situation qui attesterait, selon les concernés, de l'existence d'un «complot» contre la mission éducative ainsi que de la prévalence d'une politique prédatrice, prisonnière du court-terme et indifférente aux éventuelles retombées sociales.

Ces trois corps expriment un fort attachement à l'utilité sociale de leur métier. Celui-ci serait mis à mal par l'adoption de normes de gestion (dans la lignée du New Public Management et de ses priorités financières) dans des secteurs d'intérêt social (tels la santé, l'enseignement ou les communications) et mépriserait le professionnalisme de ces corps. Dans le cas d'une entreprise privatisée (Maroc Télécom), la logique dénoncée est celle de l'accaparement des ressources à des fins privées. Pour les départements ministériels de santé et d'enseignement, c'est la logique de choix budgétaires soumis à d'autres impératifs que

ceux relevant de l'intérêt général, tel que le conçoivent les protestataires, qui est critiquée. Une double dénonciation se fait jour à travers la mobilisation des métiers : l'État malmène la société en la «délestant» des professionnels dont elle a besoin.

Modes d'articulation du mécontentement

L'accord signé le 26 avril 2011 stipule une revalorisation salariale de six cents dirhams pour l'ensemble des fonctionnaires et des agents des collectivités locales, une augmentation du SMIG de 15% et une augmentation des pensions de retraite les plus basses à mille dirhams. De même, le délai minimum de promotion interne au sein de la fonction publique est réduit à cinq ans. Mais ces mesures ont rapidement été décriées, certains y voyant la faiblesse des syndicats vis-à-vis du pouvoir central.

Trois logiques cristallisent l'opposition à cet «accord social». La première émerge de tendances dissidentes au sein des organisations signataires. Elles expriment ouvertement leur mécontentement à travers des communiqués diffusés sur les réseaux sociaux. Si ces contestataires poursuivent les grèves, ce n'est pas seulement pour dénoncer le caractère insuffisant des mesures accordées (à l'instar des syndicats majoritaires du secteur des télécommunications) mais pour rendre évidentes les fractures à l'intérieur de leurs organisations. La deuxième logique résulte d'une intensification des protestations venant de secteurs encadrés par des syndicats exclus du dialogue social -





AIC Press

Les médecins demandent la reconnaissance de leur mission sociale

à l'instar des employés des collectivités locales et du département de santé affiliés à l'ODT. La dernière logique provient de secteurs s'estimant lésés par les cinq syndicats majoritaires lors du «dialogue social». C'est notamment le cas des médecins résidents et internes et des enseignants de l'enseignement primaire qui prônent une intensification des protestations ainsi qu'une re-syndicalisation des collectifs.

Après avoir fait grève plusieurs jours en 2003 ainsi qu'au cours de l'année scolaire 2007/2008 (trois jours de grève tous les mois, cela pendant dix mois), les enseignants de l'Éducation nationale au statut correspondant à l'échelle 9, battent à nouveau le pavé en mars 2011. Logistiquement soutenus par l'ODT, les enseignants dénoncent «leur abandon», par les syndicats majoritaires, lors des négociations du dialogue social. En tête de leurs revendications : la promotion interne, une disposition envisagée par le statut de la fonction publique et sanctionnée par l'accord du mois d'avril, mais pas appliquée de manière systématique. Or, le passage de l'échelle 9 à l'échelle 10, s'il est synonyme de revalorisation salariale, symbolise surtout la reconnaissance de leur mission sociale.

Les médecins résidents et internes revendiquent, quant à eux, l'équivalence de leur diplôme avec le niveau de doctorat et la reconnaissance du statut de fonctionnaire depuis la première année de résidence ainsi que l'amélioration de leur système de protection sociale et

sanitaire. Deux manifestations, menées les 5 et 27 mai, ont particulièrement retenu l'attention des médias, à cause de leur caractère massif² et inattendu.

La violence policière qui s'en est suivie a non seulement contribué à renforcer leur mouvement mais aussi à justifier l'arrêt de l'activité des CHU pendant plusieurs jours. Les actions ont été conduites par une structure de coordination, appelée Commission nationale des médecins internes et résidents, sous la houlette du Syndicat autonome des médecins du public, indépendante des principales centrales syndicales.

Les modes de protestation déployés par les enseignants et les médecins jouent sur l'imaginaire et sur les implications concrètes que revêtent leurs missions d'utilité sociale : les médecins ne soignent plus leurs patients et à quelques semaines des épreuves du baccalauréat, les enseignants ne forment plus leurs élèves. Les deux collectifs comptent sur le fait que leur mission reste objectivement stratégique et ce, en dépit d'une faible capacité d'influence sur l'organisation politique de leur profession. Pour ces acteurs, il n'y a pas remise en cause de leur mission (certains critiques les accusent de faire du «chantage social») mais bien plutôt instrumentalisation de leur position pour défendre leur métier.

LES REVENDICATIONS SECTORIELLES SONT PERMÉABLES À UNE DÉNONCIATION PLUS GÉNÉRALE

La variable «20 Février» et la fragmentation indépassable

Malgré cette trame argumentaire commune, les collectifs d'enseignants, de médecins et les cadres du secteur des télécommunications veillent à se distinguer les uns des autres. La construction de différences intersectorielles éloigne également ces protestations de la dynamique du M20, jugée «politique» et déviante vis-à-vis de la spécificité des «revendications professionnelles».

Pourtant, le «20 Février» trouve des échos, certes partiels et temporaires, dans la conflictualité dans le champ du travail, et ce faisant y est relativement performatif. La coïncidence temporelle des mobilisations professionnelles et de la protestation politique est frappante. Les travailleurs en



AIC Press

Au Maroc, la gestion matérielle du mécontentement social est un mode éprouvé

grève évoquent sciemment cette coïncidence pour entretenir l'ambiguïté des rapports entre les deux types de dynamiques : s'agit-il d'une simultanéité accidentelle ou d'une synchronisation intentionnée ? L'enjeu est de contourner les accusations dépeignant les travailleurs comme des «chevaux de Troie» du M20 - ou, pire encore, des sujets passifs récupérés par ce dernier - tout en profitant du climat d'opportunité, collectivement entretenu par la multiplicité des protestations.

Par ailleurs, les corps de métier en grève font valoir comme gage de légitimité et preuve de leur volonté conciliatrice vis-à-vis du gouvernement, les termes strictement professionnels de leurs revendications ; une bonne volonté susceptible de disparaître en cas de non satisfaction de ces demandes. «Ghayzidou fil matalib» est une idée qui revient souvent dans le discours des travailleurs mobilisés et elle revêt deux sens : celui du prolongement des actions menées et celui d'une perméabilité des revendications sectorielles à une dénonciation plus générale. Autrement dit, les salariés menacent les pouvoirs publics de remplacer leurs revendications salariales et statutaires par des revendications plus politiques qui expliciteraient les liens entre droits professionnels particuliers et droits politiques collectifs. Autrement plus subversive puisqu'elle mettrait directement en cause l'ordre politique, cette protestation pourrait ainsi déboucher sur une coordination entre les différents secteurs professionnels, ou entre ceux-ci et d'autres acteurs de la scène politico-protestataire.

Cette menace a aussitôt été désactivée par la reprise des négociations bilatérales entre le gouvernement et les corps professionnels. De fait, les professionnels de la santé ont mis fin à leur grève début juillet, suite à un accord conclu avec leur ministère de tutelle reconnaissant partiellement la promotion statutaire des médecins internes et résidents. Loin d'être inédite au Maroc, la gestion matérielle du mécontentement social est un mode éprouvé. Le traitement public du dossier des diplômés chômeurs fournit un exemple durable de régulation de la protestation par le biais de récompenses tangibles et symboliques (en l'occurrence, des postes d'emploi dans la fonction publique). Si ce mécanisme a pour effet d'entretenir le souffle des protestations, celles-ci tendent à faire preuve de retenue. Paradoxalement, le fait que les travailleurs agitent la menace du «décloisonnement» et de la politisation des mobilisations professionnelles paraît révéler l'ancrage d'une gestion corporatiste de la question sociale. Ce faisant, les travailleurs sanctionnent le caractère unique, non transférable des griefs qu'ils subissent, et justifient ainsi la légitimité de leur mobilisation. Le scénario d'un front commun interprofessionnel ou d'une grève générale semble donc improbable ■

1 Concerté entre les cinq syndicats considérés comme majoritaires (UMT, CDT, FDT, UGTM et UNTM) et le gouvernement

2 Selon les chiffres évoqués dans la presse, la manifestation du 5 mai aurait rassemblé un millier de médecins, et celle du 27, 8 000

3 Ils vont surenchérir

LA COURSE À EL KHOBZA

En Tunisie, corruption, racket, prébendes ont longtemps constitué les étapes obligées d'une économie de la débrouille. Jusqu'au moment où, empiétant sur la dignité des gens, ils ont cessé d'être considérés comme acceptables. Décryptage d'une révolution.

Par Hamza Meddeb
Docteurant CERI-Sciences Po, Paris

La révolte de Sidi Bouzid, qui a été le point de départ de la révolution tunisienne du 14 janvier 2011, s'insère dans une suite de mouvements protestataires qui ont secoué la Tunisie depuis quelques années. Ces mouvements sociaux ont été avant tout le fait des jeunes, de cette génération de la débrouille contrainte de vivre d'expédients et de petits boulots. Le gouvernement tunisien en était bien conscient lui qui avait décrété l'année 2010 «Année de la jeunesse» et dont le slogan prémoniteur était «une jeunesse capable de relever les défis»...

Les difficultés quotidiennes de l'économie de la débrouille

Les emplois dans les centres d'appel, le travail intérimaire ou précaire marqué par une suite sans fin de contrats à durée déterminée et la participation à l'économie de débrouille constituent, pour la très grande partie de ces jeunes, diplômés ou non, les seules modalités d'insertion dans le marché du travail. Leur quotidien est «un provisoire qui ne cesse de durer¹» et il cristallise d'autant plus le rejet et le mécontentement que cette «débrouille» est vécue comme le produit de mécanismes d'insertion biaisés par la corruption et le clientélisme. Chômeurs, travailleurs suppléants, jeunes diplômés précaires, ouvriers intérimaires, vendeurs à la sauvette, contrebandiers, petits trafiquants ou marchands ambulants, migrants mais aussi retraités en manque de revenus, mères de famille tentant de compléter les revenus insuffisants du foyer, petits



DR
Pour nombre de Tunisiens, le quotidien est «un provisoire qui ne cesse de durer»

fonctionnaires ou salariés ne réussissant plus à subvenir aux besoins de la famille sont les principales figures de ce que les Tunisiens appellent la «course à el khobza» (yejri 'al khobza - la course au pain). Pour eux, cette course est la seule manière de bénéficier d'une sécurité économique, de participer à la consommation et aux modes de vie modernes. Elle reflète un quotidien fait de labeur, de privations mais également d'incertitudes et d'insécurité : il faut simultanément faire preuve de ruse et être capable d'«encaisser» les tracasseries qui ponctuent le quotidien ; accepter un emploi déclassé, précaire et sous-payé ; jongler avec l'endettement et se débrouiller en vivant en marge de la légalité ; être perpétuellement susceptible d'être puni, racketté ou dénoncé.

Courir derrière el khobza nécessite beaucoup d'efforts et d'obstination mais aussi la mobilisation d'«arts de faire» avec les forces de l'ordre, ce qui revient à mettre en place des arrangements et à monnayer les pouvoirs. L'accès différencié à des sources d'accumulation dépend de la capacité des différents acteurs à domestiquer les violences policières : les acteurs de la débrouille acceptent de payer, s'accommodent des prébendes, voire œuvrent à mettre en place de tels arrangements parce que la relation à l'Etat

LA COURSE À EL KHOBZA REFLÈTE UN QUOTIDIEN FAIT DE LABEUR

est fondamentale pour poursuivre ces trafics et perpétuer les activités informelles. L'Etat incarne la sécurité et la subsistance, non par la redistribution proprement dite, mais par la protection et la sécurisation des profits ainsi que par l'accès aux sources d'accumulation. Parce que l'économie de débrouille est un haut lieu de concurrence et de conflit (autour des parts de marché, de l'élimination de rivaux ou de la définition de rapports privilégiés avec des fournisseurs et des agents d'autorité), le pouvoir (Etat, parti) peut s'insérer dans les rouages de la course à el khobza. La protection des profits suppose l'existence de barrières à l'entrée pour empêcher l'arrivée massive des classes populaires et moyennes paupérisées tentées par les revenus générés par cette économie «trafiquante» : la généralisation de ces pratiques risquerait de léser l'ensemble des acteurs établis, car «si tout le monde y participe, personne ne pourra

manger el khobza». Dès lors, les dîmes, les prébendes, les arrangements aux postes frontières et les licences distribuées par le RCD (l'ancien parti unique) façonnent une économie des droits d'entrée illicites qui joue sur la concurrence, la compétition et les rivalités entre les acteurs ; en protégeant el khobza des uns, ils en privent forcément d'autres.

En intégrant les règles du jeu du régime, les acteurs de l'économie de débrouille arrivent cependant à apprivoiser les contraintes qui jalonnent leur course à el khobza. Ils tentent de braconner dans la forêt de contraintes pour faire des «coups». Les commerçants de souks libyens payent les agents de la police municipale (taratib) pour éliminer les vendeurs à la sauvette et accaparer le coin de la rue ; les trafiquants envisagent les dîmes versées et les licences délivrées par le parti comme des moyens de dompter la violence policière, notamment lors des fouilles et des contrôles aux barrages ; les passeurs s'arrangent avec des gardes-frontières sous-payés et obligés de se payer sur les candidats au départ ; les jeunes diplômés payent un «piston» (wasta) pour avoir un emploi ou être titularisé dans la fonction publique. Les prébendes et les dîmes ponctuent les différentes étapes des activités économiques de la débrouille. Les acteurs de l'économie de débrouille qui ne peuvent se prévaloir d'une proximité avec le pouvoir, de carte du parti ou d'«épaulement» (piston) au sein de l'administration pour les protéger n'ont d'autre choix que de payer pour manger el khobza.

La révolte contre les logiques socio-politiques de l'insertion par la débrouille

C'est la conscience d'être constamment brimé, poussé aux marges et condamné à mener une existence dépourvue de dignité qui a alimenté la révolte puis la révolution. Les acteurs de l'économie de débrouille ont alors questionné les logiques de prélèvement et de régulation et partant leur relation à l'Etat. Dans la Tunisie de Ben Ali, il fallait payer pour tout : payer des hauts responsables dans l'administration ou des membres des «clans» pour trouver un emploi dans la fonction publique, payer l'omda pour avoir une attestation et déposer le dossier de boursier, pour éviter la conscription militaire, pour avoir une carte d'handicapé et même pour toucher les aides distribuées par le RCD, payer le policier pour faire entrer, acheminer et vendre la marchandise dans les souks, payer le bureaucrate pour accélérer une procédure ou obtenir une autorisation, payer un intermédiaire pour avoir un emploi dans le secteur privé. La diffusion du racket à tous les échelons de l'administration et la violence des prélèvements a mis en évidence la chaîne





La banane était devenue le symbole de la prédation car son importation était réservée aux membres des clans proches de l'ancien président

de prédation qui s'était enchevêtrée dans la course à la survie. La corruption et le racket ont cessé d'être considérés comme normaux et acceptables à partir du moment où ils ont empiété sur la dignité des gens en leur volant non seulement leur pain mais surtout en leur «mangeant leur sueur». Cette expression populaire tunisienne reflète le sentiment d'injustice et la violence des rapports de prédation et d'exploitation. Incarnant le labeur et la dignité, la sueur est indissociable de l'estime de soi qui passe notamment par la capacité à gagner honnêtement el khobza, à s'arracher dignement de la pauvreté et de l'indigence, à se faire respecter et reconnaître. A partir du moment où la violence est devenue première dans les relations de la course à el khobza, où elle est devenue explicite, elle a alimenté l'amertume, le sentiment de mépris et d'abaissement à la base de la révolte.

La révolte de ces Tunisiens est aussi le produit de l'accumulation de frustrations, du désenchantement, de l'humiliation (hogra) et de la crise suscitée par l'absence d'avenir. L'incapacité de bénéficier d'un dû qu'on estime mériter et dont on a été privé parce que ne faisant pas partie des «élus» ou des «privilegiés» a généré un sentiment d'injustice d'autant plus fort que les politiques de redistribution s'amenuisaient avec l'essoufflement du «modèle» dualiste de développement, l'étiollement des ressources clientélares, l'emballage du racket et la disparition d'un égalitarisme moral prôné par l'Etat bourgeois. Modalité parmi d'autres de la course à el khobza, l'émigration clandestine (harga) - avant et de façon concomitante à la révolte - doit aussi être comprise comme une tentative de s'affranchir d'une condition que l'on juge

inacceptable, de défier le mépris des puissants dans une ultime tentative d'émancipation.

En se rassemblant au lendemain de l'acte désespéré de Bouazizi devant le siège du gouvernorat, les manifestants cherchaient moins à affronter l'Etat qu'à contester ses modes de gouvernement jugés indignes. Les premiers rassemblements avaient d'ailleurs réuni des jeunes marchands de fruits et légumes qui brandissaient des bananes. Ce geste n'était pas anodin : la banane est le symbole de la prédation qui a accompagné la libéralisation, puisque son importation a été exclusivement réservée aux membres des «clans» proches de l'ancien président Ben Ali. Ce faisant, la population pointait du doigt le décalage indécent entre les efforts et les sacrifices quotidiens endurés par les «petites gens» pour gagner el khobza en vendant avec la sueur de leur front des bananes, et les fortunes amassées frauduleusement par les importateurs de ce fruit. De cette mobilisation a fusé la première revendication de la révolte : un partage équitable des richesses nationales entre groupes sociaux et entre régions du pays. Cette revendication a été le point de départ du «passage au politique» de ces populations. Ce mouvement a progressivement repoussé les limites du politiquement possible, et s'est affirmé au fil des semaines d'affrontement, alimenté notamment par la brutalité de la répression et la facilité avec laquelle les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur les manifestations pacifiques. Cette expression ultime du mépris (hogra) a donné sa dynamique à la révolte. Leur vie ne valait vraisemblablement pas grand-chose pour le régime de Ben Ali et dès lors ils n'avaient plus rien à perdre ■

1 Cette expression et les suivantes sont tirées d'entretiens réalisés entre 2007 et 2010 dans le cadre de ma thèse

ÉCONOMIE POLITIQUE DES MOUVEMENTS DE DÉSHÉRITÉS

La transformation des revendications sociales en revendications démocratiques représente l'enjeu majeur de la situation politique marocaine.

Par Omar Aloui
Économiste, consultant

L'équilibre social et les moyens d'existence de la population ont été assurés, au cours des premières décennies du Maroc indépendant, par l'extension du champ du travail rémunéré (production marchande et salariat) en

articulation avec des mécanismes de protection gérés par les réseaux traditionnels (familles, collectivités, clans), ou construits par l'Etat à travers le contrôle de l'accès aux rentes (ressources naturelles, emplois publics, droits préférentiels).

Suite aux réformes libérales et politiques engagées depuis la fin du règne de Hassan II, ces rapports sociaux ont été atteints dans leurs fondements. D'une part, la privatisation de pans entiers de l'économie a réduit la sphère économique directement gérée par le pouvoir politique. D'autre part, le recours massif à la formule du partenariat public-privé pour la réalisation des grands projets a requis la mobilisation de ressources foncières et la dépossession de leurs usagers. Enfin, le souci de renouvellement du personnel politique a été acheté au prix d'avantages ciblés sur les territoires administrés par les «proches». De sorte qu'in fine, les supports économiques du statu quo social (accès aux ressources naturelles, emplois publics, droits préférentiels) se sont réduits comme peau de chagrin, faisant apparaître des groupes sociaux laissés-pour-compte.

Ces nouvelles figures de la revendication sociale, qui se considèrent comme les déshérités du Makhzen, sont représentés notamment, mais non exclusivement¹, par les

filles de mineurs en chômage qui entravent les exportations et occupent les bureaux de l'OCP pour réclamer un emploi dans l'entreprise publique ; les diplômés qui bloquent les gares à Nador ou à Safi, les routes à Tinghir, pour revendiquer un accès prioritaire à l'emploi public dans leur ville ; les femmes appartenant aux familles ayant des droits sur les terres collectives, qui manifestent devant le Parlement pour modifier les règles de compensation, en cas de vente des terres ; ou les familles résidant dans les provinces sahariennes installées dans un camp provisoire, le temps de demander un accès privilégié au logement social. Actuellement, ces mouvements se distinguent par un positionnement politique ambigu, voire paradoxal, interpellant le Makhzen dans sa fonction de tuteur² pour résoudre leur problème d'accès aux moyens d'existence, tout en se réclamant de principes antinomiques tels que l'égalité ou la répartition équitable des richesses, principes révolutionnaires par excellence. De ce fait, et malgré l'accalmie obtenue grâce à la réactivité de la réponse officielle empreinte de «compassion» envers ces groupes sociaux, la convergence entre ces mouvements et ceux réclamant le changement démocratique n'est pas exclue. Tout dépend de la capacité du Makhzen à apporter les innovations majeures que requiert la gestion de cette nouvelle question sociale, tout en préservant les acquis de ses anciens défenseurs. La transformation des revendications sociales en revendications démocratiques représente l'enjeu majeur de la situation politique



marocaine. Paradoxalement, elle prend à rebrousse-poil une gauche politique, embourbée dans une stratégie de réformes consensuelles des institutions.

Economie des mouvements des déshérités

Les groupes des déshérités sont formés par les populations anticipant un déclasserement social (prolétarianisation), du fait de la rupture du contrat implicite qui les liait aux pouvoirs de tutelle. Ils déploient des actions ciblées envers les autorités, supportées par un récit qui parle aux familles et à la société locale, tout en se réclamant des principes universels d'égalité auxquels sont plus particulièrement sensibles les acteurs extérieurs au territoire. C'est ainsi que les droits particuliers ou préférentiels réclamés ont été rattachés aux souffrances des années de plomb (Tinghir), aux traditions de l'industrie minière (Youssoufia), au contrat moral liant les détenteurs de diplômes avec l'Etat, aux droits des locaux à recevoir une part des rentes générées par l'exploitation des ressources naturelles (Sidi Ifni), ou à la revendication de la modification des conditions d'accès à la terre de statut collectif dans le sens d'un droit égal des hommes et des femmes et non plus des seuls hommes lors du versement des compensations liées à des mesures de reconversion foncières (mouvement des soulaliyates). Dans leur ensemble, les mouvements demeurent sur un registre loyaliste, ne recherchant pas la mise en place de coordinations horizontales constitutives d'une menace politique pour le pouvoir central. Parallèlement, les slogans affichés lors des manifestations et des récits rapportés par les réseaux sociaux font directement et fortement référence aux principes de droit, d'égalité, d'équité et de pitié, plus aptes à mobiliser le soutien venu de l'extérieur.

Du point de vue territorial, ces mouvements sont concentrés dans les centres urbains de taille petite à moyenne, dans lesquels les opportunités d'emploi sont réduites et où le temps consacré aux manifestations n'a que peu de valeur, contrairement au coût d'opportunité dans les métropoles. Du point de vue opérationnel, ils situent leurs actions en dehors des normes de l'action revendicative classique et de la doléance (chikaya)³, en ayant recours aux sit-in, aux menaces d'immolation, à l'usage des tee-shirts ou de la communication sur le net. Ils choisissent d'agir sur un terrain sensible pour les représentants locaux du Makhzen, se dotent de leaders indépendants et négocient selon des modalités «participatives», qui les poussent souvent à des compromis proches du plus petit dénominateur. Ce profil de revendications sociales, appelant aux droits préférentiels,

localisés et dispersés, reproduit en quelque sorte le modèle du social fabriqué par le Makhzen, dans lequel les avantages sont «octroyés». En dépit du double référentiel, les mouvements sociaux semblent plutôt s'adresser à la volonté et la capacité du Makhzen à trouver des solutions ad hoc. On comprend mieux, dans ces conditions, pourquoi le pouvoir politique a été tenté de gérer ces crises sociales selon les méthodes du passé et l'embarras d'une gauche obnubilée par la réforme des institutions.

Gestion makhzénienne des revendications des déshérités

La priorité dans la gestion des crises a été donnée au maintien de la primauté du rapport makhzénien conçu comme rapport de protection/exclusion, que ce soit vis-à-vis des agents ou des déshérités. C'est ainsi que le pouvoir n'a pas réagi en considérant ses subordonnés au plan local ou régional comme responsables des débordements, à l'exception du cas des provinces du Sud. Par ailleurs, les mesures prises en faveur des diplômés, des fils de

LES DÉSHÉRITÉS SONT FORMÉS PAR LES POPULATIONS ANTICIPANT UN DÉCLASSEMENT SOCIAL

mineurs, des soulaliyates et des familles sahraouies sont des arrangements ad hoc, constituant la plupart du temps des mesures en faveur des personnes physiques et/ou des mesures de caractère administratif, sans portée juridique (circulaires). En échange de ces mesures, les bénéficiaires renoncent à la poursuite des mouvements revendicatifs de manière implicite ou explicite dans les procès-verbaux des négociations.

Ainsi, dans le cas des diplômés chômeurs, le gouvernement a décidé de recruter directement sur titre les 4304 chômeurs diplômés (master et plus) inscrits dans les listes des associations de chômeurs, en dérogation aux dispositions de la loi des finances et aux procédures de recrutement dans la fonction publique qui n'est censée recruter que par concours. Pour ce qui est du conflit mené par les fils de mineurs, les autorités locales sont intervenues directement en faveur de l'adoption de critères de jugement des

demandes d'emploi «favorables» aux manifestants. En ce qui concerne les soulaliyates, le gouvernement a produit une circulaire partiellement appliquée, incluant les femmes dans la liste des héritiers compensés, en cas de vente des terrains appartenant aux collectivités ethniques dont elles font partie.

In fine, les mesures prises ne sont rien d'autre que des «primes» distribuées aux groupes des déshérités en échange de la reconnaissance du primat du pouvoir du Makhzen. Cette gestion permet au pouvoir politique, sans changer la règle du jeu, d'élargir la clientèle de ses défenseurs, ou du moins de ceux qui lui sont redevables, tout en ménageant les soutiens des élites.

L'embarras de la gauche et le devenir des revendications

Les partis politiques de la gauche ont perdu leurs repères dans le mouvement social, au fur et à mesure de leur intégration dans le jeu institutionnel. Du coup, ils ont eu du mal à suivre ces mouvements et encore plus à les soutenir. Les partis de gauche considèrent que la question sociale ne peut être résolue sans réformes démocratiques. En ce sens, ils privilégient les revendications sur le terrain de la réforme des institutions et négligent le terrain des revendications sociales. Or, seule la mobilisation des déshérités à la recherche de droits sociaux pourrait modifier les rapports de force politique et obliger les nantis à concéder les changements démocratiques. La gauche semble ainsi s'être dépossédée elle-même d'un levier important d'action et d'influence. Quant aux syndicats contrôlés par les salariés du secteur organisé de l'économie (public et privé), ils n'ont ni les moyens, ni la culture pour encadrer les mouvements des exclus.

Cette divergence stratégique a fait de ces mouvements des acteurs sans tutelle partisane ou syndicale, soutenus certes par des organisations internes et internationales, des acteurs porteurs d'incertitude dans le jeu politique. De par leur positionnement paradoxal interpellant le Makhzen dans sa fonction de tuteur tout en se réclamant de principes antinomiques basés sur le droit, le devenir des mouvements revendicatifs des déshérités représente un enjeu de taille dans les rapports de force politiques. Deux tendances s'opposent. Le premier scénario est celui de la convergence entre ces mouvements et le projet de renouvellement du Makhzen en tant que gestionnaire de rapports sociaux basés sur de nouveaux droits préférentiels. La réalisation de ce scénario s'appuie sur trois éléments plutôt favorables. D'une part, le nouveau patron de la politique marocaine semble capable, depuis la création du PAM, de négocier avec le chef de l'Etat les conditions d'une mise en œuvre de ces

nouveaux droits préférentiels. D'autre part, les nombreux compagnons de route du PAM et de son patron paraissent pouvoir produire une justification politique «acceptable». Enfin, des possibilités d'instrumentaliser les mouvements revendicatifs semblent exister, à l'instar de ce qui se passe en Chine dans la gestion des conflits sociaux⁴. La thèse que Lorentzen énonce est la suivante : «Là où il existe des restrictions à la liberté d'information et à la compétition politique, les mouvements de protestation, gérés convenablement, sont des événements que les régimes en place peuvent mettre à leur service». La gestion intelligente de la protestation devient un instrument de contrôle de la «corruption d'en bas», de l'agenda politique et du recrutement de nouveaux soutiens.

Ceci étant, les dirigeants ayant réussi à mener les réformes économiques et sociales de cette ampleur «sans douleur» sont rares. La littérature retient l'exemple chinois avec Deng Xiaoping qui a utilisé de manière subtile les outils du Plan pour amortir les chocs de l'ouverture⁵. Or, la réponse apportée jusqu'à présent, formée par la réforme constitutionnelle et l'augmentation de dépenses publiques mal orientées, ne semble pas encore à la hauteur des enjeux cités. Le deuxième scénario est donc celui dans lequel la gestion des conflits n'arrive pas à se départir des réflexes du passé, ce qui ne fera qu'encourager les mouvements similaires, dans un engrenage qui peut durer et porter atteinte à la crédibilité des engagements du Makhzen. Le retour au calme devient alors impossible, sans réformes en mesure de rétablir la crédibilité du pouvoir politique. On tomberait, dans ce cas, dans le schéma de rupture, décrit et analysé par Acemoglu et Robinson⁶ dans lequel une partie des élites, ayant peur de tout perdre, admet de partager le pouvoir avec le peuple en acceptant les règles de la démocratie ■

1 Les sources informées parlent de pics de la fièvre sociale atteignant jusqu'à 300 manifestations par jour

2 Robert Castel dans «Les métamorphoses de la question sociale» consacre un chapitre justement au passage de la tutelle au contrat, comme formule de sociabilité primaire

3 Traditionnellement, et jusqu'à la fin des années 1980, des représentants de microcollectivités locales glissaient des suppliques au cours des cérémonies présidées par le chef de l'Etat, ou s'installaient en campements revendicatifs dans l'enceinte du Mechouar, et c'était surtout des conflits fonciers qui étaient au centre des protestations

4 «Regularized Rioting : Informational Mechanisms in an Authoritarian State», NBER, 2005

5 Reform without Losers : An Interpretation of China's Dual-Track Approach to Transition. Lawrence J. Lau, Yingyi Qian, Gerard Roland

6 Economic origins of dictatorship and democracy, Daron Acemoglu, James A. Robinson

LA JEUNESSE, NOUVELLE CLASSE SOCIALE ?

Subordonner la formation aux exigences du marché du travail, en s'abritant derrière le concept néolibéral d'employabilité, permet aux acteurs économiques d'offrir aux protestataires les conditions de travail qu'ils dénoncent. Retour sur un paradoxe.

Par Irene Bono
Docteur en Sciences Politiques, université de Turin

Récemment interrogés sur leurs attentes quant au changement de Constitution, un échantillon de Marocains âgés de 15-29 ans a majoritairement affirmé son souhait de voir «augmenter les opportunités d'emploi pour les jeunes». La préférence exprimée fut commentée dans les termes suivants par le journaliste : «On le voit bien, nos jeunes n'ont ni les outils ni les mots pour en mener large sur des concepts qui servent à qualifier la vie publique... Mais qu'enseignent donc les professeurs à leurs élèves?!» Le sarcasme de ce commentaire - qui trahit une vision du politique proche du paternalisme et cantonnée à de grands concepts abstraits - met malgré tout en évidence un élément fondamental à la compréhension des transformations en cours : la conception de la jeunesse est en train de changer. Un jeune, au Maroc, c'est traditionnellement «quelqu'un qui vit encore chez ses parents». L'organisation d'un tel sondage, ses résultats, et les commentaires du journaliste révèlent de façon éclairante comment le Mouvement du 20 février et les débats qu'il a suscités ont renouvelé les significations associées à la «jeunesse» dans le langage courant, sans pour autant que ces transformations soient prises en compte dans le débat politique. D'Oussama El Khlifi, l'un des plus médiatisés initiateurs de l'appel à manifester, nous avons certes appris par la presse nationale et même internationale qu'il habite à Salé à la maison de son père, mais surtout que, à 25 ans, avec un diplôme d'une école privée d'informatique il a enchaîné de petits boulots



AIC Press

Au Maroc, un jeune est traditionnellement «quelqu'un qui vit encore chez ses parents»



AIC Press

Qualifier les individus mobilisés de «jeunes» sous-entend davantage un problème d'emploi que d'autonomie dans la société

sans avoir encore trouvé un emploi stable². Autrement dit, les «jeunes» à la une de l'actualité marocaine ne sont pas seulement ceux qui «habitaient encore chez leurs parents», mais aussi et surtout ceux qui étaient en quête d'un emploi stable, ou à la recherche de la meilleure voie pour accéder au marché du travail.

Qualifier les individus mobilisés de «jeunes» - appellation aussi bien revendiquée par ceux qui protestent que par ceux qui sont la cible de leurs récriminations, par les détracteurs de ce mouvement et par les observateurs - sous-entend désormais davantage un problème d'emploi et de formation qu'un problème d'autonomie et de hiérarchie dans la société. Les revendications sociales autour de l'emploi et de l'éducation sont certes ancrées dans une critique radicale des modalités de gestion des services publics, considérés comme désastreux, mais trahissent aussi une demande parallèle de renouvellement de la mission du «public», par la prise en charge des besoins sociaux essentiels.

La privatisation de l'enseignement comme assurance d'employabilité

Les mouvements sociaux actuels offrent un angle d'observation inédit sur le lien entre emploi et éducation, et plus précisément sur la vision utilitariste de la formation caractéristique du néolibéralisme, dans laquelle l'éducation est conçue de façon subordonnée par rapport aux demandes

du marché de travail. Le débat sur l'adéquation des profils des diplômés par rapport aux exigences du «marché» est revenu au centre des débats publics au début de l'année : les déclarations se sont multipliées sur la possibilité de créer rapidement des emplois, à condition d'améliorer et de transformer radicalement les conditions de formation des jeunes. Tel est par exemple le cas du secteur textile qui estimait que 20 000 nouveaux postes auraient pu être créés si la formation avait été adaptée³. Depuis des années les industriels affirment ne pas trouver les «profils adéquats» pour les emplois qu'ils proposent alors que des milliers de jeunes diplômés ne trouvent pas de travail.

Les pouvoirs publics ont traditionnellement répondu à cette demande d'adéquation au marché de travail en favorisant le développement de systèmes d'enseignement privés bien que leur origine au Maroc n'est pas liée à ce souci d'employabilité : les premières «écoles libres», durant le protectorat, entendaient assurer aux fils des nationalistes une éducation politique, tout à la fois «moderne» et «ancrée dans l'identité nationale». Le second temps de développement du secteur privé d'enseignement, lui aussi déconnecté des questions d'emploi, date de la politique d'arabisation de l'enseignement (1975 - 1980) : cette dernière ne fut pas accompagnée de ressources pédagogiques adéquates, selon les arguments avancés par ceux qui cherchent dans le privé un «enseignement de qualité». La réponse de l'Etat, entre la fin des années 1980 et le début



des années 1990, fut donc d'homologuer certains instituts de formation privés, et d'établir une équivalence entre la formation publique et ces derniers, notamment des écoles étrangères (françaises pour la plupart). Ce n'est qu'au cours des années 1990, avec la contraction de l'emploi public et avec la montée en puissance du mouvement des diplômés chômeurs, que la question de la formation a commencé à être liée à celle de l'employabilité. A partir de cette date, le secteur de l'enseignement privé connaît une croissance extraordinaire, en passant de quelques dizaines d'établissements à la fin des années 1980 à plus de 5 000 en 2010. Aujourd'hui, dans la région du Grand Casablanca, presque un tiers des élèves du cycle primaire sont inscrits dans le secteur privé, ainsi que 12% des étudiants du collège et 14% des étudiants du lycée. Ces pourcentages atteignent des niveaux surprenant dans le domaine du préscolaire, où 92% des enfants sont inscrits dans le privé⁴.

IL Y A UNE VOLONTÉ DE TRANSFORMER UN CHÔMEUR EN CHERCHEUR D'EMPLOI

L'auto-entrepreneuriat comme alternative au chômage

Mais cette préoccupation d'employabilité ne concerne pas seulement le développement de l'enseignement privé ; il est intéressant de noter que c'est à la même époque que les stratégies publiques de promotion de l'entrepreneuriat commencent à émerger, notamment dans les programmes de «départ volontaire de la fonction publique» dont la finalité était, selon la rhétorique officielle, de «permettre de dégraisser l'administration publique pour gérer d'une manière rationnelle et moderne et ses ressources humaines et ses dépenses»⁵. De tels programmes, qui ont concerné environ 38 000 anciens fonctionnaires, se basaient sur un mécanisme de soutien à la création d'entreprise, à travers des programmes de formation et d'encadrement et des dérogations fiscales⁶.

Suivirent des programmes destinés aux diplômés des nouvelles générations, n'ayant désormais plus accès automatique à la fonction publique : qu'il s'agisse des activités de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC), de l'Office National pour la Formation Professionnelle et la Promotion du Travail (OFPPPT), du plus récent Moukawalati, ou de la promotion d'Activités génératrices de revenus (AGR) dans le cadre de

l'Agence du développement social (ADS) ou de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), il s'agissait de fournir aux individus les moyens d'assumer un rôle actif dans la création d'opportunités d'auto-emploi ; autrement dit de promouvoir le marché en tant que meilleur lieu de formation et d'accès à un emploi stable.

La difficulté qu'ont les «jeunes instruits» de trouver un travail est ainsi devenue un argument de légitimation des institutions d'enseignement privées, mais aussi une justification à la politique de promotion du micro-entrepreneuriat. Cette double évolution a pour effet d'amener, d'une part, les familles à dépenser des sommes toujours plus importantes dans l'éducation de leurs enfants, parfois au prix de sacrifices quotidiens et, d'autre part, les jeunes instruits à réduire les critiques envers le modèle économique inégalitaire et au contraire à y participer en prenant en charge leurs propres chances d'insertion dans le marché du travail. On le comprend, sous-jacent à ce changement de perspective, il y a la volonté de transformer un «chômeur» en «chercheur d'emploi» ou plutôt en entrepreneur potentiel.

Dans ce contexte, le contenu de l'enseignement doit changer : l'accent est mis sur des matières estimées a priori porteuses dans le contexte économique actuel à l'instar de la gestion, du marketing, de la communication, de la finance, du multilinguisme, de l'informatique. Ces matières, au cœur de la formation, fournies par les systèmes d'enseignement privés aux futurs cadres et managers caractérisent aussi les programmes destinés à la reconversion des chômeurs en micro-entrepreneurs. Que ce soit dans l'économie capitaliste ou dans l'économie dite solidaire ou associative, le métier ne semble plus important ; «gérer» et «vendre» deviennent les véritables compétences et savoir-faire reconnus.

Par ailleurs, les manifestations des jeunes diplômés devant le parlement ont amené les pouvoirs publics à réviser leurs modalités d'action dans divers domaines, en favorisant l'initiative privée. L'investissement dans l'éducation a bénéficié d'un régime fiscal avantageux durant les premières années de création, et d'un fonds pour l'appui à l'investissement (Fonds pour la Promotion de l'Enseignement Privé, FOPEP).

La micro-entreprise profite encore aujourd'hui d'une certaine souplesse en matière de formalisation des activités productives, de l'encadrement contractuel des employés, et d'impôts. En outre, le contrôle du respect des normes dans le secteur privé d'enseignement est souvent laxiste et indulgent.



AIC Press

Le processus de marchandisation ne cesse de s'approfondir alors que ses conséquences sont au centre des critiques des protestataires

D'une classe d'âge à une classe sociale?

Face à cette situation et à la montée des revendications, le malentendu semble l'emporter. Le «20 Février» a entre autres exprimé la généralisation des demandes de vie digne et du droit au travail, autrefois monopole du mouvement des diplômés chômeurs. Cependant, la réponse étatique a pris essentiellement la forme de mesures occasionnelles d'embauche et de l'ouverture de nouveaux chapitres dans le dossier du dialogue social. Quoique beaucoup plus anciens, les termes du débat sur les réformes du secteur de l'éducation et de l'emploi n'ont, quant à eux, pas été renouvelés.

Tous les acteurs ont contribué à structurer ce malentendu. D'une part, la critique sociale au cœur des protestations reste limitée, les revendications se réduisant à la création d'emplois dans la fonction publique. De l'autre, les pouvoirs publics comme le secteur privé ont compris les protestations et notamment la dénonciation de la mauvaise gestion des services publics comme un encouragement à les démanteler et à les privatiser. Ce faisant et c'est là que réside tout le paradoxe, le processus de marchandisation et d'entrepreneuralisation ne cesse de s'approfondir, alors même que les conséquences de ce processus sont précisément au centre des critiques que les protestataires adressent aux pouvoirs publics, même si c'est le plus souvent de façon implicite. Dans un système où l'entrepreneuriat est soutenu sans réserve, la

subordination de la formation aux exigences du marché du travail n'a pas été remise en question ni par les mouvements sociaux actuels ni par le processus de réforme en cours. Elle se traduit notamment par l'émergence d'un secteur tertiaire fait d'une pléthore de consultants, d'animateurs, de formateurs et d'enseignants vacataires chargés d'assurer un apprentissage du «marché». Autrement dit, on ne fait qu'offrir aux protestataires des conditions de travail qu'ils dénoncent.

Le fait de qualifier de «jeunes» ces acteurs est une façon de nier le conflit à l'origine de leur insertion sociale précaire, tout en normalisant la nature inégalitaire du modèle économique sous-jacent à ces formes de travail. Jusqu'à quand les jeunes accepteront-ils de vivre «chez leurs parents»? ■

1 Voir édition du 11 août de L'Économiste : <http://www.leconomiste.com/article/886053-grande-enquete-de-l-economiste-sunergia-sur-les-jeunes-brtant-d-espoirs-mis-dans-la-co>

2 Voir parmi d'autres : <http://www.aufaitmaroc.com/actualites/maroc/2011/3/6/le-jeune-marocain-oussama-el-khlifi-le-che-de-sale>, <http://www.liberation.fr/monde/01012333605-oussama-el-khlifi-detona-teur-de-la-contestation-au-maroc>

3 Voir par exemple «Retour du plein emploi dans le textile», L'Économiste n° 3848 du 11/03/11, <http://www.leconomiste.com/article/retour-du-plein-emploi-dans-le-textile>

4 Source: Académie régionale de l'Éducation et de la Formation, mars 2011

5 Information fournie par le site officiel www.maroc.ma

6 Voir Ben Osmane K., «Le programme de départ volontaire de la fonction publique marocaine», Meeting on Sharing of Best Practices and Innovation in Governance and Public Administration in the Mediterranean Region, Rabat, 22/04/05

«20 FÉVRIER», SÉPARER LE POUVOIR DE LA RICHESSE

Par Mohamed Madani

Professeur de Sciences Politiques, université Mohamed V, Rabat

Le Mouvement du 20 février porte une revendication majeure : Fasl assulta ani attarwa (séparer le pouvoir de la richesse) qui pose deux questions fondamentales : celle des frontières entre agents économiques et acteurs politiques et celle, connexe de «l'économie morale» ou du lien entre la vertu et la richesse. La séparation du pouvoir politique et de la richesse s'inscrit dans cette logique d'établissement de nouvelles frontières entre activités politiques et activités économiques. La séparation des deux ordres d'activités exprime les attentes des citoyens en matière de répartition des richesses et de responsabilité des dirigeants. Ce qui est contesté, c'est la légitimité du «mélange des genres» et la confusion des domaines, en particulier au niveau de l'élite de cour. On sait que cette dernière remplit une fonction stratégique pour le monarque, qui fait partie des piliers de la puissance de dar al makhzen. Elle permet au roi de prendre des distances par rapport aux forces montantes, comme les classes moyennes urbaines et les entrepreneurs, de même qu'elle lui permet de se distancier des élites traditionnelles. Dans un contexte de mondialisation et de libéralisation économique, elle

**CE QUI EST
CONTESTÉ,
C'EST LA
LÉGITIMITÉ
DU «MÉLANGE
DES GENRES»**

forme un contrepoids à la puissance grandissante de la classe des hommes d'affaires dans la société, et contrôle les voies de conversion des activités des entrepreneurs en activités politiques. La Cour veille aux tentatives de dépassement des limites fixées aux hommes d'affaires, quand ils «découvrent», au terme de cheminements variés, que la réussite de leurs entreprises est inséparable de leur prise en compte dans le débat sur la gouvernance. La mission des hommes de cour est alors de s'assurer que les acteurs économiques jouent bien le jeu, selon les règles définies par la monarchie. A un autre niveau, cette revendication du mouvement du 20 Février montre que l'économique est profondément

encastré dans le social. L'économie n'est pas autonome à l'égard de l'univers social et les rapports de production et d'échange ne peuvent être séparés des visions morales qui leur donnent sens. Par cette revendication, les acteurs du mouvement social expriment une conception populaire de la légitimité et de la justice et une définition de ce qui est tolérable ou intolérable en matière de transactions économiques. Les dirigeants légitimes ne le sont pas selon leurs richesses mais selon qu'ils comprennent les besoins des larges couches de la population et leur permettent d'améliorer leur situation. Les indignations et revendications du mouvement du 20 Février permettent non seulement de penser les visions du juste et de l'injuste en matière économique mais aussi de cerner l'historicité propre de la société marocaine et la façon dont elle vit la généralisation du marché et du capitalisme. Le point de vue des acteurs du 20 Février sur l'économie politique est - au moins - aussi rationnel que celui des observateurs qui les étudient, mais il n'en demeure pas moins qu'un point de vue. Repris par des milliers d'individus, il peut se transformer en force sociale, capable d'inventer un autre rapport entre l'économique et le politique ■

TRANSVERSALES

[LA VIE CONTÉE] DES OBJETS ET DES MARQUES

La vie sociale des choses

Par Michel Peraldi

Le «généricide» des marques déposées

Par Bernard Cova

Coca versus Pizza : deux histoires du monde

Par Michel Peraldi

Le marketing des produits halal

Par Maud Brasseur

Akkal, une marque ...à Kech

Par Caroline Minialai

La théière marocaine, une copie conforme

Par Baptiste Buob

La carrière africaine de la Peugeot 404

Par Martin Rosenfeld

CHRONIQUE

Obama : une marque en déclin ?

Par Giuliano Bobba

LA VIE CONTÉE DES OBJETS ET DES MARQUES

EN BREF

Dossier coordonné
Par Michel Peraldi
Professeur à l'EHESS, Paris
Chercheur-associé
au Cesem-HEM

Ce dossier porte sur la vie sociale d'objets qui sont les modestes compagnons de nos routines quotidiennes et dont on pense, à tort justement, qu'ils n'ont pas d'histoire.

Généralement considérés par la science économique sous l'angle de la fabrication ou de la consommation, on en oublie un troisième terme, celui de l'appropriation. Car les usagers que nous sommes, loin d'être passifs, ne cessent de transformer, bricoler, travailler autour des usages comme du sens, symbolique, imaginaire et social, de ces «petites choses». Mais ces usages ne sont-ils pas «calibrés»? Ces logiques d'appropriation, manipulées par les publicistes et les industriels? B. Cova montre comment ces processus de socialisation peuvent s'avérer «généricides», lorsqu'ajustés à une époque ou à une logique d'usage, ils s'affranchissent de leurs créateurs. Convaincus que c'est bien dans la circulation que s'écrit «la vie sociale des choses» (M. Peraldi), nous avons opté pour un choix forcément arbitraire, privilégiant des objets qui ont la particularité de voyager ou de faire voyager. Voyage en Peugeot 404 dans ces Afriques qui savent donner sept vies aux voitures européennes (M. Rosenfeld), voyages des migrants avec ces diasporas qui savent réadapter le nécessaire et le symbolique (M. Brasseur, M. Peraldi), voyage oublié, de ce que l'on croit être un objet appartenant au patrimoine fassi (B. Buob). Voyage enfin, touristique, celui de ces nouveaux entrepreneurs, qui savent tirer parti de leur position entre deux mondes pour réinventer l'artisanat (C. Minialai) et son système de production.

La vie contée des objets
et des marques

LA VIE SOCIALE DES CHOSES



Longtemps, l'économie et la sociologie sont passées à côté de la vie sociale des choses ; une vie souvent aussi complexe et sinieuse que celle des gens. Une affirmation qui n'est pas sans conséquence socio-économique. Revigorant.

Par Michel Peraldi
Professeur à l'EHESS, Paris, Chercheur-associé au Cesem



Les contributeurs de cet ouvrage examinent comment les « choses » sont vendues et échangées dans une variété de contextes sociaux et culturels. Ce travail vise à révéler les mécanismes sociaux et politiques sous-jacents au goût, au commerce et au désir et à démontrer la façon dont les gens attachent de la valeur aux objets

Tandis que j'écris cet article, j'ai devant moi un tambourin de taille moyenne, fait d'un cercle rustique de bois peint grossièrement et percé de trous où s'intercalent des lames d'acier qui ont rouillé très vite. La peau tendue s'est relâchée, mais qu'importe. C'est le côté justement rustique qui m'avait attiré, quand j'avais acheté cet objet à Khouribga, et comme je n'ai aucune raison personnelle ou professionnelle de jouer du tambourin, j'en ai fait une sorte de vide-poches, posé devant mon ordinateur, lequel est un Mac. Car si je prête peu d'attention aux vêtements que je porte, aux cigarettes que je fume ou à la marque de la voiture dans laquelle je roule, c'est au contraire par mon Mac que j'ai parfois le sentiment d'appartenir à un univers culturel d'exception, vaguement tribal, un peu classant, avouons-le.

En réfléchissant à ces quelques lignes et lorsque j'interromps le cliquetis des touches, je triture nerveusement la bague que je porte à l'annulaire gauche et qui vient signaler mon statut matrimonial. Cette bague a bien été une marchandise, achetée (avec l'identique que porte ma fiancée) chez un bijoutier, mais elle est aujourd'hui très loin de ce statut de marchandise. C'est un symbole, plus même : une sorte de tatouage qui vient signifier le lien qui nous unit, mon épouse et moi, et qui bien sûr n'a rigoureusement plus aucune valeur d'échange, aussi inaliénable que le lien lui-même.

Ces quelques exemples pris sur ma table de travail (j'aurais pu ajouter ce petit globe affreux où de la neige tombe sur la Koutoubia mais que je regarde avec une infinie tendresse parce qu'il est le premier cadeau que m'a fait mon jeune garçon), ces quelques exemples donc, banals, pour éclairer l'idée qui est au centre de cet article : oui, les objets ont une vie sociale, aussi complexe et sinueuse parfois que la vie des gens, et il faut une démarche biographique pour en comprendre le sens. L'idée, empruntée à un livre fondateur passé inaperçu en France et dans les mondes francophones¹, n'est pas si évidente, notamment dans ses conséquences socio-économiques. Car si les objets ont une vie sociale, il faut alors penser que le statut de marchandise n'est qu'un moment de la vie des objets. Et, si des « choses » deviennent des marchandises, des marchandises peuvent tout aussi bien se transformer en objets sacrés inaliénables, symboles, traces mémorielles, marques identitaires ; ainsi en va-t-il de mon alliance, de mon globe à deux centimes, de mon Mac. Et s'il en est ainsi, nous ne vivons pas dans un univers aliénant de marchandises dont les formats

et les utilités nous dominent, et pas davantage dans un univers dont le sens des choses est donné univoquement par les fonctions classantes des objets. Nous vivons au contraire dans un univers d'objets aux statuts différenciés, pris dans une tension entre d'un bord, l'absolue et radicale inaliénabilité des objets sacrés, et de l'autre la trivialité de marchandises parfaitement interchangeables, fugitives et porteuses d'aussi peu de sens et de force sensible que des allumettes. Entre le sacré et le jetable en somme.

Personne ici ne songe évidemment à nier cette évolution économique radicale par laquelle tout, ou presque, des univers d'objets qui nous entourent, est devenu le produit d'un rapport d'échange, et qu'un nombre assez considérable de ces objets ne tirent sa singularité, son sens, que de signifier socialement la position de celui qui les exhibe autant qu'il s'en sert. Pour le dire d'une autre manière, avec Naomi Klein, la grande industrie fordiste du siècle a réussi le tour de force génial (mais terriblement aliénant) de nous vendre à peu près tout ce dont nous avons besoin, sous un format standard et rigoureusement identique à des millions d'exemplaires, et de nous faire croire pourtant que, les exhibant, nous sommes des êtres uniques. C'est bien ce tour de force, ce mirage, qui sont au cœur du siècle dont on dira peut-être un jour qu'il est le siècle des «marques». Sans doute serions-nous enclins aujourd'hui à penser que ces formatages ne sont qu'un moment de la vie des objets, dans une histoire qui, si l'on prend la peine d'en construire les péripéties, révèle d'autres fonctions sociales et d'autres rapports sociaux rendus silencieux par le vacarme de la marchandise.

LE STATUT DE MARCHANDISE N'EST QU'UN MOMENT DE LA VIE DES OBJETS

Lesquels donc ? Leur variété par définition, est sinon infinie du moins très étendue. D'abord cette première banalité : même lorsqu'ils ne sont que marchandises, bien des objets qui nous entourent peuvent vivre plusieurs vies successives et se transformer radicalement. Ces voitures allemandes par exemple qui, sorties d'usines où chaque geste est millimétré, produits de processus de production plus sophistiqués que jamais dans l'industrie lourde, symboles ici de réussite sociale, de confort protecteur, deviennent au Maroc ces taxis collectifs, souvent bancals, poussiéreux,



Ces voitures allemandes, symboles de réussite sociale, deviennent au Maroc des taxis collectifs souvent bancals

suant des hoquets de fumée noire, dérivant sous la pluie et chargées de transporter tous ceux qui ne peuvent se payer un autre moyen de transport, dans des conditions de radicale promiscuité, dangerosité et d'inconfort. Tout s'inverse ici dans cette deuxième vie des Mercédès : symbole d'aisance, sinon de richesse, elles sont l'attribut de précarité, celle des chauffeurs qui les conduisent, routiers de parcours répétés inlassablement. Symbole de sécurité, elles se font dangereuses ici, enfin produit d'une machine industrielle au sommet de la sophistication, managériale et technique, elles sont ici le produit d'un bricolage approximatif qui les transforme inlassablement jusqu'à ce qu'elle ne soit plus que l'apparence d'elle-même.

Et ce cas au Maroc n'est pas unique, que l'on pense au travail des ateliers d'Afrique centrale, où le moindre tas européen de ferraille agonisant peut retrouver vie, plusieurs vies. Rappelons-le d'ailleurs au passage, la seule compagnie italienne spécialisée, expédie par le seul port d'Anvers sur le seul port de Cotonou, au Bénin, 400 000 véhicules chaque année. Combien alors de Baltimore, de Hambourg, de Marseille ou de Barcelone ? Ce sont donc des millions de véhicules qui trouvent ainsi nouvelle vie, et



DR

L'appropriation permet à un objet de s'inscrire dans une histoire

permettent alors de désengorger le marché européen. Sans trop allonger la liste de ces objets qui, comme les chats, vivent plusieurs vies, tout en changeant de sens social et de «monde» de production, signalons néanmoins ces pneus usagés qui deviennent à Marrakech matériau d'artisanat, à Tijuana matériaux de construction. Pensons encore aux méandres des circuits de la fripe, etc.

Mais prenons un exemple encore plus trivial de transformation des objets : le cadeau. Offrir un cadeau, c'est en effet aussi changer le statut symbolique et matériel de l'objet offert. Si l'on comprend en effet que quelque chose de celui qui offre reste attaché à l'objet offert, le céder, le vendre, le dégrader, c'est porter atteinte au lien qui nous lie à celui qui offre. Combien alors de «petites choses» sans valeur marchande qui prennent une valeur liée à la rareté de la relation dont elles sont le témoin ? Combien au contraire de cadeaux «inestimables» qui finissent dans des placards, témoins de relations aliénantes dont on ne veut pas voir le

souvenir et pourtant impossibles à jeter (Ah ! l'argenterie de la grand-mère, les fourrures de la belle-mère) ?

Evoquons enfin une troisième transformation de l'objet, rendue possible par le travail d'appropriation ; appropriation qui lui permet de s'inscrire dans une histoire plus que dans un continuum de classements, en l'occurrence l'histoire de celle ou celui qui le porte, car il s'agit souvent de vêtement. Ces modes d'appropriation n'ont évidemment d'autre limite que l'imagination de ceux qui les utilisent, en apparence, car en fait le plus banal, là encore, de cette grammaire appropriative tient simplement à des histoires de rencontre, de croisement, de voyage en commun. Oui, c'est la chemise que je portais le jour de notre rencontre, la cravate de mon entretien d'embauche réussi, la coiffure de mon bac...

OFFRIR UN CADEAU, C'EST CHANGER LE STATUT SYMBOLIQUE ET MATÉRIEL DE L'OBJET OFFERT

Par ces quelques histoires, on peut donc conclure méthodologiquement par une perspective : seule l'histoire dépliée donne le sens social des choses, l'ordre des rapports sociaux qui les transforment incessamment. Focalisée sur la production et son organisation pour l'une, sur les logiques de classement et de «distinction» dans la consommation pour l'autre, l'économie et la sociologie sont passées longtemps à côté de la «vie sociale des choses». Car si l'on suit la piste ainsi tracée, c'est d'abord en circulant que les objets prennent vie et sens, en voyageant, aussi bien géographiquement que socialement. Du cadeau à l'occasion, toutes les pratiques dont nous avons esquissé ici la trame sont d'abord des manières de faire circuler les objets, et c'est avant tout en les transportant que nous leur donnons vie ■

1 Appadurai A. (dir.), *The social life of things. Commodities in cultural perspective*, Cambridge University Press, Cambridge, 1986. Ce livre, dit son éditeur, est fondé sur l'idée que les gens n'ont pas complètement perdu le pouvoir d'agir ni les mots le pouvoir de communiquer. L'histoire sociale des choses n'est alors qu'une manière d'illustrer cette capacité des hommes à agir sur le sens de ce qu'ils vivent. Voir notamment dans cet essai l'article de Igor Kopitoff, *The cultural biography of things : commoditization as process*

LE SINGULIER ET LE COMMUN

Par Igor Kopytoff¹

Je présume que les marchandises² sont devenues aujourd'hui un phénomène culturel universel. Leur existence est concomitante à celle des transactions qui nécessitent l'échange des choses (objets et services), l'échange étant une caractéristique universelle de la vie sociale, voire le noyau même de celle-ci, d'après certains théoriciens (voir, par exemple, Homans 1961, Ekeh 1974 et Kapferer 1976). Là où les sociétés se différencient, c'est dans la manière dont la marchandisation, en tant qu'expression d'un rapport d'échange, est socialement encadrée. Les sociétés diffèrent aussi selon les facteurs par lesquels elles facilitent ou contiennent ce phénomène, par les tendances à long terme qui favorisent son expansion ou au contraire sa stabilisation, enfin les catégories culturelles et idéologiques que révèle son déroulement concret.

Qu'est-ce qui fait donc d'une chose une marchandise ? Une marchandise est une chose affectée d'une valeur qui peut être échangée dans le cadre d'une simple transaction contre une contrepartie, l'échange signifiant bien sûr que la contrepartie a, dans les circonstances immédiates de l'échange, une valeur équivalente. La contrepartie est d'ailleurs elle-même une marchandise au moment de l'échange. Celui-ci peut être direct ou médiatisé au moyen de l'argent qui est par définition un moyen d'échange. Donc, toute chose qui peut être achetée contre de l'argent est en ce sens une marchandise, quel que soit le sort qui lui est réservé une fois la transaction conclue (elle peut d'ailleurs, par la suite, être «démarchandisée»). Ainsi, en Occident, terme culturellement simplificateur, qui dit vendable dit forcément marchandise, alors que l'on caractérisera d'invendable une chose douée d'une aura d'incongruité qui la rend inutilisable dans l'ordre du commun. Il est sûr que la monétarisation n'est pas une condition nécessaire pour conférer le statut de marchandise, car l'échange de marchandises existe même dans les économies non monétaires.

Il s'agit là de transactions dans le cadre desquelles les marchandises sont définies de manière à souligner que l'objectif primaire et immédiat de la transaction est

d'obtenir une valeur en contrepartie (ce qui est le propre d'une transaction pour un économiste). L'objectif de la transaction n'est pas, par exemple, de donner lieu à un autre type de transaction comme c'est le cas pour les cadeaux offerts pour initier des négociations en vue d'un mariage ou pour sceller un pacte d'alliance clientéliste. Dans ces deux cas, il s'agit d'une transaction partielle qu'il faut considérer en regard du processus global d'échange. Cependant, si l'échange des choses se ramène généralement à l'échange de marchandises, il existe une exception remarquable, lorsque l'échange vient signer des relations de réciprocité au sens anthropologique du terme. Dans ce cas, les cadeaux sont offerts pour obliger celui qui reçoit à rendre la pareille, ce qui mettra le premier offreur à nouveau en position d'obligé - chaîne sans fin de circulation des cadeaux et des obligations. Les cadeaux peuvent être d'ailleurs des choses consommées comme des marchandises ordinaires (nourriture, un festin, des produits de luxe, des services), mais chaque transaction ne termine pas dans ce cas le cycle d'échange.

Pour être échangeable contre de l'argent ou contre toute une gamme d'autres objets, il faut que chaque objet ait quelque chose de commun avec un grand nombre d'objets échangeables et tous, pris ensemble, font partie d'un univers unique de valeurs comparables. Le critère d'échangeabilité tient donc à la nature «commune» de la marchandise, le terme étant employé ici dans son sens archaïque de banal, contraire de rare, singulier, incomparable, exceptionnel. Une marchandise parfaite est celle qui peut être interchangeable avec tout et n'importe quoi. De même, un monde parfaitement «marchandisé» est celui où toute chose peut-être échangée ou mise en vente. Inversement, un monde qui cesse de l'être est celui où tout est singulier, unique et non interchangeable ■

¹ Traduction d'un extrait de «La biographie culturelle des choses» de Igor Kopytoff, in *Social life of things, commodities in cultural perspective*, de Arjun Appadurai

² L'anglais dit «commodities» pour marchandises, en un sens moins directement économique que le français, littéralement «choses qui peuvent être consommées». Pour garder les deux sens du mot, il faudrait traduire par un terme français un peu désuet de «commodités»

LE «GÉNÉRICIDE» DES MARQUES DÉPOSÉES

On savait les marques victimes de contrefaçon. On les découvre également victimes de généricide. Un mal bien plus diffus que nous décrypte Bernard Cova, spécialiste en marketing.

Par Bernard Cova

Professeur à Euromed Management (Marseille) et à l'Université Bocconi (Milan)

Omniprésentes, certaines marques que l'on croit fortes peuvent pourtant être sujettes à un mal sournois : le généricide! Ce terme, inventé par les anglo-saxons, qualifie la mort des marques devenues «génériques». En effet, contrairement à ce qu'une certaine croyance populaire laisse supposer, il n'est pas bon pour les produits et les entreprises que leurs noms deviennent le nom commun de toute une catégorie de produits comme Bic, Frigidaire, Kleenex, Sopalín et autres Walkman. Le généricide de telles marques relève même d'une cruelle ironie : les marketeurs et autres responsables de ces entreprises ont tellement bien fait leur travail que leurs produits sont devenus les symboles de tout un secteur. Partant, les noms de marque devenus des noms génériques font perdre tout positionnement différenciateur à l'offre de leurs entreprises ainsi que tout contrôle sur l'utilisation du nom de marque pourtant déposé.

Or, pour rendre leurs produits distinctifs, les entreprises investissent des sommes énormes dans la construction de leurs marques et la dernière chose qu'elles attendent est de les voir devenir des marques génériques, oblitérant ainsi tout retour possible sur les sommes investies en innovation. Que la marque soit omniprésente constitue

certain un avantage pour sa notoriété et peut donc faire penser que c'est aussi un avantage pour l'entreprise, ce qui n'est pas forcément le cas : la marque, capital immatériel de l'entreprise, doit être contrôlée pour être rentable. The Coca-Cola Company a ainsi investi des sommes importantes dans la dimension immatérielle de son produit (image) et dans le design (bouteille) pour maintenir la distinction avec les autres colas.

L'innovation, cause première du généricide

La transformation d'un nom propre en nom commun est un processus dû au fait qu'il n'y avait pas de nom désignant cet objet auparavant. Avant les Kleenex, les Frigidaires, les Lacoste, il n'y avait pas d'objets dans ces catégories, c'est donc un métonyme qui apparaît sous le nom de marque. La cause première du généricide revient donc au pouvoir innovateur de l'entreprise qui invente de nouveaux objets, capables de générer une demande pour une nouvelle classe de produits ou services et ainsi construire un nouveau marché. Mais ce nouveau marché et cette nouvelle classe de produits nécessitent d'être désignés. Très rapidement, le nom de marque, choisi opportunément par les marketeurs pour être facilement mémorisable et signifier aisément le produit², ses caractéristiques et bénéfices pour le

consommateur, va devenir le nom générique. De plus, l'avantage pionnier de cette marque sur ce nouveau marché lui assure une saillance ainsi qu'une visibilité l'amenant à fournir la dénomination, quasiment lexicale, de la catégorie qui lui est associée. La volonté constante de créer de nouveaux marchés de la part des entreprises est donc une raison majeure, à leur corps défendant, de l'apparition de marques génériques.

Pour bien comprendre ce phénomène, il faut différencier selon deux cas d'innovation :

- l'innovation incrémentale pour laquelle le marché pour une catégorie donnée de produits existe déjà. L'entreprise propose un produit avec une innovation qui, si elle est perçue comme intéressante par les consommateurs (ce qui n'est pas toujours le cas), va lui permettre de distinguer son offre et de facturer un prix plus élevé que la moyenne ;
- l'innovation de rupture pour laquelle le marché pour la catégorie de produits n'existe pas encore. L'entreprise propose un produit qui va créer un nouveau marché et construire une demande de consommateurs qui vont utiliser rapidement le nom de marque du produit pour désigner l'ensemble des produits qui vont suivre dans cette catégorie. C'est là qu'il y a risque de généricide car l'innovation, si elle a permis de créer le marché, ne fournit pas d'avantage distinctif vis-à-vis des produits suiveurs : si tous les essuie-tout sont des «sopalins» alors à quoi ça sert d'en payer un plus cher parce qu'il est de marque Sopalins ? Quand un nom de marque est aussi utilisé comme marque générique, on se trouve confronté à deux situations bien différentes³. Dans une première situation, le nom de marque est employé avec sa valeur propre : le bâtonnet glacé est

LA MARQUE, CAPITAL IMMATÉRIEL DE L'ENTREPRISE, DOIT ÊTRE CONTRÔLÉE POUR ÊTRE RENTABLE

de marque Magnum, la carte de paiement est de marque Carte Bleue, le nettoyeur haute pression est un Kärcher, etc. Dans une seconde situation, le nom de marque est utilisé, par métonymie, pour dénommer toute une catégorie référentielle en lieu et place d'un nom commun : Kärcher désigne n'importe quel nettoyeur à eau à haute pression, quelle que soit sa marque⁴. Carte Bleue est utilisée comme nom générique de toute carte de paiement de type carte de

Il n'est pas bon pour les produits que leurs noms deviennent le nom commun de toute une catégorie

crédit, Magnum renvoie à tous les bâtons glacés de taille importante. Seule la première situation est juridiquement admissible. La seconde est en contravention avec la législation et n'est par principe réservée qu'à l'usage courant et préférentiellement oral. L'existence de ces deux situations montre bien le double statut sémiotique des noms de marque devenus des génériques de leur catégorie : tendanciellement noms propres au regard de leur usage technique et juridique, tendanciellement noms communs dans l'usage courant.

Dégénérescence de la marque et rôle des consommateurs

Ce phénomène n'est pas nouveau et nombre de ce que nous croyons être des noms communs sont, en fait, des noms de marque dont nous avons oublié l'origine comme alcooltest pour ethylotest, bottin pour annuaire, colt pour pistolet, coton tige pour bâtonnet ouaté, dictaphone pour annotateur vocal, skai pour cuir synthétique, etc⁵. Certaines marques sont même devenues officiellement des noms communs et ont perdu leur protection juridique comme escalator, originellement une marque d'escalier mécanique du groupe Otis, ou pina colada, originellement une marque de cocktail du groupe Bardinet. Dans ce cas,

DR



How
to enjoy
the sun
...in style

BAUSCH & LOMB
Ray-Ban[®]
the most distinguished name in sun glasses

Frame your eyes in flattery... protect your eyes in bright sunlight with Ray-Ban Sun Glasses. They filter out the harsh glare that makes you squint, that causes fine wrinkles. For the best eye protection... the protection ordinary sun glasses cannot give... insist on B&L Ray-Ban Sun Glasses with G-15 neutral gray or green lenses of finest optical glass.

11 exciting frame styles, 42 fashionable colors. From \$6.50. At optical offices and select stores everywhere. Bausch & Lomb Optical Co., Rochester 2, N. Y.

Wear glasses? Enjoy the comfort of genuine Ray-Ban lenses in your prescription. You can get them in single vision or bifocal types, where you obtained your present glasses.

"Sprite", Tan and White "Myth", Blue Sparkle "Sun-Guy", Red and White

Model is wearing Ray-Ban "Marcella", in new Green Shadow

DR

Les consommateurs s'approprient, dans leurs pratiques linguistiques, le nom de marque pour le rendre générique

le générique est entériné légalement sous la forme de la dégénérescence de la marque⁶: le droit sur la marque est perdu par l'entreprise. Pour prononcer la déchéance de l'entreprise propriétaire de la marque, il faut que celle-ci, d'une part, soit restée totalement passive face à l'emploi généralisé de sa marque et, d'autre part, se soit abstenue de réagir contre cet usage. Au contraire, des marques que l'on croit des noms communs sont toujours des marques déposées, dont la protection juridique est défendue, comme ping-pong, marque de tennis de table de l'entreprise Parker. Les colonnes des bulletins juridiques sont même remplies de cas de défense de marques déposées par les entreprises qui s'attaquent aux tentatives de générique : ainsi Apple défend son App Store contre tout usage générique. Lorsque le groupe Amazon a ouvert son propre portail de téléchargement d'applications Android sous le nom Amazon Appstore, Apple est monté au créneau en défendant l'usage exclusif de la dénomination App Store.

Le rôle des consommateurs n'est évidemment pas négligeable non plus. Si les entreprises fournissent la ressource socio-technique (l'objet et son nom de marque) nécessaire à la transformation en nom commun, ce sont bien les consommateurs qui, dans leurs pratiques linguistiques de tous les jours, s'approprient le nom de marque pour le rendre générique. Ceci est rarement le résultat d'une stratégie consciente mais bien plutôt le résultat des pratiques quotidiennes des individus.

NOMBRE DE CE QUE NOUS CROYONS DES NOMS COMMUNS SONT DES NOMS DE MARQUE

La prolifération des blogs et réseaux sociaux sur Internet a, à ce titre, un effet démultiplicateur de l'appropriation des marques dans le langage courant. On n'est pas là dans le détournement créatif comme l'utilisation de Nuigrave pour désigner une cigarette comme abréviation de «nuit gravement à la santé», mais dans l'intégration de noms aux propriétés référentielles nécessaires à l'activité quotidienne. Il en est ainsi du tweet pour référer à un court message informatif posté sur le web par l'intermédiaire d'un service qui le transmet à des abonnés ! L'usage courant du mot tweet est si important que le dictionnaire Robert illustré & Dixel l'a intégré dans sa version 2012. On voit ainsi comment

les dictionnaires se comportent comme des chambres d'amplification du phénomène de généricide en essayant de refléter de manière assez fidèle les habitudes de paroles contemporaines. Le dictionnaire, sorte de gardien de la langue, se doit en effet d'être à l'écoute de son époque et d'assurer la diffusion d'un langage qui ne cesse de se transformer tout en évitant de consigner ce qui pourrait n'être qu'un phénomène de mode. Chaque nouveau mot potentiel est analysé par un jury composé de linguistes, de correcteurs et de documentalistes. De plus, la fréquence d'usage du mot est prise en compte. Avec plus de trente milliards de tweets postés, il paraît ainsi logique que ce mot fasse son entrée dans le dictionnaire.

Ripostes des entreprises

Aujourd'hui, certains signes laissent à penser que le phénomène de généricide est en voie de régression ou, tout du moins, en mutation. Tout d'abord, il renvoie à une pratique de masse qui a moins cours dans une période de fragmentation de la consommation en sous-ensembles tribaux qui s'approprient certaines marques pour en faire des emblèmes communautaires et qui n'ont, par conséquence, pas vocation à se généraliser à la masse du marché. Au contraire des marques génériques, les marques tribales se doivent de rester distinctives pour faciliter la construction identitaire des individus agrégés autour d'elles. Ensuite, les responsables de marque sont aujourd'hui beaucoup plus attentifs qu'avant au risque de généricide et traquent de façon systématique tous les abus de langage faisant passer leur marque pour un nom commun. De plus, ils développent des stratégies qui font sortir la marque du piège du produit unique source de référence à une catégorie précise. Ainsi Miko, propriétaire de la marque Magnum, sort de nombreux produits de catégories différentes sous cette marque comme des barres glacées ou des mini bâtonnets, de manière à éviter le stéréotype catégoriel.

Enfin, le passage de la consommation à la prosumption⁷, au travers de la montée d'un individu de plus en plus actif dans son interaction avec les ressources offertes par les entreprises, fait baisser la possibilité de transformer un nom de marque en nom commun (App Store et tweet étant des exceptions notables) et augmente celle de le transformer en verbe. Cette évolution se concrétise par l'emploi de verbes tels que twitter, skyper, facebooker et surtout googler, ce qui est cependant toujours considéré comme juridiquement condamnable.

Ce n'est pas l'innovation simple mais l'innovation de rupture, capable de créer une nouvelle demande, qui est à la racine du généricide. Reste, comme on l'a vu, que tout dépend de l'attitude de l'entreprise. A-t-elle essayé d'anticiper le

"I use Kleenex and I know my complexion's safe"
Marianne Dufour

Why will women should always be removed with Kleenex... a beauty talk with one of the loveliest actresses of the screen.

SUCCESSFUL beauty culture inevitably goes hand in hand with perfect complexion. Only when the skin is completely clean is it truly from skin trouble.

You may women feel in this skin line and genuine skin to their complexion... the way cleaning process. They are showing traces to remove the face particles of dirt... to remove both cleaning cream and dirt with a gentle hand... (old cream cloth) or a half-wet, unadorned towel. And they wonder why wrinkles appear... why pores grow large and closed.

Kleenex—advised by famous beauties
This problem of rough complexion has been solved by beautiful women of the stage and screen. They have discovered the answer after the Kleenex. Kleenex... the delicate, perfectly absorbent tissue that acts like a magnet. Tissues soft and strong and more sanitary than a freshly laundered towel.

One of the loveliest of actresses Kleenex uses a tissue when she faces the thousands of camera eyes. Her skin, clear and bright, is caused by it every day.

Mr. Nelson understands the importance of cleaning. "I wouldn't feel my face was clean until I used Kleenex tissues for the cleaning work," she says.

"Occasionally I see girls actually invite attention by ignoring the recognized methods of scientific care. This has always seemed absurd to me. When there's one right way, why take chances? I use Kleenex, and I know my complexion's safe."

SARAH WELSH

"Why take chances with half clean towels and old cream cloth? These methods are outdated and unscientific, often leaving a coating of powder and dirt in the pores. Kleenex is a beautiful discovery... so soft and pleasant to use."

Your complexion is worth this extra precaution care. Your complexion, too, is worth Kleenex.

Ask for Kleenex at any drug, dry goods or department store. Kleenex is available in all sizes and colors, in three sizes—17 cent, 30 cent and 44 cent. Please use the same in Canada.

Use for Gels—in Place of Handkerchiefs
Kleenex... you've discovered who perfect handkerchiefs have gone tissue make. Now, discover why Kleenex is their partner. May which each to us. Kleenex prevents all infection, being a soft, safe, germ-killing handkerchief.

—May we send you Kleenex—free?—from
KLEENEX COMPANY, Lake Michigan Building,
Chicago, Ill. Please send a box supply of Kleenex. 1912

KLEENEX CLEANSING TISSUES

Les entreprises développent des stratégies qui font sortir la marque du piège du produit unique

phénomène en investissant dans une image et un design distinctifs ? A-t-elle lutté pied à pied juridiquement pour traquer tout usage commun de son nom de marque ? A-t-elle tenté de sortir du piège de la marque monoproduit en multipliant les gammes de produits ? En fait, il n'est pas écrit à l'avance qu'une marque doit tomber dans le généricide ■

1 Ingram J.D., "The Genericide of Trademarks", Buffalo Intellectual Property Law Journal, Vol. 2, pp. 154-160, 2003-2004

2 Par exemple le nom Walkman (lancé par Sony) dans lequel le verbe to walk signifie marcher et le mot man signifie homme ; ce nom exprime donc clairement le fait que la personne peut l'utiliser tout en se déplaçant 3 Petit G., «Le nom de marque déposée : nom propre, nom commun et terme», Meta, Vol. 51, n°4, pp. 691-705, 2006

4 Le pire pour Kärcher a cependant été atteint quand, dépassant le cadre de la marque générique, le terme a été utilisé métaphoriquement par Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur de l'Etat français, dans l'expression «On va nettoyer la cité des 4000 au Kärcher» pour signifier sa volonté d'évacuer la violence et ceux qui la causent de la cité en question 5 http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_marques_utilis%C3%A9es_comme_noms et http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_generic_and_genericized_trademarks

6 Soutouf, F. et Bresson, J.-P. «Comment éviter la dégénérescence d'une marque», Revue des Marques, N°60, Octobre 2007

7 Ritzer G. et Jurgenson, «Production, Consumption, Prosumption : The Nature of Capitalism in the Age of the Digital «Prosumer»», Journal of Consumer Culture, Vol. 10, N°1, pp. 13-36, 2010

COCA vs PIZZA

DEUX HISTOIRES DU MONDE

A travers les modes de diffusion de deux objets aussi courants que le Coca-Cola et la pizza, l'auteur réfute l'opposition schématique entre une mondialisation «capitaliste» à une autre qui serait «altermondialiste».

Par Michel Peraldi

Professeur à l'EHESS, Paris, Chercheur-associé au Cesem

L'histoire est authentique : dans ce 19^{ème} siècle français finissant qui découvre l'hygiène et la publicité, un petit médecin corse trouve le succès avec un vin dit «thérapeutique» dans la recette duquel entre un produit nouveau, issu des feuilles de coca, une plante colombienne que l'on dit bonne pour le tonus. Fort de son succès, le docteur Mariani, c'est son nom, rêve d'aventures commerciales et exporte son produit aux USA. On connaît mal la suite de l'histoire. Toujours est-il qu'un industriel d'Atlanta pique la recette du pauvre docteur, remplace le vin par du soda à l'époque de la prohibition, puis la coca par de la caféine - le jour où la coca s'avère avoir plus de défauts que de vertus. A la différence de notre docteur corse, mort dans la misère à force d'avoir essayé de défendre sa découverte, l'industriel d'Atlanta développe son produit en protégeant rigoureusement le secret de sa recette, dont il organise de façon quasiment militaire le processus de fabrication. Une usine par pays, un technicien américain «maison» qui fournit la poudre, arrivant chaque semaine en fourgon blindé : à l'intérieur, un modèle, un seul, de bouteille et un logo, qui est aujourd'hui, un sondage l'a testé, le mot le plus connu au monde. Et beaucoup de sucre. L'industriel américain n'invente donc pas seulement un produit, il développe ainsi un modèle économique qui combine

un régime de consommation, l'addiction, et un système économique néocolonial et quasiment impérial. Le monde doit être un marché captif et les consommateurs des drogués, je résume. C'est pourtant bien là un modèle de mondialisation qui a été porté tout au long du siècle industriel et dont on pensait, voici peu encore, qu'il allait

**LE LOGO DE COCA-COLA,
UN SONDAGE L'A TESTÉ,
EST LE MOT LE PLUS
CONNU AU MONDE**

coloniser le monde, les désirs, les univers d'objets. Fantasma industriel d'une planète buvant aux mêmes heures le même soda, habillée des mêmes vêtements affichant leur logo en grosses lettres, roulant dans les deux ou trois mêmes modèles de voiture et tapant sur le même clavier les accès à un même imaginaire formaté par les mêmes films et le même logiciel. D'une certaine manière, ce monde est nôtre, s'il n'y avait, fort heureusement, la pizza.



L'industriel américain n'invente pas qu'un produit, il développe un modèle et un système économiques

Voilà un produit, lui aussi mondialisé, planétarisé, mais selon un tout autre ordre de circulation et de diffusion. Produit à l'origine (on pense qu'elle a été inventée au 15^{ème} siècle) exclusivement napolitain¹, plat d'ouvrier urbain, rapide et facile à manger, la pizza est aussi, comme toutes les nourritures de pauvre, à la fois peu chère et nourrissante, la sauce étirée sur la pâte donnant en prime une illusion d'abondance. Elle gagne avec Garibaldi le nord de l'Italie où elle s'enrichit et s'épaissit un peu, puis, avec l'émigration massive des Italiens aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles, toute la planète industrielle. Marseille est la première ville, après Naples, pour le nombre de pizzerias les plus proches de la recette originelle, presque austère tant la pâte est fine et la sauce minimale (des tomates, de la mozzarella, peu, du basilic) ; New York et Chicago, les villes où l'on trouve au contraire la plus grande fantaisie. Ajoutons un dernier point de «créolisation» : toutes les pizzerias de Milan sont tenus par des Egyptiens dont les pizzaioli sont Marocains ; c'est d'ailleurs un Marocain de Beni Mellal qui a été sacré champion du monde au dernier concours, lequel consiste à faire danser au-dessus de sa tête la plus grande pizza crue possible (c'est en effet tout le savoir-faire de la pizza que de partir d'une boule de pâte et de l'étirer le plus possible jusqu'à la transparence en la faisant tourner d'une main sur

l'autre). Si la pizza marseillaise est certainement aujourd'hui la plus proche de l'origine, aucun industriel n'a «bloqué » le processus de production et Marseille, au contraire, a vu se développer un mode original de production, le camion pizza, très courant aujourd'hui dans tout le sud de la France. Marseille en compte plus de 1200, Lyon un peu moins de 400. On fabrique des pizzas argentines à Buenos Aires, mexicaines (très pimentées et comme briochées) à Monterey.

La pizza s'est donc mondialisée en suivant les routes des diasporas italiennes, mais surtout en suivant les initiatives locales de petits entrepreneurs qui l'ont constamment réinventée, bricolée, adaptée, non pas seulement pour se l'approprier culturellement mais pour la conserver dans un monde de production artisanal et individuel. Il y a bien eu quelques tentatives de «cocacolisation», là encore parties des Etats-Unis (pizza Hut et Domino's) mais qui n'ont jamais réussi à éteindre la vivacité entrepreneuriale qui fait symbiose avec l'adaptabilité culturelle du produit.

Même si la pizza, par son caractère universel est un cas d'école, d'autres produits de ce type peuvent être signalés, alimentaires (le couscous est en train de vivre une aventure similaire, lui aussi porté par les diasporas et les petits entrepreneurs), ou textiles, comme le jean's, qui lui aussi





DR

Ces histoires d'objets, de la pizza à la bière, du jean's au couteau suisse multi-lames, sont autant de manières de vérifier l'existence d'une mondialisation porteuse d'hétérogénéité

avait bien failli devenir un «monstre» mondial et s'est depuis diversifié.

En suivant ces exemples, je voudrais donc suggérer l'existence de micro-mondialisations discrètes et porteuses de subjectivité plus que de massification, qui irradient bien plus qu'elles n'envahissent ou ne cherchent à conquérir. Ces «aventures» et ces histoires d'objets, de la pizza à la bière, du jean's au couteau suisse multi-lames, sont autant de manières de vérifier l'existence d'une mondialisation porteuse d'hétérogénéité, de subjectivité et de différenciation voire d'affranchissement. Une histoire qui n'oppose pas, comme on le pense trop souvent et trop schématiquement, une mondialisation «capitaliste» à une autre qui serait alternative ou «altermondialiste». Les mondialisations discrètes peuvent s'accommoder du concert des convoitises et de l'esprit d'entreprise, sans pour autant que ce branchement débouche sur la naissance d'empires et de monopoles.

Il y a bien une différence cruciale entre une logique de diffusion organisée d'objets industriels par des firmes couplées à des états impériaux, et une logique de réinvention locale d'objets culturels qui circulent d'abord par des «petits porteurs» voyageant sur les routes matérielles et immatérielles des réseaux diasporiques.

Les diasporas issues des grandes migrations de l'ère fordiste sont certainement l'un des acteurs sociaux clé de ces mondialisations discrètes, autant par le travail de diffusion des objets et des pratiques culturelles dont elles sont porteuses, que parce qu'elles constituent des têtes de pont, des réseaux tendus vers les mondes d'origine dont elles organisent en partie la mobilité. Et en ce sens, elles sont un acteur social crucial des processus de mondialisation, mais selon des modalités, une éthique économique voire une «économie politique» antithétique de celles que manifestent cet autre acteur social de la mondialisation que sont les «firmes».

Mondialisation diasporique, portée par un idéal de classe moyenne, associant diversification, entrepreneuriat et réussite individuelle, sur fond d'accommodation aux contraintes locales, qui reste encore largement active et discrète, si discrète d'ailleurs qu'on en ignore encore largement les capacités et l'imagination. Et une mondialisation gouvernée par les firmes, impériale et homogénéisante, telle serait en somme la tension qui organise nos mondes d'objets ■

1 Sur ce thème, il faut lire l'ouvrage très complet et très sérieux de Sanchez S., *Pizza connection. Une séduction transculturelle*, éd. du CNRS, Paris, 2007

Développez votre activité en vous inscrivant vite sur Kompass !

- 10 000 exemplaires distribués nominativement auprès des décideurs et acheteurs du Royaume
- Design modernisé et information enrichie
- Mode de recherche simplifié pour répondre au mieux aux attentes des utilisateurs

1 seul Volume



- 30 500 exemplaires distribués gratuitement et directement
- Interface simple et conviviale
- Installation multipostes

- Meilleure audience BtoB : 5 millions de visites / mois
- Site international ergonomique : 3 millions d'entreprises
- 1,9 millions de profils consultés



Info@kompass.ma
05 22 77 71 00

KOMPASS
Connects business to business

MARKETING DES PRODUITS HALAL

Au sein de l'industrie agro-alimentaire européenne, le marché des produits halal connaît le plus fort taux de croissance. Détour par Marseille pour comprendre les pratiques, les arrangements, les relations commerciales qui tiennent lieu de marketing de ces produits.

Par Maud Brasseur

Doctorante, IDEMEC, MMSH d'Aix-en Provence

La constitution d'une demande en produits halal est davantage liée à la transformation de la communauté musulmane et de ses exigences qu'à un accroissement de ladite population.

Au fil des témoignages, recueillis auprès des commerçants, sur le sens de la consommation halal, nous nous sommes en effet aperçus que l'exigence de consommation halal relève plus d'un besoin social de marquer son appartenance à une communauté particulière que d'une exigence religieuse au sens strict. La catégorie «viande halal» semble donc avant tout répondre à un besoin identitaire, qui émerge dans les années 70, et prend de l'ampleur dans les décennies suivantes, tandis que la communauté musulmane s'implante durablement en France : le commerce halal est en effet largement apparu au moment des regroupements familiaux et de la transformation des politiques migratoires qui, limitant la circulation entre la France et le pays d'origine, ont fixé des populations qui étaient jusque-là en situation transitoire ou étaient perçues et se percevaient comme telles. Désormais installés de manière durable, les musulmans de France se sont mis à exiger des «droits» au particularisme sur le plan alimentaire notamment, au même titre que les juifs, qu'ils mentionnent d'ailleurs volontiers lorsqu'on les questionne sur le sens du halal :

«Les juifs mangent casher, nous mangeons halal, c'est chacun sa dignité», ai-je souvent entendu en guise d'explication.

Un rituel invisible

Parallèlement à ces transformations sociales, le marché de la viande en général a connu de profondes transformations, la plus importante pour le sujet qui nous préoccupe étant l'industrialisation systématique de l'abattage : une directive européenne interdit d'abattre des bêtes en dehors d'abattoirs industriels contrôlés. Depuis, l'abattage artisanal étant interdit, les bouchers musulmans sont dans l'incapacité d'assurer eux-mêmes le rituel, qui se retrouve invisibilisé au sein d'une chaîne technico-commerciale hautement mécanisée, et dont les exigences de rendement sont peu compatibles avec l'exécution d'un rituel religieux. Enfin, pour des raisons politico-religieuses autant que financières, aucune certification rigoureuse n'a réellement été mise en place de manière systématique à ce jour en Europe. La norme halal n'est pas définie en amont par un cadre légal, et elle se définit donc essentiellement dans les pratiques, les arrangements, les mises en scène et les relations commerciales tissées tout au long de la chaîne de production et de commercialisation.

Il s'agit donc de comprendre comment ces commerçants



Photo montage Julie Seifrioui

La catégorie «viande halal» répond à un besoin identitaire qui a pris de l'ampleur tandis que la communauté musulmane s'implantait durablement en France

halal vendent de la conformité religieuse, alors que, dans le cadre d'une économie totalement industrialisée, ils ne maîtrisent pas la production de leurs produits, et dès lors ne peuvent être techniquement garants eux-mêmes de la conformité de ceux-ci. Cet article, réalisé sur la base d'un travail de recherche universitaire sur les acteurs les pratiques et les enjeux du commerce de la viande halal en Provence, propose un aperçu des stratégies des principaux acteurs du marché halal à Marseille.

Réputation, relation au client et prix

La garantie de la «halalité» de la viande est avant tout basée sur la «confiance personnelle» que l'on accorde au commerçant. Les stratégies «marketing» des bouchers sont donc fortement axées, nous allons le voir à travers quelques exemples, sur la capacité à se bâtir une réputation au sein de la communauté musulmane locale. Si les signes religieux (tampons, étiquettes, certificats de mosquées, photos de la Mecque et versets du Coran) sont bien présents dans les boucheries, ils n'apparaissent pourtant pas comme le principal gage de réussite dans ce commerce.

L'observation des commerces et des atmosphères visuelles et sonores déployées nous en disent long aussi sur les arguments de vente. Les boucheries semblent faites pour incarner à la fois la modernité des grandes surfaces et les ambiances sonores et relationnelles du souk maghrébin. Une atmosphère «comme au bled» - comme le signalent parfois les harangues des hauts parleurs -, en adéquation avec les garanties d'hygiène des infrastructures commerciales européennes.

Enfin, s'adressant à une communauté en majorité très peu fortunée, le prix est un argument non négligeable dans les

arguments de vente et certaines enseignes, nous le verrons, misent quasi entièrement sur ce dernier.

La description des stratégies particulières de quelques-uns des principaux acteurs de ce marché halal marseillais va nous permettre d'illustrer et d'approfondir le propos.

La famille H¹ ou l'éthique commerçante

Cette famille est la plus ancienne famille commerçante halal de Marseille, et sa légitimité semble reposer entièrement sur cette ancienneté. Dans les discours des membres de cette famille, leurs qualités de bons commerçants, honnêtes, travailleurs, attentionnés et arrangeants en termes de prix, a bien plus d'importance que leur pratique religieuse, qu'ils ne se donnent pas la peine de mettre en avant.

Ils misent beaucoup sur l'argument «prix» dans leur affichage et leurs harangues aux clients. L'une de leur boucherie s'appelle ainsi «1,2,3 euros!». Une sorte de boucherie «discount» qui mise sur le volume et la diversité des produits proposés pour faire des bénéfices. Leurs boucheries, surtout les plus récentes, ont souvent l'allure de petits supermarchés, ambiance maghrébine festive et accueil chaleureux du client en plus.

M. Z, le bienfaiteur

Les boucheries de M. Z, déployées dans tous les quartiers de la ville, sont de véritables supermarchés, autant par la superficie que par la scénographie et la modernité des installations qu'animent de nombreux employés en uniforme au service du client. L'enseigne est à son nom, clinquante, affichée en très gros caractère au fronton des boucheries.

L'homme a mis en place un outil particulièrement vendeur au moment de l'Aïd : il possède son propre abattoir d'ovins,



construit de manière à ce que les clients puissent assister, dans un couloir vitré, aux opérations d'abattage. Sur l'espace devant la boucherie, une semaine avant l'Aïd, des camions livrent des moutons «de toutes les tailles, pour tous les goûts et pour toutes les bourses», comme le clame Mme Z. dans les haut-parleurs. C'est une véritable foire qui prend place dans l'espace qui entoure la boucherie et les abattoirs. Le fond sonore, omniprésent, mêle appels à la prière, musique populaire algérienne, harangues et arguments commerciaux qui mettent en valeur l'accueil chaleureux, les prix bas, les ristournes faciles, la modernité et la propreté des abattoirs et des boucheries.

LA NORME HALAL N'EST PAS DÉFINIE PAR UN CADRE LÉGAL MAIS ESSENTIELLEMENT PAR DES PRATIQUES

Deux télévisions sont placées en hauteur, l'une diffusant en boucle des images de l'abattoir, tandis que l'autre est branchée sur une chaîne religieuse satellitaire. Les clients sont invités à venir choisir et tâter leurs moutons dans leurs enclos, pendant que des jeunes filles, drapeaux algériens sur les épaules, proposent aux clients du thé à la menthe. Les clients pourront, le jour de l'Aïd, les mener eux-mêmes jusqu'à l'abattoir Z. «propre et moderne», entend-on clamer, pour une fête «comme au bled», nous dit encore la voix, omniprésente, de Mme Z. qui veille en personne à ce que ses employés mettent à l'aise la clientèle familiale en présence. L'abattoir ouvert au regard du public permet aussi de toucher des clientèles scrupuleuses sur le rite, qui ont l'assurance de voir «de leurs yeux» son accomplissement.

Les jeunes couples portant la tenue fondamentaliste ne sont donc pas rares parmi les clients venus choisir leur mouton pour le jour J. Même en dehors du moment très particulier de l'Aïd, des affiches sur les vitrines de la boucherie affirment que «tous nos agneaux sont abattus dans nos abattoirs selon le rituel musulman». Cet abattoir est pourtant plus une vitrine qu'un véritable outil de production : en supposant que tous les ovins soient vendus dans ses boucheries (ce qui est déjà peu probable : cet outil très

coûteux, fonctionnant seulement deux ou trois matinées par semaine, n'abat que quelques centaines d'agneaux), il ne peut fournir que de l'ovin : la viande bovine, et la volaille proviennent nécessairement d'autres circuits, avec des modes d'abattages bien moins vérifiables.

M. Z «oeuvre» par ailleurs pour la communauté musulmane, finançant la construction de mosquées, offrant des méchouis lors de certains événements dans les quartiers maghrébins. Il est visiblement en très bons termes avec la plus grosse mosquée algérienne marseillaise, qui recommande à ses fidèles d'aller s'approvisionner chez lui, affirmant que «c'est le seul pour lequel on est sûr que c'est vraiment halal», l'abattoir ouvert au public permettant de s'assurer de visu du respect du rite. Dans les faits, on sait pourtant qu'il se fournit largement ailleurs, jusqu'en Irlande par exemple où les garanties de respect du rite sont très faibles. M. Z semble également avoir des contacts avec la presse locale qui publie parfois des articles assurant qu'il est le seul à respecter réellement le rite (ce qui est, nous l'avons vu, difficilement vérifiable).

M. Z est donc devenu bien plus qu'un commerçant : il a cherché à s'imposer comme un acteur social et politique incontournable pour se bâtir une légitimité.

La relation en plus...

La grande distribution se lance désormais goulûment à l'assaut du marché halal, pratiquant des prix comparables à ceux des commerçants maghrébins. Mais cette concurrence n'inquiète pas trop les bouchers halal : ceux-ci misent sur leur relation privilégiée à la clientèle, sur les conseils prodigués par les femmes de la famille aux clientes, sur la confiance et le lien créés, pour conserver une clientèle qu'ils se plaisent effectivement à choyer. Prendre des nouvelles, saluer des clients qui passent devant leur boucherie pour traverser le marché, faire des réductions et des offres aux clients nouveaux ou réguliers : faire commerce, pour les bouchers de Noailles et du Marché aux Puces, c'est aussi créer un rapport social.

Pour l'instant, cette stratégie sociale semble fonctionner : d'après une étude récente, bien que la grande distribution se soit lancée à l'assaut de ce marché prometteur, «le circuit d'écoulement des produits alimentaires halal passe encore, pour la plus grande partie, par les commerces traditionnels (boucheries musulmanes, marchés...)»² ■

¹ Pour préserver l'anonymat, tous les noms propres ont été modifiés

² Etude de l'institut Solis sur le marché halal, 2010

AKKAL, UNE MARQUE... À KECH

La rencontre entre l'artisanat traditionnel marocain et le design va permettre au premier de se réinventer. A Marrakech, certaines marques ont su rompre avec le culte de la reproduction. Retour sur l'histoire des céramiques Akkal.

Par Caroline Minialai
Chercheur-associée au Cesem-HEM

Au Maroc, le mot artisanat rime depuis peu avec design, mode voire phénomène branché. Tout est parti de Marrakech où les riads, construits et décorés dans le passé par des artisans venus de toute la Méditerranée, délaissés et tombés en ruine lors de l'expansion urbaine du Royaume, ont connu un nouvel âge d'or dès la fin des années 90. A l'époque, l'arrivée dans la médina de quelques pionniers réhabilitant «ces palais» achetés à prix bradés, relayée par une intense couverture médiatique, ont créé un véritable engouement pour la rénovation de ce type d'habitat traditionnel, en particulier auprès des Européens. Ces réhabilitations, souvent orientées vers un tourisme haut de gamme et authentique, ont créé une demande pour un artisanat différent, original et disons-le, revisité, modernisé. Par définition, un artisan exerce pour son propre compte une activité manuelle dont les processus s'opposent à ceux du monde de l'industrie. L'artisan, dont l'étymologie latine fait référence aux arts, est celui qui est bien instruit, qui exerce un art mécanique ; il s'oppose à l'ouvrier qui fait un ouvrage. L'artisanat marocain, dont les premières traces remontent au néolithique, s'inscrit bel et bien dans ce cadre, et le travail de la terre comme de la céramique ne fait pas exception.

Avant le protectorat, l'artisanat marocain couvrait l'essentiel

des besoins de la société. Mais confronté à la montée en puissance de l'industrialisation, il se marginalise¹. Son rôle économique, et particulièrement social, sera pourtant reconnu dès la fin du protectorat. Dix ans plus tard, au sortir des années 60, des politiques publiques tenteront d'orienter le secteur vers la demande extérieure et le tourisme². Il faudra cependant attendre 2001 pour qu'un «livre blanc» vienne fixer les orientations stratégiques du secteur et les quantifier, tant en termes d'emplois que de niveaux de production ou de qualité.

Reste qu'au-delà des politiques publiques, certaines marques nouvellement créées au Maroc, ont réussi à s'imposer. Leur credo : allier l'artisanat traditionnel au design et à la création et ce, pour rompre avec le «culte de la reproduction». L'histoire des céramiques Akkal, aujourd'hui intégrées au groupe Fenyadi, est un exemple probant de cette évolution artisanale. Akkal (terre, en berbère) et sa fondatrice, Charlotte Barkowski, vont démarrer leur aventure en 1997, à Marrakech.

De formation artistique et cosmopolite, Charlotte Barkowski fait ses débuts dans le monde du cinéma et de l'image. En 1996, à la faveur d'une année sabbatique, elle part vers le sud avec son époux. Ensemble, ils explorent l'Espagne, le Maroc, la Mauritanie et le Mali. Mais c'est à Marrakech, sur le chemin du retour, qu'ils décident de «ne pas rentrer





DR

Le credo de la marque : partir de ce qui relève du patrimoine pour imaginer des produits plus modernes

en Europe» et de tenter l'aventure au Maroc. Un pays que Charlotte connaissait bien pour y avoir séjourné à maintes reprises. A chaque fois, sa sensibilité de créatrice «avait été touchée par l'artisanat vendu et exposé, et la persistance des techniques employées», non sans regretter «de «trouver partout la même chose».

Face à ces objets usuels reproduits à l'identique depuis des générations, l'idée lui vint de revisiter les productions artisanales traditionnelles et partant, de «démarrer avec des investissements que je pensais assez faibles, une activité professionnelle qui me ressemble».

Elle oriente alors ses recherches vers le village de potiers traditionnels, situé en 1998, à la sortie de la ville ; village qui fonctionnait encore sans eau ni électricité. Elle y trouve un potier qui accepte de fabriquer et de lui vendre les pièces qu'elle dessine dans son atelier. A l'origine des premières

productions, on trouve des objets traditionnels auxquels elle apporte un soupçon de modernité. Elle remplacera ainsi le traditionnel bout carré du couvercle du tajine par une «goutte d'eau». Son leitmotiv : partir de ce qui relève du patrimoine marocain pour imaginer des produits plus modernes, plus design sans pour autant perdre la «nature» des produits. D'autant qu'à l'époque, elle vivait en médina où, se rappelle-t-elle, «je vendais mes produits principalement aux bazaristes des souks».

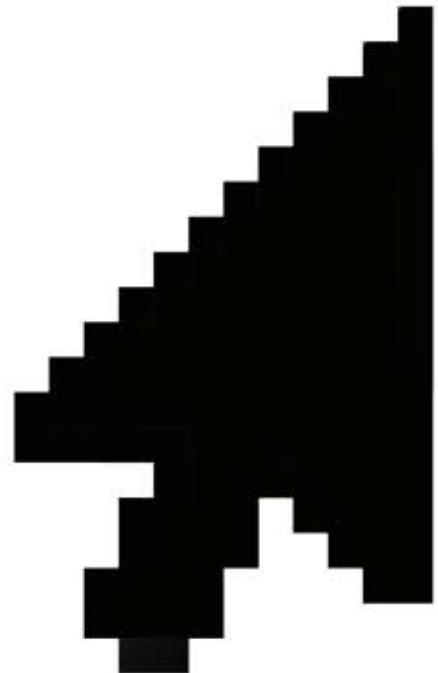
Mais la renommée d'Akkal doit aussi beaucoup au travail que Charlotte réalise sur les couleurs. Au départ, seuls le bleu, le vert, le rouge, le jaune et le noir, couleurs que les potiers trouvaient sur le marché et utilisaient de père en fils, coloraient ses objets. Comme tous les autres potiers du village, celui de Charlotte était persuadé que mélanger entre eux les pigments relevait de l'hérésie et qu'après cuisson, n'en ressortirait qu'un gris. Mais face à l'insistance de notre créatrice, des essais sont réalisés qui vont peu à peu permettre de produire la magnifique gamme de couleurs, devenue aujourd'hui l'une de ses marques de fabrique. Au point de lui ouvrir les portes du monde de l'hôtellerie et des riads pour lesquels elle va créer des produits originaux, respectant les exigences de ce nouveau type d'acheteurs. L'aventure d'Akkal, faite d'envies, de rencontres, franchit un nouveau cap dans l'atelier de poterie d'une décoratrice belge de renom. Conquise par les couleurs et le savoir-faire développés par la marque, cette dernière décide de faire fabriquer un certain nombre d'objets dans les ateliers de Charlotte pour les vendre dans ses boutiques en Europe. L'exigence d'une qualité irréprochable va donc conduire notre créatrice à changer de mode de fonctionnement et à louer l'atelier et les services de son équipe de potiers afin que ceux-ci ne supportent plus seuls le coût des défauts de production. «De fil en aiguille, nous avons réussi à nous développer, jusqu'au jour où j'ai pu déménager mon atelier à Sidi Ghanem³ et remplacer les fours à bois traditionnels par des fours à gaz qui permettent de mieux contrôler la cuisson, une étape critique de la production », raconte-t-elle.

Cette recherche permanente d'une qualité supérieure ne s'est pas faite pour autant au détriment des techniques artisanales. En effet, la priorité de l'équipe est de continuer à faire de l'artisanat, c'est-à-dire des pièces uniques, faites à la main, conformément aux pratiques ancestrales. Des potiers de tout le pays ont rejoint peu à peu l'atelier pour atteindre aujourd'hui le nombre de cinquante artisans.

L'organisation du travail a été optimisée, en particulier la gestion des flux de matières et de produits, mais l'atelier fonctionne toujours selon le modèle des ateliers traditionnels. Les «maalems⁴» potiers travaillent avec des apprentis qui les alimentent en matières premières et qu'ils forment tout au long de leur carrière pour qu'ils deviennent à leur tour artisans. Dans l'atelier, outre la modernisation des fours, les potiers utilisent aujourd'hui des tours électriques et non à main, les infrastructures ont été améliorées (eau, électricité) et les conditions de travail s'en ressentent.

L'entreprise est aujourd'hui passée à un nouveau stade de croissance puisque Akkal fait partie du groupe Fenyadi qui intègre de multiples formes d'artisanat. Pour Charlotte, cela signifie l'opportunité de «construire un espace de création, capable de mettre en valeur les multiples facettes du pays», qu'il s'agisse de fabriquer du mobilier, du textile ou de la céramique. Le processus de création de chaque collection puise son inspiration dans un des visages historique ou culturel du pays. La démarche est toujours la même, les créatifs s'interrogent sur les modes de vie, les origines, les influences d'une région ou d'une époque au Maroc. A partir de là, les objets usuels peuvent être revisités ou recréés, les matières mélangées ou utilisées de manière inhabituelle pour produire encore et toujours un artisanat marocain «haut de gamme» qui séduit et surprend sans jamais renier ses origines. Toujours dans la céramique, le verre «beldi» tel qu'il existe depuis des années, a d'abord été fabriqué en céramique, puis affiné et travaillé sur différents formats qui lui permettent maintenant de s'assortir aux machines à espresso ou aux théières design, témoignant une fois de plus de l'adaptation de cet artisanat aux changements de mode de vie.

L'essentiel - et le plus dur - est de rester précurseur ; en témoigne la reproduction à l'envi des premières créations de Charlotte que l'on retrouve aujourd'hui chez les bazaristes des souks ■



Un Clic... Des Livres

1 El Khayari A. (1982), Capitalisme et artisanat. Thèse d'État en Sciences Économiques, faculté de Droit de Casablanca

2 Chikhaoui S. (2005), Esquisse d'un bilan des politiques publiques de l'artisanat

3 Zone industrielle de Marrakech

4 C'est un artisan de rang élevé qui a sous sa responsabilité un certain nombre d'apprentis qui travaillent dans son atelier. Pour devenir mâalem, il est indispensable de justifier de plusieurs années d'expérience dans la profession. Les mâalems sont les gardiens des savoir-faire ancestraux ainsi que des secrets de la profession.

LA THÉIÈRE MAROCAINE, UNE COPIE CONFORME

Grâce à la capacité des artisans marocains à copier des objets étrangers, la théière anglaise est devenue un des symboles du Maroc.

Par Baptiste Buob

Chercheur au laboratoire d'anthropologie de Nanterre, université Paris 6

En 1906, un vieux paysan raconte qu'il avait ajouté un pain de sucre tout entier, avec le papier et la ficelle, à l'eau bouillante d'une théière. Récit véritable ou simple fable, ce témoignage rappelle que le processus de diffusion du thé à l'ensemble de la société marocaine s'est achevé il y a seulement une centaine d'années. L'actuelle boisson nationale du Maroc a en effet été empruntée aux Anglais déjà épris de cette plante, issue d'Orient. Les cas d'aliments emblématiques de certaines régions du globe empruntés à d'autres sont très courants ; il n'est qu'à penser, par exemple, à la tomate qui, malgré son origine américaine et son nom aztèque, est aujourd'hui un élément fondamental de la cuisine méditerranéenne. Une des particularités du thé est qu'il ne s'est pas imposé seul : les ustensiles servant à sa préparation sont également devenus des éléments constitutifs d'une certaine idée de l'identité marocaine. En effet, le thé est indissociable de la théière, incontestable emblème de l'imagerie du royaume. L'histoire de la théière marocaine met au jour le rôle des initiatives personnelles dans le processus d'emprunt et souligne l'impact que peut avoir un simple objet sur l'ensemble d'un mode de production.

Au Maroc, dès le début du protectorat, des voix françaises

s'élèvent pour dénoncer la tendance des artisans à copier des produits d'importation européenne. En effet, les Français constatent alors que beaucoup d'articles de l'artisanat marocain s'inspirent d'objets issus du nord de la Méditerranée : tables, guéridons, armoires peintes, orfèvrerie Louis XVI, miroirs du Midi de la France, etc. Face à ce constat des plus regrettables à leurs yeux, les acteurs du protectorat s'engagent dans la relance des savoir-faire anciens afin de promouvoir des formes et des décors hérités de l'Espagne mauresque et de la Perse. Derrière cet apparent conservatisme éclairé visant à préserver la splendeur de l'artisanat local, la politique du protectorat permet d'assurer des débouchés aux marchandises manufacturées européennes sans donner la possibilité à la population marocaine de produire elle-même ces objets. C'est cependant grâce à cette capacité de l'artisanat marocain à copier des objets étrangers que la théière est devenue un des symboles incontournables du mode de vie marocain.

À l'occasion d'une courte visite effectuée au Maroc en 1929, l'anthropologue français Marcel Mauss observe que certains potiers fabriquent des tasses et des théières imitant des faiences européennes. Les photographies de la première moitié du 19^{ème} siècle montrent en effet que certaines

riches familles marocaines, s'inspirant de l'étiquette anglaise, utilisent des théières en terre cuite. Mais ce sont surtout les théières en métal anglais qui inondent alors les souks du pays au côté des verres à thé français, des plateaux allemands, des bouilloires belges et françaises et des samovars anglais.

La force de pénétration des théières anglaises sur le marché marocain est la conséquence d'une fine analyse des goûts et des besoins de la population locale, analyse à laquelle des entrepreneurs marocains contribuent fortement. En effet, l'invasion du marché par des produits manufacturés profite des compétences d'une élite commerçante rompue aux voyages et au mode de vie occidental. Doués d'esprit d'entreprise, ces agents marocains au service de la propagation d'un nouveau modèle de consommation ont élu domicile dans les centres commerciaux étrangers parmi les plus dynamiques tels Hambourg, Manchester, Londres, Le Caire, Lyon et Gênes. C'est à Manchester, où une douzaine de comptoirs commerciaux sont tenus par des familles fassies, que se joue une partie de l'histoire de la théière marocaine. Associé à Richard Wright, tisserand anglais amateur d'argenterie, un négociant marocain installé à Manchester entreprend de fabriquer des articles raffinés pour le marché marocain. Tous deux créent notamment une gamme de théière en métal argenté qui s'inspire des décors fassis et qui va se répandre dans tous les souks du royaume ; certaines de ces vieilles théières, appelées « rayt » (déformation de l'appellation Wright d'origine), se dénichent encore chez les brocanteurs.

La mainmise des pays exportateurs repose sur des avancées technologiques jalousement conservées : presses à emboutir et tours à repousser pour mettre en forme les théières ; procédés de galvanisation électrolytique pour les argenter. Malgré ce retard technologique, les artisans fassis, spécialisés dans le travail des métaux, tentent néanmoins de lutter contre le monopole anglais. Ils travaillent de nouvelles matières (le maillechort, l'étain), utilisent de nouvelles techniques (le moulage, la soudure) et s'adaptent à la demande populaire (ajout de pieds aux plateaux, produits bon marché, etc.). Ainsi, des théières sont-elles fabriquées dans des fonderies par le coulage d'étain en fusion dans des moules. Mais cette technique compliquée ne permet pas de lutter efficacement contre les théières anglaises.

Au milieu du 20^{ème} siècle, deux événements vont bouleverser coup sur coup le marché de la théière marocaine. La Seconde Guerre mondiale va d'abord mettre à mal les sociétés européennes exportatrices de produits manufacturés ; par exemple, les usines Wright sont totalement détruites par des bombardements. Puis un



C'est à Manchester que se joue une partie de l'histoire de la théière marocaine

emprunt technologique va permettre de franchir d'un seul pas le fossé technologique séparant le Maroc des pays industrialisés.

Suite à sa découverte en Tunisie en 1946, un artisan fassi acquiert un tour à repousser mécanique qui va lui permettre de produire des théières en série. Ce déverrouillage technologique scelle la fin de la mainmise anglaise, en même temps qu'il annonce l'entrée de l'artisanat des métaux dans une nouvelle ère, celle de la mécanisation et de la division des tâches à outrance. L'arrivée du tour à repousser dans les ateliers, suivie de près d'autres machines (laminoirs, bacs à électrolyse), modifie rapidement le schéma de production, les techniques de fabrication et les hiérarchies. Les artisans se transforment en ouvriers, travaillent à l'exécution d'une seule et unique tâche tandis que des contremaîtres apparaissent pour imposer la cadence.

L'appropriation par le Maroc de la théière anglaise n'aura pu se faire que par l'emprunt de procédés de fabrication étrangers et du mode d'organisation industriel qui les sous-tend ■

LA CARRIÈRE AFRICAINNE DE LA PEUGEOT 404

La Peugeot 404, la voiture française la plus populaire des années 70, poursuit, quarante ans plus tard sa carrière en Afrique. Un continent où l'Europe et plus récemment les Etats-Unis alimentent les marchés de véhicules d'occasion. Eclairage.

Par Martin Rosenfeld

Doctorant à l'EHESS, Paris - Chercheur au GERME

Aujourd'hui encore, cinquante ans après leur lancement, les Peugeot 404 circulent régulièrement dans les rues de Cotonou. Une bonne partie du transport de marchandises dans la capitale économique du Bénin est en effet réalisée à l'aide de la version utilitaire de cette voiture. Cela peut surprendre car ce modèle a cessé d'être construit à la fin des années 1970, même si la production a encore été prolongée de dix ans sur le continent africain. Plus étonnant encore, leur état général est souvent très bon. Il faut dire qu'une fois arrivées à Cotonou, elles sont entièrement révisées par d'habiles mécaniciens capables de remettre sur les routes des voitures n'ayant souvent plus été utilisées pendant des années et de leur redonner leur fonction première de camionnette bâchée. Mais comment ces voitures continuent-elles d'arriver sur le marché béninois ? Dès les années 1980, une importante filière d'exportation de véhicules d'occasion prend place entre l'Europe et l'Afrique. Des bateaux quittent régulièrement les principaux ports européens avec à leurs bords un nombre sans cesse croissant de véhicules. Cette filière a connu plusieurs évolutions. Certaines places marchandes, autrefois incontournables, sont aujourd'hui moins présentes. C'est par exemple le cas de Marseille ou de divers ports africains

ayant décliné suite à une législation plus stricte concernant l'âge maximal des véhicules pouvant entrer sur le territoire national. D'autres places marchandes sont par contre devenues centrales. C'est le cas de Bruxelles qui rassemble, aujourd'hui, des véhicules en provenance de toute l'Europe, pour ensuite les expédier via le port d'Anvers. C'est le cas également de Cotonou qui reçoit près de 1000 voitures chaque jour, avant de les redistribuer dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. En effet, la très grande majorité de ces voitures sont destinées au Nigéria - le poumon économique de la région - même si, pour des raisons fiscales, une bonne partie transite d'abord par le Niger. Sur les mille voitures, seule une petite cinquantaine reste au Bénin et, avec un peu de chance, parmi celles-là une ou deux seront des Peugeot 404. Ce modèle reste en effet très recherché. Il faut dire qu'il allie à la fois une robustesse hors norme et une mécanique relativement simple, même s'il s'agit déjà d'un moteur à injection. Ces qualités sont associées à la Peugeot 404 depuis la mise en circulation de ce modèle. Elles ont été popularisées par les nombreuses victoires que cette voiture remporta dans différents prix au cours des années 1960. Notamment les quatre victoires au East African Safari Rally dont les 6000 km de pistes viennent à bout des voitures les plus résistantes. Ces mêmes qualités sont des atouts



DR

Cotonou reçoit près de 1 000 voitures par jour, dont quelques 404, avant de les redistribuer sur l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest

essentiels pour le transport de marchandises dans un pays comme le Bénin. En effet, le mauvais état général du réseau routier impose l'usage d'une voiture extrêmement résistante. Cependant, cela ne permet pas d'éviter toutes les pannes. C'est pourquoi une mécanique simple, sans aucune électronique, est un avantage. Le chauffeur ou un des petits réparateurs installés le long des routes pourront faire face à la plupart des avaries rencontrées.

Avant d'être lancée sur la route, la Peugeot 404 qui arrive à Cotonou est minutieusement remise en état. La voiture est quasiment entièrement démontée. Chaque pièce est nettoyée et vérifiée. Un important marché de pièces d'occasion permet également de remplacer les phares ou autres accessoires en trop mauvais état. Le câblage électrique est régulièrement refait à neuf. Surtout, une structure est reconstruite sur la benne arrière afin de pouvoir placer une bâche. Cela permet de transporter une quantité importante de marchandises dans de relativement bonnes conditions de protection et de sécurité. Pour finir, la peinture beige, distinctive des transporteurs de Cotonou, est appliquée sur la voiture.

Dans les immenses parcs de vente de véhicules d'occasion qui occupent toute la périphérie de Cotonou, les Peugeot 404 ont quand même un petit air désuet. Il faut dire que la course acharnée pour mettre la main sur les modèles utilitaires encore en circulation oblige les importateurs de voitures à aller chercher de plus en plus loin. Certains démarchent même dans les petits villages de la France agricole en espérant qu'une vieille 404 soit encore remise dans une grange. Plus important, un nombre croissant de gros pick-up, de 4x4, parfois même de Hummer viennent

côtoyer ces Peugeot 404 dans les parcs de vente. Il s'agit de véhicules de haut standing, souvent relativement récents et en très bon état, équipés de la climatisation et de toutes les options. Ces véhicules, d'un tout autre ordre de prix, sont destinés à une élite nigérienne profitant de la manne pétrolière. Ils proviennent directement des Etats-Unis, et c'est là également une tendance nouvelle. Totalement absent il y a dix ans encore du commerce de véhicules d'occasion en Afrique, un tiers des véhicules qui arrivent aujourd'hui à Cotonou viennent des Etats-Unis. Il faut dire que le marché de la voiture d'occasion y est particulièrement bien développé et que les prix sont souvent plus attractifs qu'en Europe. Et puis, les Etats-Unis ont choisi d'adopter une position assez libérale en matière d'octroi de business visa pour les importateurs de véhicules d'occasion africains désireux de venir investir leur capital dans le pays. Cela contraste radicalement avec l'Europe qui continue de distribuer ses visas Schengen au compte-gouttes, selon des critères peu transparents. Même pour les importateurs de véhicules faisant l'aller-retour pour raisons professionnelles depuis des années.

À l'heure actuelle, il semble peu probable que l'Europe choisisse de reconnaître pleinement l'apport économique du commerce de véhicules d'occasion et change sa politique d'octroi des visas en accord. L'influence des Etats-Unis continuera donc de se faire croissante dans les années à venir. Cependant, même si elles sont de plus en plus noyées au milieu de grosses voitures destinées à la réexportation vers les pays voisins, une place continuera à exister pour les Peugeot 404 dont la version utilitaire remplit parfaitement une niche sur le marché béninois ■

OBAMA : UNE MARQUE EN DÉCLIN ?

Par Giuliano Bobba

Docteur en Sciences Politiques au sein du département d'études politiques, université de Turin

Au cours de ces dernières décennies, la communication politique n'a cessé d'emprunter au monde publicitaire ses techniques : la campagne présidentielle de Barack Obama en 2008 constitue un exemple patent d'une utilisation intelligente du marketing mix, combinée à un candidat apprécié, capable de conduire à la construction d'une marque politique forte et séduisante. Ce n'est pas une coïncidence si le prestigieux hebdomadaire Advertising Age² célébrait la même année B. Obama comme «Marketer of the Year», le préférant à des marques telles que Apple, Zappos, Nike ; tandis que Keith Reinhard, président honoraire de DDB Worldwide, déclarait : «Barack Obama is three things you want in a brand : new, different, and attractive³». Deux caractéristiques en particulier ont contribué à la popularité du président américain. Tout d'abord, le slogan «Yes We Can», résumant parfaitement l'idée de changement, permet tout à la fois de distinguer le profil du candidat de celui de ses adversaires, à l'instar de «Just Do It» de Nike ou de «Think Different» de Apple, et d'engager ses sympathisants autour d'un système de valeurs partagées. Deuxièmement, le logo d'Obama – un «O» qui évoque le soleil se levant sur l'horizon – a réussi à devenir une véritable icône

OBAMA ET SON ÉQUIPE SONT ENTRÉS DANS UNE PHASE DE REDÉFINITION DU PRODUIT

pour ses supporters grâce à sa force symbolique et séduisante. Néanmoins, un simple regard à la liste des entreprises lauréates au cours des quarante dernières années, suffit à se rendre compte que seules cinq d'entre elles⁴ ont réussi le tour de force d'être primées plus d'une fois, maintenant au fil du temps la force de leur marque. Ce ne semble pas devoir être le cas de la marque Obama. Quatre ans après le début de son parcours, l'image du président s'est considérablement dégradée, au point que sa cote de popularité est passée de 67% en janvier 2009 à 42% en septembre 2011 (d'après gallup.com). Le rapport de confiance s'est détérioré, la narration n'a pas supporté la confrontation avec la réalité. Le président est ainsi redevenu un homme, obligé d'adopter des solutions intermédiaires entre les

désirs politiques et les contraintes imposées par la crise économique internationale, un Congrès hostile et les pressions provenant de groupes d'intérêts. L'audace d'espérer (The Audacity of Hope⁵) est restée prisonnière à l'intérieur des pages du best-seller et ses flèches, même les plus importantes – le retour des soldats américains, la pacification de l'Afghanistan et de l'Irak, la réforme de l'éducation et de la santé – sont apparues épointées par rapport aux attentes.

Obama et son équipe sont donc entrés dans une phase de redéfinition du produit (l'image du candidat qui, désormais, n'est plus nouveau, jeune et souriant) et de la marque (les slogans et les mots-clés ne pouvant plus être «Changement» et «Espoir»). Ce recadrage du président – qui s'appuie sur la prise en compte des erreurs et des échecs – déplace l'horizon politique du rêve vers la réalité et nécessite aussi un changement de la marque pour s'adapter au nouveau contexte ■

1 Magazine hebdomadaire américain spécialisé dans la publicité

2 Barack Obama symbolise les trois facteurs de succès d'une marque : la nouveauté, la différence et l'attrait

3 Apple, Coca-Cola, Disney, McDonald, Procter & Gamble

4 Obama B. (2007), «L'audace d'espérer : une nouvelle conception de la politique américaine», livre-programme du candidat B. Obama aux présidentielles de 2008

LE MANAGER

ÉCONOMIE VERTE, UNE RELIGION DURABLE ?

Nord et Sud face à l'économie verte

Par Thierry Téné

La malédiction du coltan

Par Colette Braeckman

ISR : une tendance de fond ou un fonds tendance ?

Par Adib Bensalem

Environnement, pour une gestion communautaire

Par Mohamed Mahdi et Mohamed Thami

Ville verte et green économie : un mariage contre-nature ?

Par Tariq Kabbage et Mehdi Guadi

Efficacité énergétique : une mobilisation en question

Par Alexandra Mouaddine et Karine Duvey

CHRONIQUE

Le développement autorise toutes les duplicités

Par Vincent Cheynet

ÉCONOMIE VERTE, UNE RELIGION DURABLE ?

EN BREF

Dossier coordonné
par Alexandra Mouaddine
Enseignante-formatrice

L'économie verte tire son nom de l'élément même qu'elle entend protéger : la Terre et ses richesses naturelles. Vecteur de belles opportunités de croissance pour l'ensemble des nations, elle intéresse plus particulièrement les pays émergents qui voient en elle l'instrument de leur développement structurel (T. Téné). Elle est également portée par des modes de financement qui lui sont propres, tels que les fonds d'investissements socialement responsables, qui soutiennent son engagement éthique (A. Bensalem). Or, en dépit de sa couleur et de ses valeurs affichées, cette nouvelle forme d'économie conserve son caractère capitalistique et n'est pas immune de dérives destructrices, comme le révèle l'exploitation du coltan au Congo (C. Braekman). Pour l'en préserver, chercheurs et associations semblent privilégier la même orientation : ancrer l'économie verte dans les localités. Pour ce faire, deux approches nous sont proposées : s'inspirer des innovations communautaires à valeur environnementale et sociale (M. Mehdi et M. Thami) et transformer les communes en villes vertes grâce à l'implication de leurs citoyens (T. Kabbage et M. Guadi). A l'échelle d'un pays, c'est la somme des mobilisations individuelles qui participe à l'avancée collective ; notre enquête sur l'efficacité énergétique dans les industries marocaines révèle les freins et moteurs de la mise en œuvre d'une stratégie nationale verte (A. Mouaddine et K. Duvey).

Économie verte : une religion durable ?

NORD ET SUD FACE À L'ÉCONOMIE VERTE



Si l'économie verte n'a pas la même résonance dans les pays du Nord et ceux du Sud, un consensus semble cependant se dessiner sur le fait qu'elle sera le principal moteur de la croissance économique dans les prochaines années.

Par Thierry Téné
Directeur de A2D Conseil et co-fondateur de l'Institut Afrique RSE

L'économie verte est née d'un contexte international marqué par la flambée des cours des matières premières, en lien avec la raréfaction des ressources naturelles et l'épuisement des énergies fossiles, le tout sur fonds de pression sociale. Comme

le rappelle le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), cette économie repose sur une nouvelle orientation des investissements publics et privés, qui s'attachent désormais à réduire les émissions de carbone et la pollution, renforcent l'utilisation rationnelle des ressources ainsi que l'efficacité énergétique, tout en empêchant la perte de biodiversité et de services environnementaux. Au final, l'économie verte génère une croissance des revenus et de l'emploi sans pour autant délaissier un point essentiel à ses yeux, celui de l'inclusion sociale.

Qu'on se le dise, le véritable challenge est désormais de favoriser le passage d'une économie brune, dominée par les subventions sur les énergies fossiles - qui avoisinent les 400 milliards de dollars par an -, à une économie sobre en carbone ! Car la pollution coûte cher. Au Maroc, le coût annuel de la dégradation de l'environnement est estimé à treize milliards de dirhams, soit 3,7% du PIB du Royaume. Au Bénin, c'est l'intoxication par le plomb, ou saturnisme, causée par les émissions des motos taxis et des moyens de transport polluants, qui coûte chaque année vingt milliards de francs CFA (plus de 30 millions d'euros) au pays, soit 1,2% de son PIB. En réduisant leur impact environnemental, les nations réaliseront des économies budgétaires. Pour ce faire, elles pourront s'appuyer sur la mise en place d'un contexte législatif favorable à l'intérieur de leurs frontières et adhérer aux accords internationaux en la matière, deux démarches volontaires indispensables.

Des opportunités pour tous

Selon une étude de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, le marché des

technologies vertes et des biens environnementaux était estimé à 1 400 milliards de dollars en 2008, soit l'équivalent du PIB de l'ensemble du continent africain pour la même année. Ce sont principalement les pays développés et leurs entreprises qui raflent la mise sur ce marché, l'Afrique représentant à peine 1%.

A bien y regarder, les opportunités de green business sont pourtant nombreuses et accessibles ; elles touchent tous les secteurs d'activités et sont susceptibles de générer des gains à la fois environnementaux et économiques pour tous.

Dans le domaine agricole, les initiatives «vertes» consistent par exemple à avoir recours à la fertigation (contraction de fertilisation et irrigation), qui est l'utilisation des fertilisants solubles, pour alimenter les plantes. Grâce au goutte à goutte, on parvient à réduire à la fois la quantité d'eau et celle d'engrais utilisées sur la parcelle.

Dans le secteur des déchets (ménagers et industriels), la valorisation de la matière peut être de nature organique ou énergétique. La fermentation des déchets agricoles et animaux produit en effet du gaz utilisable pour la combustion ou encore du compost, un engrais biologique. Son exploitation permet la création de richesses et d'éco-entreprises qui pourraient générer un chiffre d'affaires estimé à quatre milliards d'euros en Afrique.

Pour l'eau et l'assainissement, il est possible non seulement de réduire les coûts en limitant les pertes dans le réseau mais également d'avoir recours aux biotechnologies pour le traitement des pollutions. Des plantes permettent par exemple le traitement des eaux usées.

Dans le domaine des transports, le développement de modes de déplacement alternatifs comme le ferroviaire, le maritime et les transports en commun ont un avantage comparatif intéressant sur le moyen long terme par rapport au transport routier dans une perspective de flambée des cours du pétrole.

La gestion durable des forêts et l'écotourisme sont aussi des activités créatrices d'emplois verts et de business. Enfin, l'émergence des Technologies de l'Information et de la Communication, avec des répercussions sur presque tous les secteurs économiques, est un gisement important pour l'économie immatérielle (m-bankig, cyberagriculture, e-administration, télémédecine, etc.)

Perspectives africaines

Alors que dans les pays industrialisés du Nord, il est

**AU MAROC, LA
DÉGRADATION DE
L'ENVIRONNEMENT
REPRÉSENTE 3,7%
DU PIB**



Photo montage Julie Sefrioui

L'écologie industrielle permet de générer des cycles où les déchets sont réexploités à l'infini pour donner naissance à de nouveaux produits

question d'«écologiser» l'économie déjà existante, les pays du Sud abordent l'économie verte sous un nouvel angle ; pour eux, le véritable enjeu est la prise en compte du développement durable dans les projets d'infrastructures. En effet, la croissance économique et l'urbanisation de ces pays accélèrent la consommation des énergies fossiles et des matières premières, avec de lourdes conséquences pour l'environnement... et les budgets nationaux, au regard de la flambée des cours des matières premières. Pour tirer profit de ses richesses naturelles tout en préservant au mieux l'environnement, l'Afrique a tout

LES PAYS DU SUD ONT L'OPPORTUNITÉ DE METTRE À NIVEAU LEUR TISSU INDUSTRIEL

intérêt à fabriquer elle-même les produits et services qu'elle consomme. De même, elle doit apprendre à transformer ses matières premières en produits finis à haute valeur ajoutée. A l'instar de l'Afrique, l'industrialisation «propre» est ainsi devenue quasiment indispensable pour tous les pays émergents et en développement. Ces derniers ont aujourd'hui l'opportunité de mettre à niveau leur tissu industriel et de le développer. Ils bénéficient pour cela de l'expérience préalable des pays

du Nord et peuvent accéder directement aux meilleures technologies aujourd'hui disponibles.

Ainsi, l'industrialisation de l'Afrique s'inspirera de nouvelles approches. Parmi elles, l'écologie industrielle entend créer une synergie entre entreprises rassemblées sur une même zone d'activité, grâce à un fonctionnement global où les déchets des uns fournissent la matière première des autres. L'écoconception, quant à elle, s'attache à limiter la quantité de matières premières et la pollution générée pour la fabrication d'un produit, et ce dès sa phase de conception. Autre approche, l'économie de la fonctionnalité est le passage d'une logique de produit à celle de service, dans laquelle on ne s'intéresse plus uniquement à l'objet matériel mais plutôt à la fonction que ce dernier remplit. Son aboutissement permet de générer des cycles où les déchets, y compris les produits en fin de vie, sont réexploités à l'infini pour donner naissance à de nouveaux produits.

Pour accélérer la mutation des pays émergents vers une économie de sobriété carbone, les organismes internationaux comme le PNUE ou l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel ont pris plusieurs initiatives. Ainsi, les Centres Nationaux de Production Propre sont chargés d'encourager l'écoconception des produits pour alléger leur poids carbone. Dans un autre registre, la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre - qui n'ont pas de frontière - a débouché sur l'adoption du Mécanisme de Développement Propre (MDP) intégré au protocole de





Plus les décideurs adapteront le contexte législatif, plus vite se développeront les éco-entreprises

Kyoto. Le système repose sur un marché de la finance carbone qui permet aux pays du Sud de financer leur croissance verte grâce aux investissements d'entreprises du Nord. Ce marché a ainsi représenté 120,9 milliards de dollars en 2010. Malgré l'existence d'un fonds carbone marocain et d'un fonds africain pour les biocarburants et les énergies renouvelables, les pays africains sont encore très peu présents sur ce business, aujourd'hui majoritairement dominé par la Chine, l'Inde et le Brésil, mais pourraient rapidement l'investir.

Pour inscrire sa croissance dans le modèle d'économie verte, le continent africain peut aussi compter sur ses territoires encore inexploités. Le marché de l'agriculture biologique en est un parfait exemple. En 2009, il pesait 54,9 milliards de dollars pour 37,5 millions d'hectares de terres

cultivées et révélait un déficit de l'offre face à une forte demande. Avec à peine un million d'hectares de terres dédiées à l'agriculture biologique, il est vrai que l'Afrique pèse encore bien peu sur ce marché. Mais son potentiel est énorme : le continent dispose à lui seul de 60% des terres arables non cultivées au niveau mondial et pourrait devenir un acteur majeur de l'agriculture biologique dans les années à venir. C'est également le cas pour l'économie de la biodiversité ou encore la finance carbone. Avec ses deux cents millions d'hectares, le bassin du Congo, deuxième poumon écologique de la planète après l'Amazonie, pourrait bientôt se transformer en poumon économique pour l'Afrique centrale.

LE CONTINENT AFRICAIN DISPOSE DE 60% DES TERRES ARABLES NON CULTIVÉES

Les perspectives sont palpables, mais il faut le clamer haut et fort : le rôle des États reste primordial pour le développement de l'économie verte ! En d'autres termes, le «green business» est une activité régie par loi. Plus les décideurs adapteront le contexte législatif à l'économie durable plus vite se développeront les green start-up et les éco-entreprises. Une fiscalité adaptée permettra de décarboner l'économie en taxant les activités fortement émettrices de CO2 tout en favorisant celles qui sont moins polluantes. Le principal défi pour les autorités africaines sera de supprimer les subventions aux énergies fossiles qui empêchent la mutation vers une économie décarbonée. D'autres voies restent à investir : développer les marchés du carbone, encourager la création des éco-entreprises, déployer des programmes de formation dans les universités ou encore sensibiliser la population à la consommation durable. Enfin, il paraît urgent de développer des portefeuilles projets susceptibles d'attirer les éco-investisseurs sur le continent africain ■

1 Banque mondiale (2003) in Royaume du Maroc : Evaluation du coût de la dégradation de l'environnement

2 Green Jobs : Towards Sustainable Work in a Low-Carbon World, Worldwatch Institute (Michael Renner) and Cornell Labour Institute (Sean Sweeney, Jill Kubit) pour le PNUE, 2008

3 Estimations du ministère du Commerce et de l'Industrie marocain

LA MALÉDICTION DU COLTAN

Au début de l'engouement international pour le coltan, seuls les spécialistes s'avisèrent de l'existence de ce minerai précieux et du lien entre son exploitation et l'un des conflits les plus meurtriers de la planète. Explications.

Par Colette Braeckman
Journaliste au Soir, Bruxelles

Dans l'est du Congo, pour le malheur des habitants du Kivu, le colombo tantalite, ou coltan, se trouve presque à fleur de sol ; il ne faut pas creuser très profondément pour ramener au jour une sorte de poussière grise qui peut être enfouie dans des sacs et aisément transportée, en avion ou dans des jeeps militaires. Or le coltan est un minerai réputé bon conducteur de chaleur qui entre dans la composition du matériel électronique, en particulier les ordinateurs et les téléphones portables. Si ce minerai existe aussi dans d'autres régions que l'Afrique, au Canada, en Australie, son extraction y est plus difficile et donc plus coûteuse.

Quand la demande mondiale de coltan explosa à la fin des années 90, plusieurs armées qui s'affrontaient en République Démocratique du Congo¹ confisquèrent ces ressources mais aussi celles en «terres rares²» - contenant du niobium, du lithium et autres matières précieuses -... pour financer la guerre !

Des groupes armés, rebelles hutus ou combattants congolais, des militaires de l'armée régulière, s'emparèrent de parcelles de terre, y ouvrirent des mines et contraignirent les populations civiles à travailler pour eux. En de nombreux endroits en effet, l'insécurité avait

contraint les paysans à fuir leurs villages, et les familles se retrouvaient sans ressources. Ailleurs, les hommes en armes avaient pris le contrôle du terrain et pouvaient obliger les civils à travailler pour eux. Dans d'autres cas encore, des jeunes sans travail et sans possibilité d'études s'étaient mis à creuser, et à vendre...

Durant des années, cette région dépourvue de routes, de moyens de communication, fut le lieu d'un trafic aérien incessant, où des petits porteurs, venus des pays voisins, Rwanda, Ouganda et même Kenya, se posaient sur des pistes de brousse, embarquant des sacs de poussière grise et déposant des armes ou des produits de consommation qui servaient de rémunération aux creuseurs.

Comment mettre fin à une guerre qui s'autofinance ?

Bien après la signature des accords de paix de 2002 entre le Rwanda, l'Ouganda et le Congo, bien après le retrait officiel des troupes étrangères, la violence a continué à sévir dans le Nord et le Sud Kivu, les divers groupes armés continuant à trouver, sur place, les moyens de financer leurs opérations. Les comptoirs d'achat de minerais, installés à Goma, Bukavu et dans d'autres localités frontalières du Rwanda et de l'Ouganda reconnaissaient, sans trop de peine, une pratique consistant à «préfinancer» l'achat du minerai : les intermédiaires recevaient une



certaines sommes en guise d'avance, à charge pour eux d'organiser à leur gré la production... Est-il besoin de préciser que ces «préfinancements» étaient aussi une manière de subventionner, même involontairement, des opérations militaires ? Après la signature des accords de paix, après les élections de 2006 qui auraient dû ramener la sécurité, le gouvernement de Kinshasa s'efforça de ramener le calme au Kivu et envoya ses meilleures troupes. Mais les opérations militaires s'enlisèrent car les officiers succombaient eux aussi aux attraites du commerce : les avions militaires qui regagnaient Kinshasa étaient chargés de sacs de coltan, des officiers se rendaient maîtres de certaines parcelles ou concluaient des accords commerciaux avec les groupes armés qu'ils étaient censés combattre. Même les casques bleus onusiens, qui avaient pour mandat de protéger les civils, succombèrent aux tentations : il arriva que des véhicules blancs de l'ONU soient trouvés alourdis de minerais ! Durant des années, ces cargaisons, licites ou le plus souvent clandestines, prirent la destination du Rwanda, qui avait fort opportunément construit une usine de raffinage à proximité de la frontière congolaise. Et si le succès économique du Rwanda suscite aujourd'hui l'admiration générale, il n'est pas excessif d'affirmer que l'«accumulation primitive» de ressources, qui permet la relance de ce pays ruiné au sortir du génocide, est due, en grande part, aux apports du Congo voisin... Mais des Congolais bénéficièrent eux aussi des malheurs du Kivu : la corruption ambiante suscita des «opérations retour» où des officiers, au lieu de distribuer la solde de leurs hommes, en détournaient une large partie ; somme renvoyée à Kinshasa, ou utilisée à des fins personnelles pour se construire de belles maisons au bord du lac Kivu, louées ensuite à grands frais à des ONG ou des agences onusiennes...

Au début de l'engouement international pour le coltan, seuls les spécialistes s'avisèrent de l'existence de ce minerai précieux et du lien entre son exploitation et l'un des conflits les plus meurtriers de la planète. Avec le temps cependant, les dénonciations s'amplifièrent, l'opinion internationale finit par s'émeouvoir, sommant les politiques de prendre les mesures. C'est ainsi que, durant l'été 2011, une loi fut promulguée aux Etats-Unis, sous l'impulsion des sénateurs Dodd et Frank : elle exige que les sociétés importatrices de minerai originaire du Congo ou des neuf pays voisins soient en mesure de produire des certificats attestant de conditions d'exploitation régulières et légales. Pour beaucoup de sociétés américaines ayant pignon sur rue et peu désireuses de faire l'objet de critiques, voire de boycott, cette loi entraîna une désaffection pure et simple à l'encontre des minerais congolais et, sur le



Illustration Julie Sefrioui

Des groupes armés s'emparèrent de parcelles de terre, y ouvrirent des mines et contraignirent les populations à y travailler

terrain, la paralysie du secteur. Un désastre économique pour la région, amplifié encore par la décision du président Kabila qui, durant plusieurs mois, décida de geler tout le commerce de minerais dans le Nord et le Sud Kivu, bloquant les stocks existants et interdisant toute nouvelle exploitation... Le chef de l'Etat voulait tirer la situation au clair et retirer du terrain les plus compromises de ses troupes.

La décision d'interdire la commercialisation fut finalement levée car, à quelques mois des élections, cette mesure s'avérait extrêmement impopulaire tout en entraînant des effets non désirés : de nombreux artisans creuseurs, désormais privés de ressources, avaient pris les armes, rejoignant les groupes armés ou recourant au banditisme ! Actuellement, le pouvoir s'efforce à la fois de contrôler les militaires et de collaborer avec le secteur minier, qui met en place des processus d'identification des minerais et surtout accorde des autorisations d'accès aux carrés miniers. A terme, il est certain que le pouvoir congolais souhaite mettre fin à l'exploitation sauvage de ses ressources et invitera de grandes sociétés à mettre sur pied des unités d'exploitation industrielle, renvoyant les civils à d'autres activités, comme l'agriculture qui était jadis la première ressource de cette région très riche. Mais il faudra du temps pour que s'effacent les effets meurtriers du boom du coltan... ■

1 Suite au génocide rwandais, des millions de réfugiés hutus trouvèrent refuge dans la région frontalière du Kivu entraînant l'attaque de ces camps par Kigali, avec le soutien d'Ougandais et d'opposants congolais 2 Cf. Main basse sur les lanthanides, in La Revue Economica n°11

ISR : UNE TENDANCE DE FOND OU UN FONDS TENDANCE ?

En dépit d'une crise financière sans précédent, d'un niveau de liquidités au plus bas et d'investisseurs en faillite, les fonds éthiques, plus connus sous le nom de fonds d'Investissements Socialement Responsables (ISR), ont continué à se développer. Explications.

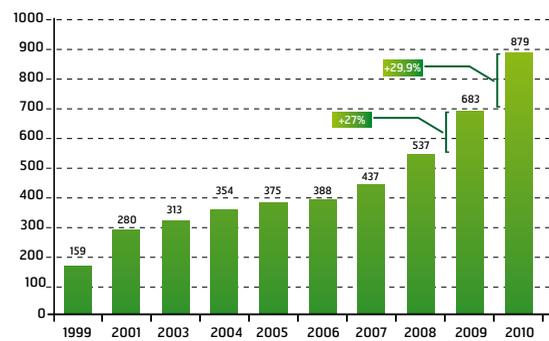
Par Adib Bensalem
Enseignant-chercheur au Cesem-HEM

Les résultats d'une étude menée en 2010 par l'agence de notation Vigeo¹ démontrent une évolution constante des fonds ISR en Europe depuis dix ans : de 280 en 2001, ils étaient 879 en 2010. Les investissements ISR gérés par les fonds d'investissement totalisent près de 5 000 milliards d'euros² (voir figure 1). D'après le dernier rapport publié par le Social Investment Forum³, ils atteignent 3 000 milliards de dollars outre-Atlantique où un fonds sur huit est un fonds ISR. Les raisons de cet engouement semblent multiples : pour certains gestionnaires, leurs performances seraient supérieures à celles des fonds classiques car les investissements, moins volatiles en cas de crise, seraient donc plus durables. D'autres plébiscitent en revanche leurs impacts sociaux. Aussi avons-nous voulu comprendre la réalité que recouvrent ces fonds ainsi que la sensibilité des investisseurs marocains à ce qui apparaît comme un phénomène durable.

Comment tout a commencé...

Selon certains auteurs, les origines de l'investissement socialement responsable remontent au 18^{ème} siècle lorsque la communauté chrétienne des Quakers condamne les investissements dans des activités immorales^{4,5}. D'autres auteurs vont plus loin et attribuent ses origines

G1 NOMBRE DE FONDS ISR CUMULÉS POUR LA PÉRIODE DE 1999 À 2010



Source : vigeo (2010)

à l'interdiction biblique de l'usure⁶ ou à des références islamiques interdisant l'investissement dans certains secteurs immoraux tels que l'alcool et les jeux. Toujours est-il que c'est en 1928 qu'apparaît le premier fonds ISR aux Etats-Unis, le Pioneer Fund de Boston⁷ fondé par un groupe ecclésiastique. Il faudra attendre près de cinquante ans pour que l'Europe s'y convertisse, puisque c'est en 1980 qu'est créé le premier fonds «vert» (concept encore



balbutiant à l'époque) par la banque allemande Ökobank. Deux forces se conjuguent pour expliquer la course récente des banques et gestionnaires de fonds au nouveau marché de l'ISR. D'une part, les consommateurs et investisseurs - sensibilisés par les initiatives internationales telles que la signature du protocole de Kyoto en 1997 ou encore celle du traité du Sommet de la Terre à Johannesburg en 2002 - réclament de plus en plus le respect de normes sociales et environnementales en vue d'assainir un capitalisme financier, souvent qualifié de «sauvage». D'autre part, entreprises et financiers en quête de nouveaux marchés ont très vite compris l'intérêt de ces nouveaux produits, susceptibles d'intéresser des investisseurs tout en rassurant leur conscience. Aujourd'hui, la France se positionne comme leader en Europe des fonds placés dans les ISR (voir figure 2).

Quelques définitions s'imposent...

Mais de quoi parlons-nous exactement ? A lire les gazettes spécialisées, «investissement éthique», «socialement responsable», «citoyen», «de partage», ou encore «investissement pour le développement durable», apparaissent comme autant d'expressions devant désigner un même objet. Pourtant, les différences existent, elles sont parfois de taille.

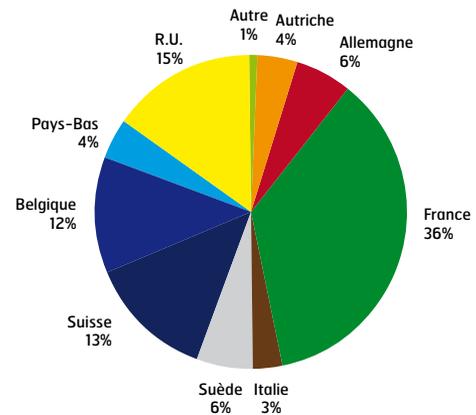
Un fonds d'investissement socialement responsable se fonde sur des critères de responsabilité sociale (décrits plus loin) dans son processus de sélection. Un fonds éthique sera, lui, plus discriminant dans son approche. Il n'engagera ainsi jamais de capitaux dans des entreprises qui pratiquent les expérimentations animales ; un fonds ISR pourrait le faire, si ces expérimentations aboutissent à la commercialisation de médicaments capables de sauver des vies humaines. En soulignant la primauté que revêt pour certains fonds l'objectif recherché par les entreprises plutôt que les moyens employés pour y parvenir, nous considérerons équivalents un fonds ISR, un fonds de développement durable, un fonds citoyen ou un fonds d'utilité sociale.

Les fonds de partage (ou solidaires) sont encore différents. S'ils peuvent investir dans tous types de sociétés, y compris celles qui ne répondent pas aux critères de l'ISR, ils s'engagent en revanche à reverser une partie des droits d'entrée, des frais de gestion ou des bénéfices à des œuvres caritatives, humanitaires ou de développement durable, d'où leur appellation de solidaires.

Les critères de l'Investissement Socialement Responsable

Contrairement aux critères qualité ISO, ceux de l'ISR ne

G2 ACTIFS DES FONDS SR PAR PAYS (EUROPE) EN POURCENTAGE



Source : Vigeo, juin 2010

sont toujours pas acceptés mondialement. Conséquence : chaque fonds définit selon ses propres critères ce qui lui apparaît comme «socialement responsable». Ils y sont toutefois aidés par des agences spécialisées, comme l'agence française de notation Vigeo⁸, qui ont pour particularité de lier la performance des entreprises au respect de principes universellement reconnus, par des organisations internationales telles que l'ONU, l'OIT ou encore l'OCDE... Trente-huit critères d'évaluation répartis en six domaines ont ainsi été définis : les droits humains, l'engagement sociétal, la gouvernance d'entreprise, l'environnement, la gestion des ressources humaines et le comportement sur les marchés.

Des fonds plus performants ?

Certes, les investisseurs «socialement responsables», dans une tentative de réconciliation de l'éthique et de la finance, sont particulièrement attirés par les fonds ISR, mais ils ne sont pas prêts pour autant à sacrifier la performance des indices. Principe directeur s'il en est de ces véhicules financiers : arbitrer en faveur d'une gestion conciliant création de valeur et normes éthiques. Ces fonds de placement présentent ainsi l'avantage de drainer vers les entreprises une épargne relativement plus stable, les investisseurs sensibles à ces «valeurs» étant moins «volatiles». Mais ne nous leurrons pas : l'objectif premier de ces fonds reste la rentabilité⁹ et non l'altruisme. Pour preuve, les fonds ISR apparaissent, d'après différentes études¹⁰, tout aussi performants que des fonds classiques.

Le portefeuille du Domini Social Equity Fund (composé entre autres par Microsoft, Apple, Intel, Coca-Cola, etc.), appartient ainsi à un fonds ISR américain dont les performances sont supérieures à celles du S&P 500 - l'un des indicateurs les plus reconnus à Wall Street - et ce, depuis 1990, date de création de cet indice.

D'autres analystes, à l'instar de Khaled Saadaoui¹¹, nuancent toutefois ce constat en démontrant qu'il n'existe pas de différence significative entre la performance des fonds ISR et celle du marché ou des fonds traditionnels. A défaut d'unanimité, on peut au moins affirmer que les fonds ISR ne sont pas pénalisés par leur engagement socialement responsable¹². Une performance au moins égale, et une conscience soulagée en bonus ! Que demander de plus ?

Et le Maroc ?

A en croire les militants de la place, le Maroc est encore «loin du compte». Et pour cause ! Avant d'y voir se développer des fonds ISR, encore faut-il que les entreprises adoptent les pratiques de la responsabilité sociale et environnementale (RSE). Or, elles seraient encore dans la logique de «ce qui est bénéfique pour l'entreprise, est bénéfique pour la société» et non l'inverse. C'est pourtant bien ce changement de paradigme, comme le soulignait récemment Michael Porter¹³, un des piliers du management moderne, qui peut conduire une entreprise à se comporter de manière socialement responsable. On peut néanmoins observer certaines avancées comme la mise en place par la CGEM d'un label RSE (en partenariat avec Vigeo) ; label décerné depuis à une quarantaine d'entreprises marocaines, de taille et de secteur variés : grandes entreprises nationales, filiales d'entreprises étrangères mais aussi PME particulièrement engagées sur ces sujets. D'autres initiatives peuvent être soulignées. Ainsi, la première, la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) a établi son rapport social et investi dans plusieurs fonds ISR (pour le microcrédit, pour les mécanismes de développement propre, pour la formation des administrateurs indépendants...). En 2003, la fondation Mohamed V lance un premier fonds de partage - dont la gestion est confiée à la CDG -, le Fonds Commun de Placement Solidarité (FCPS). Les donateurs y souscrivent des parts au profit de la Fondation ou partagent avec elle tout ou partie des plus-values réalisées. Interrogée sur le contexte marocain, Françoise Damnon, responsable audit RSE de Vigeo Maroc, considère le Royaume comme pionnier en la matière sur le continent africain. En appui de son propos, elle évoque la charte de responsabilité sociale de la CGEM, le Label RSE et le programme gouvernemental Moussanada mené en partenariat avec la CGEM, qui propose aux PME un

financement des audits RSE jusqu'à hauteur de 60%. En outre, Vigeo Maroc mène actuellement une évaluation des valeurs les plus liquides de la bourse de Casablanca. Cette évaluation peut constituer une première étape pour un développement éventuel de véritables fonds ISR marocains.

Alors tendance de fond ou fonds tendance ?

Si l'on en croit les résultats d'une étude de la fondation US SIF¹⁴ datant de décembre 2009, l'intérêt des investisseurs pour la responsabilité sociale semble durable. En effet, la totalité des quarante cabinets de conseil en investissements interrogés pense que non seulement l'intérêt pour l'ISR ne va pas diminuer mais près de 90% d'entre eux se disent convaincus qu'il va continuer de croître lors des trois prochaines années. Le développement continu de l'ISR depuis l'apparition de la crise financière semble confirmer que nous sommes bien face à une tendance de fond planétaire ■

1 Fondé en 2002 par Nicole Notat, Vigeo s'est imposé comme le premier expert européen de l'analyse, de la notation et de l'audit-conseil des organisations, s'agissant de leurs démarches, pratiques et résultats liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance («ES»). URL : <http://www.vigeo.com/csr-rating-agency/fr/les-fonds-verts-sociaux-et-ethiques-en-europe>. Consulté le 15 août 2011

2 EUROSIF, 2010. European SRI Study, URL : <http://www.eurosif.org/research/eurosif-sri-study/2010>. Consulté le 20 Septembre 2011

3 USSIF, 2011. <http://ussif.org/resources/performance.cfm>. Consulté le 15 août 2011

4 Knoll M.S. (2002) «Ethical screening in modern financial markets: The conflicting claims underlying socially responsible investment», *The Business Lawyer*, vol. 57, N° 2, pp. 681-726

5 John Wesley (1703-1791), un des fondateurs du méthodisme, adresse clairement l'investissement socialement responsable dans un sermon intitulé «The use of money» : «Tu ne dois point nuire à ton voisin par tes pratiques commerciales ni t'engager dans les industries de tannerie ou de production chimique qui peuvent endommager la santé des travailleurs»

6 Simpson A. (1991), *The greening of global investment : How the environment, ethics and politics are reshaping strategies*, Economist Intelligence Unit Ltd. (EIU)

7 Harrington J.C. (1992), *Investing with your conscience: how to achieve high returns using socially responsible investing*, John Wiley & Sons Inc.

8 Vigeo. URL : <http://www.vigeo.com/csr-rating-agency/fr/2-2-referentiel-d-analyse>. Consulté le 15 août 2011

9 Santiso J. (2005), *The political economy of emerging markets: Actors, institutions and financial crises in Latin America*, Palgrave Macmillan

10 En novembre 2009, le cabinet Mercer Consulting analyse trente-six études menées entre 1995 et 2009. Vingt d'entre elles affirment que les fonds ISR sont plus performants, alors que seulement trois déclarent le contraire

11 Professeur de finance et de RSE à l'EM de Normandie, K. Saadaoui a étudié la performance des fonds ISR en se basant sur vingt-cinq études réalisées entre 1993 et 2005. En 2010, il publie aux Editions universitaires européennes «La performance financière de l'investissement socialement responsable : cas des fonds socialement responsables français et canadiens»

12 Saadaoui K. (2009), «L'engagement éthique pénalise-t-il la performance ?», *La performance financière des FSR*, Revue française de gestion, Vol. 6, N° 196, pp. 15-28

13 Porter M. et Kramer M. (2011), «Creating shared value», *Harvard Business Review*, Vol.89, N°1, pp. 2-16

14 Nouveau nom donné au Social Investment Forum. Cette fondation regroupe les professionnels, entreprises, institutions ou organisations américaines engagés dans la responsabilité sociale et l'investissement durable

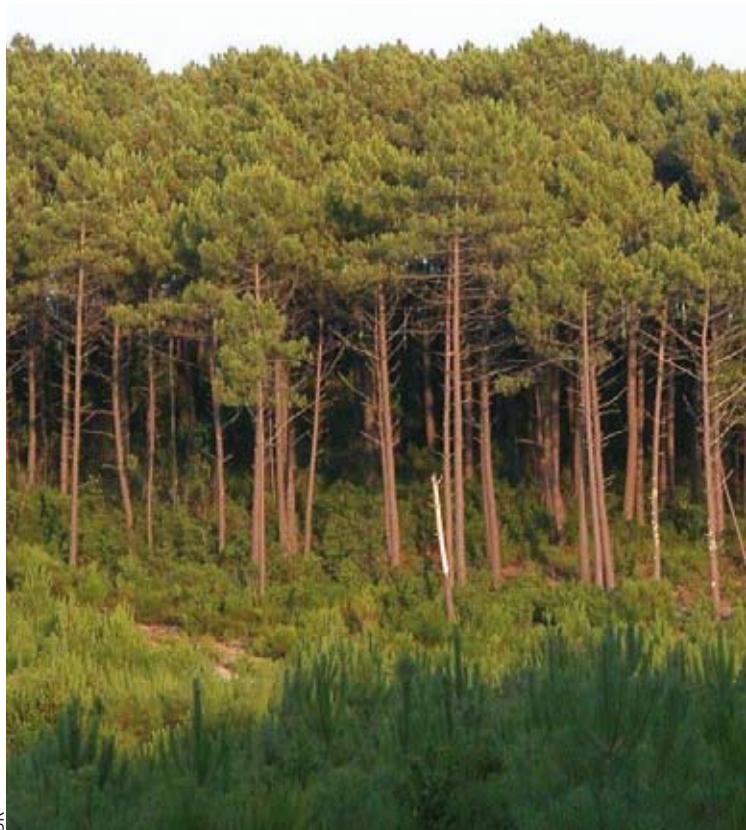
ENVIRONNEMENT, POUR UNE GESTION COMMUNAUTAIRE

Dans quatre pays africains, des innovations communautaires de gestion durable ont été identifiées afin de les partager avec d'autres. Retour d'expériences.

Par Mohamed Mahdi et Mohamed Thami
Socio-anthropologue et géologue, Targa

Le projet SCI-SLM¹, «Appuyer les initiatives communautaires de gestion durable des terres» a pour principal objectif l'identification des formes d'innovation communautaire en matière de gestion des terres parmi des communautés paysannes de quatre pays d'Afrique : Ghana, Maroc, Afrique du Sud et l'Ouganda. C'est le GEF², à travers son budget «Land Degradation Focal Area», qui finance ce projet et le Centre de coopération internationale d'Amsterdam en assure l'appui méthodologique. L'hypothèse qui soutient cet objectif est qu'il existe des innovations communautaires spontanées de gestion durable des terres (SLM) pouvant contribuer à lutter contre les problèmes de la dégradation des terres et de la pauvreté - et le changement climatique - dans les zones arides de l'Afrique.

Le premier concept clé est l'initiative. Mais c'est une initiative qui émanerait des communautés rurales elles-mêmes, et concernerait la gestion des ressources en terre, de l'eau ou du couvert végétal et qui démontrerait la capacité de ces communautés à amener des solutions endogènes aux problèmes de dégradation des ressources naturelles. Les initiatives communautaires qui intéressent le projet sont définies par les caractéristiques suivantes : I) l'initiative est nouvelle sur le plan local, II) l'initiative est développée par une communauté/groupe local, III)



Des initiatives permettent d'entrevoir la manière dont les artisans réorganisent leur rapport à la forêt

l'initiative est développée avec peu ou pas de support financier de l'extérieur, IV) l'initiative est techniquement et/ou socialement innovante, V) l'innovation est potentiellement diffusable. L'innovation peut être technique lorsqu'elle porte par exemple sur un objet de travail, ou sociale lorsqu'elle produit une nouvelle forme d'organisation à caractère collectif autour de la gestion d'une ressource naturelle donnée.

Le deuxième concept clé est la communauté. Selon une définition de travail (a working definition) adoptée par les membres du projet, et qui se démarque des définitions anthropologiques, les communautés/groupes visés sont d'abord définis par l'innovation et caractérisés par les éléments suivants : I) un intérêt commun au groupe, II) des valeurs et objectifs communs, III) une identité commune (ibid).

Le projet SCI-SLM tente ainsi d'aider à améliorer les initiatives - à travers des partenariats de recherche - et stimuler ces communautés pour qu'elles continuent leurs efforts innovants. Dans ce sens, le projet a identifié et documenté un certain nombre d'initiatives dans les quatre pays concernés et encouragé d'autres communautés à apprendre de ces innovations locales à travers des «échanges de visites» des paysans au sein de chaque pays et entre ceux des quatre pays. Le projet SCI-SLM cherche également à institutionnaliser les concepts et mécanismes inhérents à cette approche au niveau des organismes publics compétents des différents pays. Mais c'est une tâche ardue, plus facile à penser qu'à mettre en œuvre.

Les initiatives locales

Au Maroc, des innovations communautaires ont été identifiées, sélectionnées et caractérisées chez des communautés montagnardes des communes rurales de l'Ouneine et de Tabant, respectivement situées dans le Haut-Atlas occidental (province de Taroudant) et central (province d'Azilal).

Ces innovations sont portées par des paysans et actifs ruraux ; ces derniers présentent des configurations variées qui reflètent certaines des mutations caractéristiques du monde rural au Maroc actuel : membres d'une même famille ou lignage présentant une territorialité réticulaire associant ancrage local et mobilité intégrant la grande ville et/ou l'étranger ; des jeunes ayant transité par l'école publique et la ville, qui ont fini par s'installer dans leur douar d'origine après des va-et-vient infructueux avec la ville ; des jeunes fils de paysans, fortement articulés au tourisme de montagne dont ils tirent une part appréciable du revenu de leurs ménages ; des paysans artisans

menuisiers-potiers traditionnels, etc.

Ainsi, dans les douars Anzi à l'Ouneine et Agouti à Tabant, les deux innovations institutionnelles identifiées consistent en l'organisation de l'activité artisanale de menuiserie, qui dépend largement de l'exploitation des ressources

CES INNOVATIONS SONT PORTÉES PAR LES PAYSANS ET ACTIFS RURAUX

forestières, dans une coopérative ou association.

Le travail du bois est une tradition ancienne chez la première communauté, alors que chez la deuxième il est d'introduction récente par le biais, notamment, du Projet Haut-Atlas central axé sur le tourisme de montagne et mis en œuvre à Tabant depuis le milieu des années 80. Ces deux initiatives permettent d'entrevoir la manière dont des artisans réorganisent leur rapport à la forêt, tout en exerçant et même en développant une activité économique qui en dépend fortement, rationalisent leurs relations à la ressource forestière et à l'environnement de façon générale.

A Anzi, le bois coupé de la forêt est transformé en matériel à usage domestique et aratoire comme les tables, tabourets, araires, manches de pelles, pioches, houes... ou de construction, comme les portes, les fenêtres, les charpentes. A Agouti, le bois œuvré, issu notamment du noyer, sert à fabriquer des ustensiles de plus petite taille pour la cuisine comme les cuillères, louches, assiettes.

Dans les deux cas, cette menuiserie, qui répondait dans le cas d'Anzi à des besoins locaux et de première nécessité, allait se développer pour satisfaire une demande plus nationale et internationale. Les artisans de la coopérative s'orientaient vers la fabrication de produits destinés à des bazars ou pour la décoration de maisons en ville, des hôtels, et autres riads ; alors qu'à Agouti, les produits fabriqués sont certes utilitaires mais plus décoratifs et de souvenirs, destinés à des touristes ou commercialisés à travers le site web de l'association³.

Mais à Anzi la dépendance de cette menuiserie de la forêt pour la matière première mettait souvent les artisans en infraction contre la législation forestière et les exposait à des amendes et condamnations pénales. Et dans les deux cas, les artisans ont réagi en organisant l'activité dans le cadre coopératif ou associatif.



L'objectif de la création de la coopérative par les artisans d'Anzi est de se doter d'une base légale pour exercer leur activité et surtout pour commercialiser, en toute quiétude, les produits de leur travail en dehors du douar. Tous les produits de tous les artisans sont commercialisés au nom de la coopérative. Les produits issus du bois étant contrôlés sur les routes, le «label» de la coopérative les expose à moins de tracasseries de la part des gendarmes et de la police. La coopérative fut d'abord un moyen de contourner la législation forestière. Depuis l'identification de cette initiative et à travers les échanges de visites organisés entre ces deux communautés, la coopérative nourrit le projet d'un partenariat avec les Services des Eaux et Forêts pour gérer de façon concertée les forêts avoisinantes, et procéder à leur reboisement et mise en défens. Le projet travaille pour changer et faire évoluer cette relation du «chat et la souris» qui a, historiquement, marqué les rapports entre forestiers et populations riveraines des forêts.

La création de l'association du douar à Agouti répond à un besoin de développement de l'activité par la variation des produits et des designs. Mais c'est le concept de commercialisation de ces produits qui est le plus innovant : l'association a établi la règle des trois tiers (association/artisan/environnement) pour le partage des recettes des ventes et leur affectation. L'association instaure ainsi une sorte de «taxe environnementale» dédiée au reboisement par la plantation des arbres fruitiers pour le compte de familles indigentes du douar. En plus de son impact social indéniable, l'association espère contribuer de la sorte à l'extension du domaine boisé dans le douar et compenser les prélèvements forestiers dans l'avenir. Les artisans de la coopérative d'Anzi meurent d'envie de suivre l'exemple de leurs pairs d'Agouti.

En exerçant leur activité économique tout en se souciant de l'environnement, avec comme enjeu la réappropriation d'un territoire et d'un patrimoine à défendre pour continuer à y vivre, ces communautés s'inscrivent d'emblée dans la logique de l'économie verte. Par leurs initiatives novatrices, elles tentent de produire au moindre coût environnemental... Elles s'initient à la culture environnementale, avec une réinterprétation des pratiques anciennes, comme le fait de faire revivre les mises en défens forestiers connus sous le nom d'Agdal⁴, et l'introduction de nouvelles. La finalité avancée est certes de réduire les nuisances causées à l'environnement, pour le préserver, voire le développer, mais de part et d'autre on pense que leur entreprise économique y gagnera progressivement dans l'avenir.



Par leurs innovations, les communautés tentent de produire au moindre coût environnemental

Le rôle du projet est alors d'accompagner ce processus, l'encadrer, et faciliter des partenariats Communauté/Etat/Collectivités territoriales pour la mise en place de formes de gestion concertées et négociées des ressources forestières. C'est à quoi le projet s'emploie notamment par des échanges de visites et d'expériences entre communautés à l'intérieur du Maroc et avec leurs pairs dans les autres pays partenaires de ce projet. Des représentants de ces communautés sont conviés à visiter leurs émules de l'Ouganda au mois d'octobre... Nul doute que de nouveaux espoirs jailliront de ces rencontres Sud/Sud pour le bien de l'environnement ■

1 Stimulating community innovation on sustainable land management

2 Fonds pour l'environnement mondial/Globlal Environnement facility

3 <http://www.wix.com/associationighrem/association-ighrem>

4 C'est une institution qui consiste à mettre en défens un parcours ou une forêt pour une durée plus ou moins longue afin de permettre leur protection et régénération. L'Agdal d'Oukaïmeden est un exemple des plus célèbres

VILLE VERTE ET GREEN ÉCONOMIE : UN MARIAGE CONTRE-NATURE ?

La ville verte, comme l'économie de la même couleur, appelle une pensée nouvelle de notre système de production et de consommation. Un chantier immense dont les auteurs nous dressent les contours.

Par Tariq Kabbage et Mehdi Guadi

Maire d'Agadir et président de l'Association Marocaine pour des Éco-Villes (AMEV),
et délégué exécutif de l'AMEV

Depuis longtemps, la ville a permis de mettre en relation l'offre et la demande. C'est l'histoire des villes marchandes. Aujourd'hui, si la mondialisation de l'économie est un fait, et ses interdépendances aussi, c'est bien les villes qui abritent toujours les lieux de pouvoirs, les sièges des entreprises, les universités, et bien d'autres espaces de production de richesse. Localiser l'économie verte sur le territoire, celui de la ville, est utile à notre avis à la fécondité de la réflexion.

Pour nous, l'économie verte, notamment dans sa dimension sociale et solidaire, n'est ni une mode ni une hérésie et encore moins un luxe de riches. Au contraire, c'est une nécessité eu égard aux défis qu'elle se propose de relever : dérèglement climatique, réduction accélérée de la biodiversité, raréfaction des ressources naturelles, virage énergétique, croissance démographique... La mondialisation de l'écologie en même temps que celle de l'économie pose des conditions majeures et inédites pour l'humanité. Au plan international, les négociations sont d'une telle complexité qu'il est difficile d'espérer des avancées significatives. Reste l'action locale pour adapter nos villes et nos territoires au monde qui est en train de naître.

La ville est probablement la forme d'établissement humain



Il est plus économique de fournir des services en ville avec un impact écologique réduit

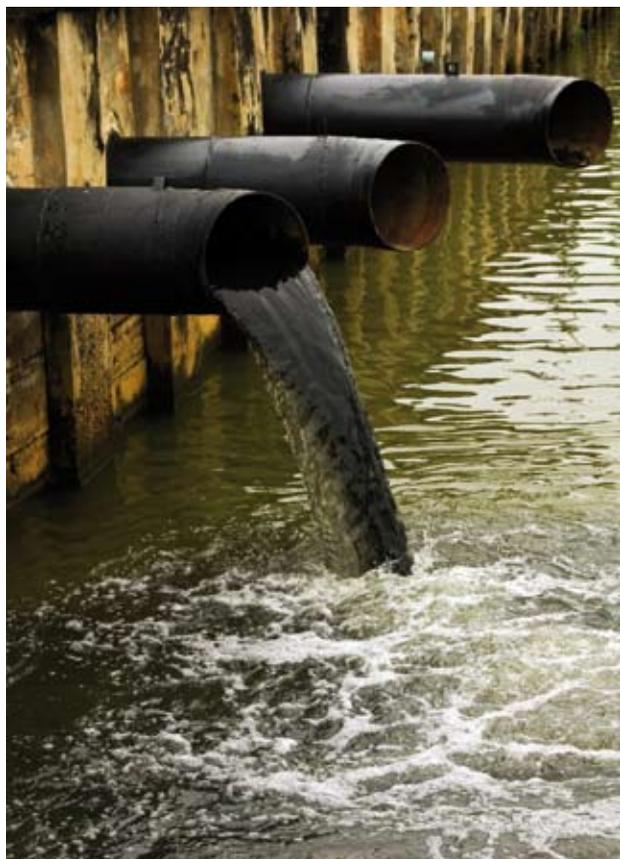
la plus bénigne pour l'environnement. Il est beaucoup plus économique en effet de fournir des services en ville, avec un impact écologique réduit. Mais la ville verte comme l'économie de la même couleur appelle une pensée nouvelle de notre système de production et de consommation. Le chantier est immense : quelle richesse produire, comment la produire et comment la redistribuer ? Comment nos villes, qui demeurent dépendantes de l'extérieur pour une grande partie de leurs ressources, peuvent-elles produire des biens ?

Des enjeux faiblement pris en compte et des solutions hors-sol

Il faut bien le reconnaître, la prise en charge de ces nouveaux enjeux par les élu(e)s locaux est faible. Les raisons sont multiples. Elles sont connues et ne rien faire serait irresponsable. Nous espérons beaucoup dans la dynamique de changement que connaît le Maroc et dans les nouveaux espaces de liberté démocratique apportés par la nouvelle constitution. Encore faut-il que tout le monde s'y mette, à commencer par les autorités de tutelle, les administrations déconcentrées, les agences d'urbanisme, les universités, les architectes, les aménageurs et les opérateurs économiques, les associations, etc. Mais, être en responsabilité, c'est être en mesure d'apporter des réponses. Dans «responsabilité», il y a «réponse». Nous pensons qu'il ne suffit pas de poser des questions pertinentes, mais qu'il est souvent plus compliqué d'essayer d'apporter des réponses et de les traduire en politique. C'est tout le sens de l'action de l'association marocaine pour des éco-villes, première association de communes urbaines et rurales au Maroc, dédiée au développement durable. Nous tentons d'apporter des réponses qui visent l'économie et la gestion responsable des ressources, l'implication des citoyens et une intégration de la culture populaire.

L'inaction coûte cher !

Au Maroc, le coût de l'inaction coûte cher. La gestion déficiente des ressources naturelles, leur surexploitation ou leur dégradation ont un prix exorbitant estimé à 16,27 milliards de DH, soit 4,6 % du PIB. Ce coût est considéré comme supérieur 1,5 fois à celui des pays développés. Nous ne pouvons plus ignorer les externalités négatives de notre système productif, les excès de pollution, les dégradations que subissent nos communes et qui ont atteint des seuils parfois de non-retour. C'est le sens de l'action de la ville d'Agadir qui a décidé de s'attaquer aux dégradations causées à l'environnement par la gestion



DR

L'absence d'un plan régional de traitement des déchets fait défaut dans la plupart des villes marocaines

déficiente de certains déchets qui ne sont pas de la responsabilité de la commune.

Tout le monde comprend qu'on ne traite pas de la même manière les déchets ménagers, les déchets industriels ou les déchets hospitaliers. C'est un principe de base, que la loi 28/00 relative à la gestion des déchets consacre et explicite de manière claire et sans ambiguïtés. Le décret d'application de la loi publié fin 2006 donne cinq ans à l'ensemble des acteurs de la filière, et en premier lieu les collectivités territoriales, pour se conformer à l'esprit et aux dispositions de la loi. Quelle est la situation aujourd'hui ?

Le traitement différencié des déchets est déficient et cela coûte beaucoup d'argent aux communes et à leurs regroupements. À Agadir et dans toute sa grande région, l'absence d'un plan régional qui fixe, réglemente et finance le traitement, l'élimination ou le stockage des déchets industriels fait toujours défaut. Résultat, les déchets de la zone industrielle d'Agadir finissent à la décharge intercommunale de l'agglomération, exclusivement

pensée à l'origine pour le stockage des déchets ménagers et assimilés. C'est tout le fonctionnement de la décharge qui se retrouve aujourd'hui en danger. Les procédures et les solutions envisagées par exemple lors de l'aménagement de la décharge pour le traitement du lixiviat sont caduques. Ce liquide communément appelé «jus de poubelle» est dangereux, et sa production massive engendre des risques de pollution des sols, des rivières et des nappes phréatiques. En termes économiques, ces dysfonctionnements se payent et au prix fort. Être sobre et économe des ressources, c'est d'abord refuser cette hémorragie.

Une réponse écologiquement responsable et économiquement soutenable ne peut pas se concevoir dans la réaction, au coup par coup et dans l'urgence. Pour ces raisons, et suivant les recommandations du séminaire de l'AMEV consacré au sujet des déchets, La ville d'Agadir et la commune d'Oulmès sont les premières collectivités au Maroc qui veulent se doter d'un plan de gestion communal des déchets ménagers (article 16 de la loi 28/00). Avec le concours de la ville de Paris, la ville d'Agadir travaille sur un plan qui sera avant tout un outil mobilisateur, protecteur du cadre de vie, de l'hygiène publique, facteur de redéploiement économique et porteur d'emploi, d'équité et de justice sociale.

Economie verte et culture populaire !

A Oulmès, le contexte est différent et les réalités aussi. Mais l'objectif du conseil communal est le même : agir pour changer. On ne peut pas transformer nos grandes villes si on n'arrive pas à le faire dans les plus petites communes. A Oulmès, l'autre enjeu de l'élaboration du plan communal de la commune est l'adhésion réelle, pleine et entière de chacun. Il est vain d'espérer une technologie miracle sans que les gens ne soient dans une réforme profonde de leur vie. Le pari de la commune et de l'AMEV est que la réussite du plan dépendra de l'appropriation, de la participation et de l'apport de la population. C'est le sens de la première journée de l'environnement et de la citoyenneté organisée par un collectif d'associations locales avec le concours de l'AMEV. A partir de l'idée d'un nettoyage collectif des rues de la commune, c'est toute une dynamique portée par les associations locales qui a permis d'apporter des réponses concrètes, originales et culturellement locales. Sur une journée, le collectif associatif a réussi par exemple à récolter une tonne et demi de matières organiques (des épiluchures de bonne qualité, préalablement triées et mises de côté par les femmes essentiellement !). Cette quantité n'a pas été transportée, ni stockée à la décharge, ni transformée en composte. Au contraire, elle a servi à nourrir le bétail des

petits éleveurs de la commune qui fournissent d'habitude les bouchers de la commune. L'enjeu donc est de faire que cette expérience d'un jour devienne une politique de tous les jours. Le concours de l'AMEV consiste à accompagner la commune à concevoir un plan élaboré par et pour la population. Cet exemple montre qu'il est inutile d'aller chercher des solutions ailleurs, lorsqu'il est plus facile de s'appuyer sur la culture locale pour fabriquer des solutions originales, réalistes et à faible coût. Ces solutions ont l'avantage aussi de construire une économie à circuits courts, beaucoup plus proche des besoins des gens et plus responsable dans l'utilisation des ressources.

LES SOLUTIONS LOCALES ONT L'AVANTAGE DE CONSTRUIRE UNE ÉCONOMIE À CIRCUITS COURTS

Une économie nouvelle au service du développement humain

Le temps est venu en effet de changer de regard sur nos déchets et de mieux considérer les femmes et les hommes qui concourent, vaille que vaille, à la propreté de nos villes. Cette reconnaissance doit viser en premier lieu à mettre en valeur l'utilité sociale et environnementale des travailleurs les plus faibles, comme les chineurs ! Ces travailleurs sans droits sont en réalité les vrais artisans de toute la filière de recyclage du Maroc. Leurs conditions de travail sont épouvantables et leurs conditions de vie aussi. Mais les nuisances qu'ils causent dans les villes pendant leurs activités sont réelles et génèrent de plus en plus de plaintes de la part de nos concitoyens : collecteurs renversés, sacs éventrés sur la voie publique, nuisances olfactives, risques sanitaires, altercations et violences urbaines... Nous pensons qu'il sera très compliqué de faire changer les choses, mais ne rien faire coûtera à notre avis plus cher.

Consacrer une partie du futur plan communal de gestion des déchets à la dimension sociale, c'est rappeler que l'économie verte est d'abord une économie au service du développement humain. A notre avis, le rôle de la commande publique, puisque le plan communal de gestion des déchets comportera aussi des dépenses, doit être un levier de construction de politiques publiques plus solidaires, plus efficaces et plus écologiques ■

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE : UNE MOBILISATION EN QUESTION

Audits énergétiques ciblés, renforcement du cadre réglementaire, information et sensibilisation... autant d'actions qui visent à replacer l'efficacité énergétique au cœur de la stratégie nationale. Mais quelle mobilisation attendre des industriels marocains ? Résultats d'enquête.

Par Alexandra Mouaddine et Karine Duvey
Enseignante-formatrice et consultante en développement durable

Les tensions actuelles sur le marché international de l'énergie sont palpables. Tandis que les réserves de ressources disponibles tendent à s'amenuiser (le pétrole pourrait disparaître d'ici une quarantaine d'années), la demande ne cesse de croître, tirée par le dynamisme des pays émergents, plus particulièrement les BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine). En 2010, ces pays ont contribué aux deux tiers de la croissance de la consommation énergétique mondiale. La Chine à elle seule était à l'origine du quart des 5,5% de croissance enregistrés par rapport à l'année 2009². En conséquence, c'est toute la géostratégie des approvisionnements qui se voit modifiée, entraînant un enchérissement inéluctable du coût des ressources fossiles au cours des prochaines décennies.

Ces évolutions heurtent de plein fouet un Maroc dont la dépendance énergétique avoisinait les 93% en 2010. Ajouté à cela la primauté de la ressource pétrole - qui représente 60% de la consommation énergétique nationale -, on mesure sans peine le poids de la facture énergétique sur l'ensemble de l'économie marocaine : 68 milliards de dirhams, rapportés aux 764,3 milliards de PIB en 2010³. Dans l'hypothèse où la dynamique actuelle se poursuivrait - modernisation de l'agriculture, développement industriel,



A l'horizon 2020, 42% de la puissance électrique devront être issus des énergies renouvelables

expansion des infrastructures et construction de villes nouvelles - la consommation d'énergies primaires doublerait d'ici 2020 et celle d'électricité triplerait⁴ ; l'ensemble de ces facteurs générant une demande croissante à laquelle le Maroc se devra de répondre en temps voulu.

Adoptée en 2009, la nouvelle stratégie énergétique du Maroc s'est fixé pour objectifs la sécurisation de l'approvisionnement et l'accès à l'énergie à des prix raisonnables, dans le respect de la protection environnementale. Ces trois critères ont naturellement renforcé l'intérêt porté aux énergies renouvelables et à leur déploiement sur tout le territoire marocain. A l'horizon 2020, 42% de la puissance électrique installée au Maroc devront être issus de ressources renouvelables (eau, vent et soleil). Des investissements importants ont déjà été réalisés dans ce sens et doivent se poursuivre. Pour la seule période 2013-2015, ils devraient atteindre 73 milliards de dirhams pour l'installation d'une puissance nouvelle de 3 640 mégawatts. Le processus d'indépendance énergétique et d'approvisionnement renouvelable semble donc enclenché. Son succès reste cependant indissociable d'un second volet, également placé au cœur de la stratégie nationale, celui de l'efficacité énergétique dont le but est de rationaliser l'utilisation de l'énergie pour mieux maîtriser la consommation globale. Sur ce plan, les objectifs sont également ambitieux : réduire la facture nationale en énergies fossiles de 12% d'ici 2020⁵.

Efficacité énergétique : un bien nécessaire

Pour progresser sur la voie de l'efficacité énergétique, le Maroc dispose d'un historique international riche en enseignements. Tout débute dans les années 70 : les deux chocs pétroliers successifs ébranlent les mentalités et font prendre conscience de l'urgence de repenser le fonctionnement de nos sociétés sans l'apport des énergies fossiles. Dans un premier temps, la chasse aux gaspillages est massivement lancée par les grandes puissances industrielles de l'époque, ce qui permet de ralentir la croissance de la demande énergétique mondiale. Ce coup de frein est notable puisqu'on est passé d'un doublement de la demande tous les dix ans à un doublement tous les quarante ans.

Parmi les défenseurs de l'efficacité énergétique, le chercheur américain Amory Lovins lance le concept du Négawatt en 1989⁶. Le Négawatt est celui que nous ne consommons pas, en d'autres termes, il correspond à l'énergie que nous économisons à production équivalente. L'adopter revient à révolutionner son approche de la consommation énergétique car le concept fait appel à la sobriété et à la responsabilité du comportement de chacun.

Lovins prône également le recours aux technologies innovantes visant la réduction de la consommation ainsi que le développement des énergies renouvelables. Le chercheur insiste également sur les bénéfices tirés de cette démarche : des gaspillages évités, une consommation en baisse pour une facture énergétique proportionnellement réduite. Pour les entreprises, ce sont autant d'économies réalisées, à même de renforcer leur compétitivité économique.

AU PLAN NATIONAL, L'OBJECTIF EST DE RÉDUIRE DE 12% LA FACTURE EN ÉNERGIE FOSSILE

Au Maroc, l'efficacité énergétique jouit d'une promotion récente et fait l'objet, depuis une décennie, d'actions ciblées. Celles-ci visent l'accompagnement des entreprises industrielles et tertiaires dans leur mise à niveau énergétique et environnementale, grâce à un soutien technique et financier. L'association Izdihar, qui regroupe cinq cents industriels de la zone de Sidi Bernoussi à Casablanca, s'est ainsi attachée à promouvoir l'efficacité énergétique auprès de ses entreprises membres. Le programme pilote, mis en œuvre sur la période 2003-2008 et doté d'un budget de quinze millions de dirhams financé par la Banque Mondiale et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial, a permis à une soixantaine d'industriels de renforcer leur compétitivité. Malgré leur nombre restreint, ces entreprises pionnières ont réalisé, en 2008, un gain total de cinquante-cinq millions de dirhams sur leur seule facture énergétique, réduisant par la même occasion leurs rejets de CO₂ de 38 500 tonnes⁷.

En 2011, à l'occasion des Assises de l'Énergie organisées à Oujda, la ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Amina Benkhadra, replace l'efficacité énergétique au cœur de la stratégie nationale. Le Plan National des Actions Prioritaires prévoit ainsi la mise en place des premières mesures d'efficacité énergétique : généralisation d'audits énergétiques ciblés, renforcement et pérennisation des cadres institutionnel et réglementaire, information et sensibilisation, amélioration de la compétitivité des entreprises, encouragement à la recherche et développement... Dans le secteur industriel, qui représente à lui seul 32% de la consommation énergétique nationale, l'objectif est d'atteindre une moyenne ►►



DR

Lorsqu'on leur parle d'efficacité énergétique, tous les industriels interrogés pensent gain financier

RESTE À SAVOIR SI LES MESURES ANNONCÉES SUFFIRONT POUR MOBILISER LES INDUSTRIELS

de 258 000 tonnes d'équivalent pétrole par an d'économies d'énergie à l'horizon 2020.

Reste à savoir si les mesures annoncées suffiront pour mobiliser les industriels, sans quoi il sera difficile d'atteindre l'objectif. Sont-ils aujourd'hui plus disposés à agir sur leur efficacité énergétique qu'il y a huit ans, année de lancement du projet de Sidi Bernoussi ? Telles étaient nos interrogations lorsque nous sommes allés prendre le pouls des industriels opérant sur le territoire marocain.

Nous avons choisi d'interroger des représentants d'usines comptant parmi les plus énergivores du Maroc, de par leur taille et/ou leur secteur d'activité. Partant des orientations de l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (ADEREE)[®], chargée de mettre en œuvre une campagne d'audits ciblés

après de 310 industriels sur la période 2011-2014, notre enquête s'est articulée autour de trois axes principaux : la sensibilisation de nos interlocuteurs à l'efficacité énergétique, leur engagement en la matière et les leviers susceptibles de favoriser leur mobilisation.

Des gains sonnants et trébuchants

D'emblée, un premier constat s'impose. Lorsqu'on leur parle d'efficacité énergétique, tous les industriels marocains interrogés pensent gain financier. Et pour cause ! Comme nous l'avons rappelé précédemment, la démarche consiste à faire la chasse aux gaspillages ; un simple tour d'usine peut permettre de détecter à l'œil nu une fuite de vapeur ou une échappée de fuel non consommé (la fumée est noire et non blanche). Un tuyau chaud suggère une perte de chaleur. Des compteurs électriques divisionnaires, c'est-à-dire dédiés à des machines particulières, peuvent révéler une surconsommation électrique, signe d'un dysfonctionnement ou d'un mauvais réglage... Le gain financier obtenu grâce à cette simple chasse aux gaspillages est donc bien réel et permet de générer des économies à court terme. La réduction de la facture énergétique est ainsi, sans surprise, la première motivation des industriels qui s'engagent dans l'efficacité énergétique. Comme l'a révélé l'enquête, cette recherche de sources

d'économies peut devenir, dans certains cas, un facteur clé de compétitivité. A l'instar des entreprises exportatrices qui, en première ligne sur les marchés extrêmement concurrentiels, n'ont ainsi d'autres choix que de rechercher des sources de gains à tous les niveaux. C'est le cas des usines de textile qui, bien que fortement énergivores, sont contraintes de contenir au maximum leurs prix de revient afin de rester compétitives, notamment face à la concurrence asiatique. Pour ces entreprises, l'efficacité énergétique n'est pas une simple voie d'amélioration mais bien un outil incontournable de leur attractivité sur les marchés.

LORSQU'UN AUDIT EST RÉALISÉ, LES ACTIONS SUIVENT DANS 83% DES CAS

Si l'intérêt financier de la démarche fait l'unanimité auprès de nos industriels, ils citent en second lieu son impact environnemental. 69% des représentants d'usines interrogés se révèlent ainsi sensibles aux retombées écologiques de l'efficacité énergétique. Même si l'effet est indirect - car l'efficacité énergétique ne s'intéresse pas à la pollution émise par les usines -, le moindre recours aux différentes formes d'énergies réduit les pollutions générées en amont. Electricité, gaz, fuel, etc., toutes ces ressources émettent des pollutions lors de leur transformation, leur conditionnement ou encore leur acheminement vers les sites de production. En réduisant les quantités consommées, les industriels amoindrissent leur impact environnemental ; c'est un des effets indirects de la «sobriété» selon Amory Lovins.

Enfin, quelques participants à l'enquête ont démontré leur volonté d'anticiper les changements attendus : 19% d'entre eux souhaitent d'ores et déjà s'appuyer sur l'efficacité énergétique pour renforcer leur indépendance vis-à-vis des ressources fossiles quand ils sont 16% à déclarer vouloir réduire l'impact des hausses tarifaires à venir sur leurs finances. Dans un tout autre registre, ils sont 16% à envisager l'efficacité énergétique comme une démarche nécessaire pour anticiper les nouvelles réglementations environnementales.

Les bénéfices tirés de l'efficacité énergétique sont donc bien connus des industriels. Mais qu'en est-il de sa mise en œuvre au sein des usines ? Lorsqu'on l'interroge sur sa sensibilité au thème de l'efficacité énergétique, la quasi-totalité de notre panel reconnaît s'y intéresser. Dans

la grande majorité des cas, cette chasse aux gaspillages s'avère récente et émane soit de la direction générale soit, lorsqu'il s'agit d'une filiale de multinationale, de la maison mère. Il semble que les premiers projets d'efficacité énergétique aient été lancés sur la période 2003-2008 et aient démarré par un audit spécialisé, généralement effectué par un bureau d'études externe. Détail révélateur : lorsqu'un audit est réalisé, les actions suivent dans 83% des cas (pour les autres, les projets d'investissements sont mis en attente).

Pour réduire la consommation énergétique, les champs d'intervention sont très ciblés ; ils visent l'optimisation de postes clés tels que la combustion des chaudières, les systèmes d'air comprimé ou de réfrigération, le calorifugeage⁹, etc. Ils peuvent faire l'objet d'interventions à petits budgets, très rapidement amorties. Les exemples les plus spontanément cités par notre panel concernent les interventions sur l'éclairage (incluant le passage aux ampoules à basse consommation) et sur le cosinus phi, un indicateur de rendement électrique¹⁰. A contrario, certains projets portant sur l'optimisation des modes de production, axés sur le passage à des procédés ou des machines plus économes, peuvent nécessiter d'importants



L'étude met l'accent sur le poids de la culture d'entreprise





DR

100% des entreprises sondées pensent que des aides financières stimuleraient les plus frileux

investissements. Notre enquête révèle que les industriels favorisent le financement sur fonds propres, qu'il s'agisse de petits ou de gros budgets. Nombre d'entre eux sont également équipés de systèmes de suivi de leur consommation énergétique plus ou moins poussés, allant de simples compteurs divisionnaires installés sur des machines ciblées à la mise en place d'un suivi informatique online. Ceci démontre un minimum de volonté de contrôle, probablement corrélé au renforcement récent de la comptabilité analytique. Sur le plan financier, toujours, nous avons constaté que l'efficacité énergétique fait trop rarement l'objet d'une ligne budgétaire dédiée. En effet, les dépenses semblent se faire au coup par coup lorsqu'une action est entreprise, mais ne sont pas suivies et budgétisées d'année en année. Cette approche laisse supposer que l'efficacité énergétique n'est pas une démarche prioritaire car elle ne fait pas l'objet de plans d'actions bien construits.

Une manne inexploitée

En dépit des multiples bénéfices générés par l'efficacité énergétique (en 2007, on estimait à 17% le potentiel d'économie d'énergie dans le secteur industriel marocain avec un temps de retour sur investissement de 18 mois¹¹), rares sont les entreprises qui passent à l'acte. Une étude

LES INDUSTRIELS ONT BESOIN D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR ALLER VERS LES SOLUTIONS LES PLUS ADAPTÉES

sur les barrières à l'efficacité énergétique¹² a révélé un certain nombre de freins. Ceux-ci peuvent être liés à l'existence de coûts annexes, proportionnels au degré de nouveauté technologique introduite dans l'usine. Ces coûts sont liés aux étapes de recherche d'information, mise en œuvre, formation du personnel, ruptures temporaires de production... Côté financier, la difficulté d'accès au marché du capital ou la crainte de ne pas tirer les bénéfices attendus entravent le passage à l'acte. Enfin, l'étude met l'accent sur le poids de la culture d'entreprise et le pouvoir d'influence du responsable efficacité énergétique ; plus la volonté est forte, plus l'entreprise est encline à investir !

Au Maroc, les principaux freins ressentis par les industriels interrogés se rapportent à l'absence de priorité accordée,

par leurs pairs, à l'efficacité énergétique (manque de temps ou de budget) et, plus globalement, l'absence de prise de conscience que l'efficacité énergétique est profitable. L'expérience d'Izdihar pointe également la difficulté qu'éprouvent nombre d'entreprises à transmettre des informations les concernant à des bureaux d'études externes.

Les moteurs de la mobilisation

Eveiller les consciences pour motiver l'engagement des industriels, c'est donc le défi que devra relever l'ADEREE pour atteindre ses objectifs de réduction de la facture énergétique nationale d'ici 2020. Au cours de notre enquête, nous avons cherché à identifier les meilleurs leviers susceptibles de mobiliser les industriels marocains. Sans surprise, le soutien financier est unanimement plébiscité ; 100% des entreprises sondées pensent ainsi que des aides financières stimuleraient les plus frileux. Cet accompagnement pourrait débiter par un audit énergétique subventionné - une proposition qui séduit l'ensemble de notre panel - puis offrir des modes de financement adaptés pour la phase de mise en œuvre. Les mécanismes disponibles, tels que les prêts à taux bonifiés, prêts à taux zéro, fonds de garantie ou encore le recours à une société de services énergétiques (SSE, entreprise spécialisée qui finance et coordonne l'investissement puis se rétribue sur les gains réalisés) ont rarement été spontanément cités par les industriels. En revanche, le cofinancement, autrement dit les subventions, semble s'imposer comme le meilleur outil d'aide financière.

Second levier : l'incitation réglementaire. Plus du tiers de notre panel (38%) estime en effet que les lois et outils législatifs en matière d'efficacité énergétique sont susceptibles de mobiliser l'ensemble des industries. Un quart (25%) des industriels insistent pour leur part sur l'importance des pénalités financières en cas de non respect des lois.

Notre enquête fait ressortir l'accompagnement à la mise en œuvre comme un autre facteur de motivation. Pour aider les entreprises à se lancer concrètement dans l'efficacité énergétique, les industriels ont besoin d'assistance technique qui les guide dans le choix des solutions les plus adaptées à leur cas, l'achat de matériel et la formation de leurs équipes. Pour preuve, un questionnement portant sur les compétences locales nous a permis de déceler que seules les entreprises ayant déjà travaillé dans le domaine de l'efficacité énergétique connaissaient des bureaux d'études spécialisés. Les autres ne savent pas, a priori, vers qui se tourner en cas de besoin. Sur le chapitre de la formation professionnelle, les industriels

se déclarent globalement satisfaits des cursus existants. Ils apprécieraient cependant un rapprochement écoles-entreprises afin de mieux adapter les programmes d'études à leurs besoins ainsi qu'une plus grande expérience pratique des jeunes diplômés.

Enfin, la qualité de la campagne de sensibilisation apparaît déterminante en matière de mobilisation. Sur ce chapitre, 100% des entreprises sondées pensent que la communication institutionnelle devrait être revue pour adopter un discours plus en phase avec les entreprises. En d'autres termes, c'est le langage du terrain, technique et concret, qui sera le mieux compris des directeurs généraux (qui ne sont pas nécessairement des ingénieurs) comme des équipes opérationnelles. Selon eux, cette communication pourrait être davantage ciblée, soit par taille d'entreprise, soit par secteur d'activité. Enfin, relayée par les associations de proximité géographique ou sectorielle, elle aurait d'autant plus de chance de toucher ses cibles.

Puissant levier de compétitivité encore trop rarement exploité à l'échelle des industries, l'efficacité énergétique est devenue un sujet incontournable comme le démontrent les résultats de notre enquête. Placée au cœur d'enjeux financiers majeurs, elle est aussi - et avant tout ? - synonyme de prise de conscience de la nécessaire préservation des ressources naturelles. Le Maroc saura-t-il démontrer sa capacité à mobiliser son secteur industriel pour protéger l'avenir de ses habitants ? Le terreau semble aujourd'hui fertile. Rendez-vous en 2020 pour en récolter les fruits ! ■

1 BP Statistical Review of World Energy 2008

2 Enerdata Yearbook 2010

3 HCP, comptes nationaux provisoires de 2010

4 Interview de Mme Amina Benkhadra, Conjoncture N° 927, juin 2011

5 Base initiale : facture énergétique de 2008

6 Green Energy Conference, Montreal 1989, organisée par la Canadian Coalition for Nuclear Responsibility

7 Rapport final du projet «Mise à niveau énergie et environnement de la zone industrielle de Sidi Bernoussi», 2008

8 Ancien Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER), l'ADEREE a pour vocation de mettre en œuvre la politique nationale en matière d'énergie

9 Calorifugeage : actions visant à réduire la perte de chaleur telles que l'isolation des tuyaux...

10 Le cosinus phi renseigne les industriels sur la qualité de leur rendement électrique et doit tendre vers le chiffre 1, signe que la consommation d'énergie électrique est optimisée. Le cosinus phi est mentionné sur la facture électrique et donne lieu à une pénalité financière lorsqu'il n'est pas maîtrisé et est inférieur à 0,80

11 Résumé de l'étude nationale sur l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable, Plan Bleu, mars 2007

12 Etude de Paul-Marie Boulanger, parue dans la revue Reflets et perspectives de la vie économique, avril 2007

LE DÉVELOPPEMENT AUTORISE TOUTES LES DUPLICITÉS

Par Vincent Cheynet

Directeur de publication de la revue La Décroissance

Soutenir la décroissance est aujourd'hui associé à un acte de rébellion contre la société bien pensante du capitalisme. Et pourtant, même un enfant de cinq ans comprend que la croissance infinie, fût-elle durable, est impossible ; nous ne nous affranchirons pas des lois de la physique ! Avant d'être un modèle économique, la croissance est d'abord un modèle anthropologique ; celui d'un monde sans limites, à la logique destructive humainement, socialement mais aussi environnementalement. Dans cette optique, le sens de la décroissance est de servir un enjeu anthropologique avant même de tendre à être un modèle économique durable. La décroissance passe d'abord par le refus de l'économisme, c'est-à-dire de l'envahissement de toutes les dimensions de la vie par l'économie. Néanmoins, restituer l'économie dans sa fonction de moyen ne veut pas dire la négliger, bien au contraire. Les objecteurs de croissance proposent ainsi de multiples pistes comme celle de la relocalisation de l'économie, qui devrait d'ailleurs être une priorité pour nos gouvernements, où que nous soyons dans le monde, pour faire face à la déplétion de l'extraction du pétrole. Certains objecteront que la décroissance nuit au développement économique et social des pays

**RESTITUER
L'ÉCONOMIE
DANS SA
FONCTION DE
MOYEN NE
VEUT PAS DIRE
LA NÉGLIGER**

émergents. Rappelons que le développement est une idéologie née au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dont découlent les concepts de «pays sous-développés» et «pays en voie de développement». C'est aussi le chemin naturel qui doit conduire tous les peuples au stade de «pays développés», c'est-à-dire à l'«American way of Life». Or, c'est précisément de cette idéologie dont il faut nous affranchir. La décroissance invite chaque peuple à redéfinir de façon autonome ses choix de société. Le développement est plus pernicieux encore que la croissance car il autorise toutes les duplicités, chacun voyant dans ce terme ce qui sert au mieux ses intérêts. Bien sûr, l'objectif de la décroissance n'est pas «la décroissance de tous pour tous tout de

suite» ce qui serait aussi stupide que la croissance infinie. La décroissance n'est en rien, non plus, l'apologie de la misère : elle concerne en premier lieu les pays riches qui s'accaparent l'essentiel des ressources planétaires. L'avenir de la planète reposerait donc sur un équilibre de comportements responsables et libres de toute influence économique adoptés par les nations. Nous pensons que le choix ne balance pas entre croissance ou décroissance, ou bien même entre développement durable et décroissance soutenable ; ce choix est davantage celui de la décroissance face à la barbarie. La réalité de la croissance est l'énergie, et la quantité d'énergie disponible pour l'humanité va diminuer, qu'on le veuille ou non. Nous devons donc regarder la réalité en face et plus encore nous affranchir de cette société unidimensionnelle pour redonner du sens à nos vies et notre société. Dans les colonnes de notre publication, le député et ancien ministre Yves Cochet le dit clairement : «La décroissance sera la question centrale de la décennie». Or la mobilisation autour de cet enjeu gigantesque est aujourd'hui ultra-minoritaire. Si nous voulons, au Maroc comme en France et ailleurs, assurer un avenir désirable à nos enfants, c'est toute une génération qui doit s'emparer de ce thème ■

CARTE BLANCHE



Kiosque

Par Kenza Sefrioui

Racines et branchages du Printemps arabe

Par Kenza Sefrioui

Climat d'affaires : obstacles systémiques mais progrès théoriques

Par Hammad Sqalli

Carnet de bord

Par Khalid Tritki

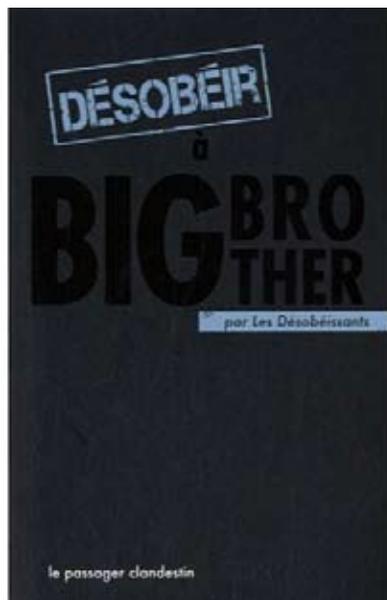
Sarkozy et le fiasco méditerranéen

Par Jean-François Bayart

KIOSQUE

Non aux cyber-moqqadems !

Un cri d'alarme. Le collectif des Désobéissants dénonce l'invasion de la biométrie et autres pratiques généralisant le fichage, et alerte



sur les dangers de l'autofichage, qui laisse toutes nos coordonnées hors de notre contrôle à l'Etat ou à des sociétés privées. Rappelant les pires dérives de la mise en fiche, les auteurs s'inquiètent de ce brouillage public/privé et dénoncent la rupture de confiance, au fondement du contrat social, dans ce système où la machine est jugée plus fiable que l'homme. Le problème de fond : «L'individu, réduit à une «identité biologique» donc dépossédé de lui-même, modélisé, mis en codes informatiques, perd le

droit à l'anonymat, celui de définir lui-même qui il est en dehors de ses données biométriques». Après un inventaire des lois liberticides, les auteurs évoquent les résistances à ces pratiques : manifestations, ONG Privacy International décernant des Prix Orwell ou Voltaire, WikiLeaks, ... Ils donnent des tuyaux pour protéger son anonymat sur Internet et invitent à lobbyer pour le droit à l'image et à l'oubli. Une question qui interpelle tout un chacun.

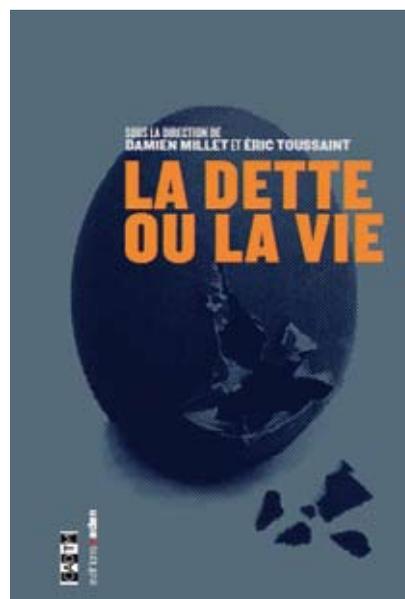
Désobéir à Big Brother

Les Désobéissants
Le Passager clandestin, 64 p.,
environ 62,50 DH

La vie, pas la dette

La dette ? «Un mécanisme très subtil de domination des peuples» par les grandes puissances et les entreprises transnationales, une atteinte à la souveraineté des Etats, clame le Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde (CADTM). Dans un tour d'horizon très détaillé des Etats européens nouvellement touchés par l'ampleur de ce phénomène bien connu depuis trente ans par les pays en développement, il en démonte les mécanismes économiques et politiques : responsabilité des banques privées, spéculation, privatisation des profits et socialisation des pertes, confusion entretenue entre dette extérieure publique et privée... Partout les mêmes atteintes aux droits sociaux, économiques et culturels des peuples. Le CADTM fustige la responsabilité des banquiers, des fonds de pension et du

FMI qui, malgré son discrédit lié à sa politique dans le Sud, reprend, sous le couvert d'un discours fallacieusement



présenté comme nouveau, les mêmes politiques. Pour le collectif d'économistes, la dette est le résultat des doctrines néolibérales, et non la cause. Développant la notion de «dette odieuse», donc illégitime, il donne l'exemple du Sud, qui, à l'instar de l'Equateur, a imposé un audit intégral de sa dette sous contrôle citoyen et a encadré dans sa Constitution la possibilité pour l'Etat de contracter des emprunts. Il réaffirme la supériorité de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et, s'appuyant sur le droit international public, énumère les motifs pour suspendre le paiement des dettes publiques. Contre les politiques

d'austérité qui pèsent sur les plus pauvres et épargnent les plus riches, il invite à repenser les choix de société et de politique, dans le sens de la solidarité. Rappel salutaire...

La Dette ou la vie

ss. dir. Damien Millet et Eric Toussaint
Editions Aden, 384 p., environ 250 DH

La démographie au service du Printemps arabe

«Si ceux qui gouvernent le Maroc acceptent une évolution vers la démocratisation et la monarchie constitutionnelle, les choses se passeront bien. S'ils n'acceptent pas, elles se passeront moins bien. Mais... elles se passeront», affirme Emmanuel Todd. Dans un petit livre profond et frais, né d'une émission d'Arrêt sur images approfondie par un entretien complémentaire, l'historien et démographe remet en perspective les révolutions arabes dans la longue durée. L'auteur y parle moins

d'enjeux de pouvoir que des mutations profondes des sociétés. La montée du taux d'alphabétisation, le contrôle de la fécondité et le ralentissement des mariages endogames sont fondamentaux dans l'évolution de la famille, substrat anthropologique qui produit les valeurs structurantes des sociétés de façon bien plus efficace, selon Todd, que la philosophie politique, et que le fait religieux. Avec ces outils, Todd fait ressortir des traits communs au Printemps arabe, à la Révolution française, à l'Iran, à la Russie ou à la Chine, et démontre le caractère inéluctable du changement. Stimulant.

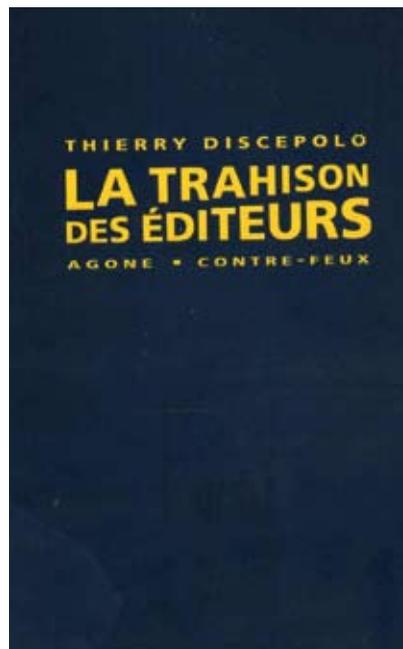
Allah n'y est pour rien ! Sur les révolutions arabes et quelques autres

Emmanuel Todd

Arretsurlimages.net, Le Publieur, 90 p., environ 125 DH

Sombres arcanes de l'édition

C'est le livre noir de l'édition en France. L'auteur, éditeur indépendant, décrypte les pratiques de ce monde feutré mais violent. Avec une ironie féroce, il dénonce les conséquences de la concentration de plus en plus forte du secteur : situations de quasi-monopole - le plus célèbre étant le groupe Hachette-Lagardère, opacité de certaines transactions, logiques d'enseignes obéissant aux seules lois de la rentabilité, et autres «procédures contrebandières», comme les compromissions avec les médias, le bourrage des colis aux libraires, l'exigence de taxes injustifiées... En décrivant les luttes entre petits et gros acteurs, en faisant voir le gouffre entre les salaires modiques des libraires et les profits en millions d'euros des actionnaires, Thierry Discepolo montre que ces confrontations sont celles de deux organisations du

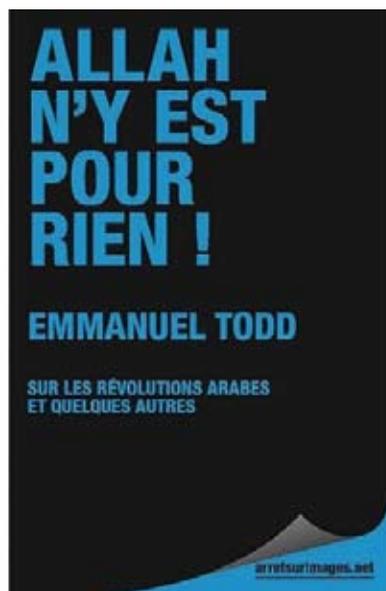


monde social. D'un côté, la logique industrielle soumise aux seuls calculs des directeurs financiers et destinée à transformer les lecteurs en consommateurs sagement passifs. De l'autre, celle de gens qui «prennent au mot les livres qu'ils éditent, vendent et lisent». Entre les deux, pas de position tenable. Ceux qui espèrent publier une pensée critique dans ce système sont sévèrement brocardés. L'auteur conclut : «Tout auteur soucieux des effets politiques, directs et indirects, de ce qu'il écrit ne devrait-il pas commencer par se demander si la modification des consciences à laquelle il œuvre n'est pas ruinée par sa participation à l'irrigation de fait, grâce aux bons soins de son éditeur, du système de la grande diffusion» ? Indispensable pour lire intelligemment...

La Trahison des éditeurs

Thierry Discepolo

Ed. Agone - Contre-feux, 208 p., environ 187,50 DH



Racines et branchages du Printemps arabe

Par Kenza Sefrioui
Critique littéraire

L'historien Benjamin Stora et le journaliste Edwy Plenel décryptent ensemble les révolutions en cours dans le monde arabe, et en tirent les leçons universelles.

« L'n'y a d'histoire que du présent », affirment Benjamin Stora et Edwy Plenel, plaçant Le 89 arabe dans la lignée méthodologique de Lucien Febvre et Marc Bloch, fondateurs de l'École des Annales. L'historien né en Algérie et le journaliste, qui y a vécu après l'Indépendance, partagent en effet cette vision : « l'histoire est toujours une façon de situer notre présent et, donc, d'inventer notre futur ». Les démarches qu'ils mettent à l'œuvre dans leur dialogue, sont complémentaires : l'un cherche à analyser les événements immédiats, l'autre y décrypte les signes de la longue durée. Les deux auteurs situent d'abord ce qui s'est passé. Benjamin Stora insiste sur l'ancienneté de la modernisation sociale et politique : « En cinquante ans, les sociétés arabes ont profondément changé. Elles sont confrontées à une plus grande autonomie de l'individu, se traduisant par exemple par une grande frénésie dans la consommation d'images, un grand désir de circulation, des appétits d'information, des revendications d'indépendance de la presse, une volonté d'exercice des droits et une créativité plus affichée. Là, se devine un fort effet « 89 » ». Démographie, éducation, processus d'individualisation, place de l'individu et de la jeunesse..., tous ces éléments contenaient les germes du Printemps arabe, et ont été accélérés par l'accès à l'information qui, à travers Al-Jazeera, internet et

WikiLeaks, ont montré publiquement les failles du système et encouragé le passage à l'action.

Pour comprendre, comparer

Plus qu'une description des mutations sociales, les auteurs tentent de comprendre ces révolutions en les rapprochant d'autres événements qui ont fait date dans l'histoire de l'humanité. La première comparaison qui s'impose à eux est la chute du mur de Berlin en Europe en 1989, point de départ de l'effondrement de l'Union soviétique, avec le rôle joué par les syndicats et l'impression « qu'un système s'effondre de l'intérieur ». Autre point de repère, 1789 et les révolutions démocratiques qui ont suivi. Edwy Plenel souligne dans le monde arabe « une aspiration purement démocratique et sociale, liant indissolublement question démocratique et question sociale autour de l'égalité des

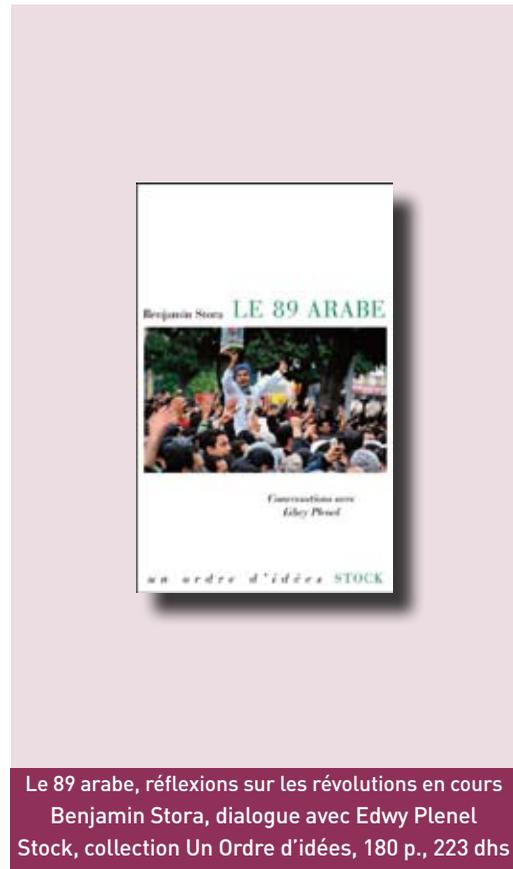
**LA PREMIÈRE
COMPARAISON QUI
S'IMPOSE EST LA CHUTE
DU MUR DE BERLIN**

droits». Benjamin Stora, lui, insiste sur «la volonté de passer d'un sujet constamment soumis à des impératifs familiaux, religieux, traditionnels, à un sujet faisant la loi, la loi humaine». Pour lui, le Printemps arabe marque la fin des systèmes autoritaires qui, orientés principalement vers le développement de la nation, ont développé un discours nationaliste unitaire au détriment du pluralisme politique, culturel, et des droits des femmes et des minorités. Rappelant que le nationalisme arabe s'est appuyé sur le communisme stalinien, l'historien estime que la fin de ce discours marque également «la fin des histoires totalitaires» qui ont marqué le 20^{ème} siècle européen. Ces comparaisons permettent aux auteurs de montrer les nuances. La force de ce livre, finement argumenté, est d'être à la fois attentif à la diversité des situations actuelles, du Maroc au Yémen, et aux spécificités historiques du Printemps arabe. Ainsi, Benjamin Stora met l'accent sur le fait que les revendications démocratiques avaient déjà été portées par la génération qui a lutté pour les indépendances, mais avaient été étouffées. Il rappelle qu'en 1946, Messali Hajd avait nommé sa formation «Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques». Ainsi, moins que d'inventer un modèle, il s'agit donc plutôt de «reprenre la marche de l'histoire vers plus de liberté» et de redéfinir les figures dont on se revendique comme héritiers.

Leçon de démocratie

Et surtout, ce livre montre en quoi les mutations à l'œuvre dans le monde arabe «ébranlent aussi [leurs] propres pays» : les auteurs soulignent, dans le Printemps arabe, ce qui fait miroir en Occident, principalement en France, dont ils rappellent le soutien aux systèmes dictatoriaux. Ce que mettent à jour les révolutions arabes, affirment-ils, c'est aussi l'autocentrisme de l'Occident, en lui montrant que personne n'a le monopole de la démocratie. «Ces pays, ces dictateurs, ces régimes ont su nous renvoyer le miroir que nous [Français] voulions. Ils ont su écrire leur propre histoire en épousant la nôtre, nos peurs, nos aveuglements, nos ignorances. Du coup, ce qui est devant nous, c'est l'effondrement de régimes devenus les meilleurs alliés d'un Occident qui pensait avoir définitivement unifié le monde autour de sa domination» après l'effondrement de la bipolarité entre mondes capitaliste et soviétique. De même, l'islamisme, miroir des dictatures, a présenté «la caricature d'un monde sans convictions ni idéaux». Aujourd'hui, avec la crise du capitalisme, ces révolutions soulignent la nécessité d'un décentrage à la mesure du séisme politique et social en cours.

Benjamin Stora et Edwy Plenel estiment aussi que les événements actuels sont «le moment de vérité de notre



Le 89 arabe, réflexions sur les révolutions en cours
Benjamin Stora, dialogue avec Edwy Plenel
Stock, collection Un Ordre d'idées, 180 p., 223 dhs

histoire coloniale», le retour du refoulé. «Ces révolutions sont aussi les nôtres», clament-ils. Il s'agit de dépasser les pesanteurs de l'histoire coloniale et de ses héritages, de sortir de la spirale de la stigmatisation pour regarder les points communs. L'économie de marché faite de spéculation et de bulles financières produit les mêmes aveuglements et les mêmes effets partout. Les monarchies tendaient-elles à contaminer les républiques au sud de la Méditerranée ? Les dérives oligarchiques des classes dirigeantes européennes, ayant «déserté l'éthique ou l'exigence démocratique», n'en sont pas loin. «Le message universalisable des révolutions arabes ne serait-il pas, tout simplement, un retour aux sources de la promesse démocratique, non seulement chez eux mais aussi chez nous» ? Pour Benjamin Stora et Edwy Plenel, l'enjeu est enfin de pouvoir écrire une histoire commune, en déconstruisant le «récit historique traditionnel», linéaire. «Les bouleversements qui viennent du monde arabe nous obligent à réfléchir sur la coexistence égalitaire entre différentes histoires, à reconnaître des appartenances culturelles diverses dans le cadre d'une culture politique universelle, partagée. Et donc, à reprendre espoir pour l'avenir» ■

Climat d'affaires : obstacles systémiques mais progrès théoriques

Par Hammad Sqalli
Enseignant-chercheur Cesem-HEM

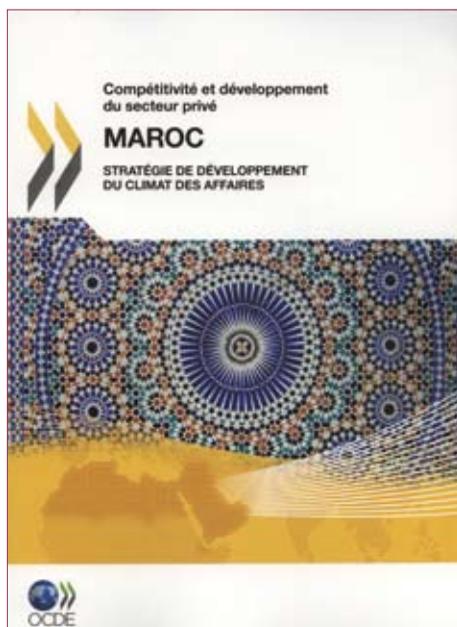
Le Maroc a certes fait des progrès en matière d'assainissement du climat des affaires. Mais à en croire le dernier rapport de l'OCDE, ils sont surtout d'ordre théoriques. Leur exécution comme leur application souffrent toujours d'obstacles systémiques.

Une politique monétaire et budgétaire stable, un taux de croissance plus soutenu et moins irrégulier, une plus grande diversification de l'économie : voici les principaux résultats, et non des moindres, des réformes engagées durant la période 2000-2009. De bonnes retombées qui ont par ailleurs conduit le Maroc à une reconnaissance internationale telle que l'atteste le statut avancé accordé par l'Union Européenne. Cependant, l'équilibre macro-économique du Maroc a été fragilisé par la crise économique et financière mondiale. Ne nous méprenons pas ! Le pays n'est pas un îlot qui poursuit la modernisation de ses entreprises et de ses institutions en marge de la mondialisation. Pour preuve, la baisse importante des exportations¹ et des IDE² apparaissent comme des indicateurs de fragilisation de l'économie. Cet équilibre est d'autant plus vulnérable que l'impact des réformes a été limité par des obstacles structurels et un déficit de mise en œuvre.

Ces deux grands constats ont notamment été mis en lumière dans le dernier rapport de l'OCDE sur l'évaluation du climat des affaires, publié en juin 2011. L'objectif de cette étude, initiée en 2009 à la demande du gouvernement marocain, à travers l'outil «Stratégie de Développement du Climat des Affaires» (SDCA) est double. D'une part, soutenir

le gouvernement dans ses choix et réformes en évaluant l'existant et d'autre part, identifier, prioriser et mettre en œuvre les réformes ou actions politiques afférentes. Cet outil a été développé par le Programme MENA-OCDE et constitue un instrument visant à mobiliser l'investissement au service de la croissance et du développement durables. Il comporte à cet égard trois phases : l'analyse et l'évaluation du climat des affaires ; la définition des réformes prioritaires et projets associés ; et un soutien à la mise en œuvre de cette dernière. Il est à noter que ce rapport entérine la première de ces phases, donnant par là-même de très bons indicateurs de la situation actuelle. Soulignons également l'approche transverse et concertée de la SDCA.

En effet, douze dimensions - étudiées sur la base de deux cent quarante indicateurs - ont été l'objet de cette étude résultant d'un travail collectif entre le Programme MENA-OCDE et des acteurs privés, publics et non gouvernementaux. Cette action commune devrait ouvrir des perspectives de collaboration pour une approche plus intégrée des problématiques, c'est du moins ce qu'espèrent les analystes du Programme MENA-OCDE. Car les recommandations de ce rapport, outre celles afférentes à chacune des dimensions, mettent l'accent sur des coordinations confuses qui entravent fondamentalement la bonne mise en œuvre des réformes.



En effet, l'exécution des différents plans ambitieux - comme le Pacte National pour l'Emergence Industrielle qui a été salué - souffre du manque de cohérence entre les différents plans sectoriels, ce qui rend difficile leur évaluation. Par ailleurs, le Comité National de l'Environnement des Affaires (CNEA) a le pouvoir de réaliser des réformes urgentes ce qui engendre une plus grande réactivité certes, mais encore une fois le SDCA note une vision trop court-termiste et de nature verticale. Autre lacune, celle du système institutionnel confus et peu adapté au monde des affaires, qui pêche par manque d'efficacité et de transparence, ainsi que par une structure trop hiérarchique. L'exemple le plus révélateur est celui du cas de la promotion des investissements dont trois organismes, placés chacun sous une tutelle particulière, ont la charge. Ainsi, la Commission des Investissements est directement placée sous la tutelle du Premier ministre ; l'Agence Marocaine de Développement des Investissements dépend elle du ministère du Commerce et de l'Industrie, quand les centres régionaux d'investissements (CRI) sont eux placés sous la houlette du ministère de l'Intérieur. Même constat pour les services horizontaux au niveau régional : la fonction du guichet unique pour les PME au sein des CRI n'est pas uniformisée selon les régions, tout comme les procédures, dans l'attente notamment de l'introduction d'un identifiant commun pour l'entreprise. Le cadre juridique n'est pas épargné, loin de là. Il est d'autant plus capital d'assainir ce cadre qu'il est le socle fondamental à tout projet

économique. Rappelons-nous que l'Union européenne n'aurait pas harmonisé ses politiques commerciales sans un cadre juridique solide, de l'amont à l'aval. Au Maroc, les progrès demeurent sur le plan théorique, mais au niveau de l'exécution et de l'applicabilité, les obstacles systémiques tels que la lourdeur administrative et la corruption freinent cet élan. Les recommandations faites en ce sens portent sur une révision de la Charte des Investissements ; le gouvernement doit par ailleurs communiquer de façon plus transparente et intégrée, ainsi que renforcer le système des incitations et des sanctions. Le défi de la réforme de la justice reste entier afin d'asseoir l'Etat de droit ■

Encadré:

Ce rapport s'appuie sur des informations et une auto-évaluation (actualisées en 2010) fournies par le gouvernement marocain, des rapports de consultants marocains indépendants, et des entretiens avec des représentants du secteur privé et des organisations non gouvernementales marocaines et internationales. Les 12 dimensions traitées ont été regroupées en 3 thèmes :

L'environnement des affaires :

- La politique et la promotion de l'investissement
- La politique de privatisation et les partenariats public-privé
- La politique et l'administration fiscales
- La politique commerciale et la facilitation des échanges commerciaux
- Les politiques pour de meilleures réglementations et procédures pour les entreprises
- La politique et la promotion des PME

L'intégrité des affaires :

- La lutte contre la corruption
- Gouvernance d'entreprise
- Le droit des affaires et les litiges commerciaux

Les facteurs de marché

- L'infrastructure
- Le capital humain
- L'accès au financement

1 En dépit de l'accroissement du commerce extérieur passant de 25 à 77 milliards d'USD (Banque mondiale) pour la période 2002-2008, les exportations ont chuté de 13% en 2009 dont 57% sont imputés à la baisse de la demande mondiale et 27% à la facture énergétique

2 Les flux d'IDE vers le Maroc ont chuté en 2009 de 47% par rapport à 2008, soit 1,5% du PIB national, en cause, la dégradation du climat financier mondial qui a touché le tourisme et l'industrie. L'immobilier et le secteur bancaire ont mieux résisté aux chocs exogènes

CARNET DE BORD

RÉCESSION MONDIALE Le Maroc épargné ?

Attention à la tension sociale ! Tel est le message fort du dernier rapport du Fonds Monétaire International (FMI) portant sur les prévisions économiques pour la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (MENA). Les analystes de l'institution se montrent d'emblée rassurants pour le Maroc, alors qu'ils prédisent des scénarios de récession pour le reste du monde. Ainsi, à lire leur dernière livraison, la croissance du Maroc sera supérieure à celles de ses voisins. Les projections tablent en effet sur un taux de croissance de 4,6% pour 2011 qui s'explique, pour une large partie, par la hausse des cours du phosphate et des produits dérivés. Ce taux de croissance devrait se consolider en 2012 si toutefois le niveau de ces exportations enregistre un saut appréciable - la corrélation entre croissance potentielle et niveau des exportations étant mise en exergue par les spécialistes du FMI.

A cela s'ajoutent les tensions politiques qui entravent la force de frappe commerciale des concurrents du Maroc, comme l'Egypte et la Tunisie qui enregistrent respectivement un recul de 2,5 et 4 points par rapport à 2010. L'Algérie devrait connaître une baisse de son taux de croissance en cours d'année - 2,9% contre 3,3% en 2010 - avant de rebondir à 3,3% en 2012. Sans surprise, l'instabilité politique et sociale qui a frappé certains pays s'est traduite par une baisse des revenus tirés du tourisme ainsi que par la diminution des flux de capitaux et des investissements, impactant les économies de la région MENA. Selon ce rapport, les pays de la région qui ont pu tirer leur épingle du jeu doivent donner la priorité immédiate à l'impératif «de préserver la stabilité macro-économique et de construire la cohésion sociale». En clair, il s'agit de faire un effort sur les politiques publiques et la répartition de la richesse.

<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2011/02/pdf/textf.pdf>

COMPÉTITIVITÉ Le Maroc progresse

Le Maroc a progressé de deux places dans le dernier classement établi par le Rapport Global sur la Compétitivité 2011-2012, établi par le World Economic Forum (Le Forum Economique Mondial). Il occupe ainsi la 73^{ème} place sur 142

économies. Cette amélioration s'explique par sa stabilité politique, l'amélioration de son climat d'affaires, ses infrastructures et ses services de télécommunications ainsi qu'à la bonne tenue de son système financier. En revanche, l'accès aux financements et la corruption sont montrés du doigt comme les principales entraves à la compétitivité du pays. Si certains pays comme la Tunisie, en proie aux tensions politiques depuis le début de l'année, ont vu leur compétitivité baisser, son classement à la 40^{ème} place la situe néanmoins toujours devant le Maroc. Au niveau de la région arabe, le Royaume se place 9^{ème} derrière le Qatar (14^{ème} au niveau mondial), l'Arabie Saoudite (17^{ème}), les Emirats Arabes Unis (27^{ème}), le Koweït (34^{ème}) et le Bahreïn (37^{ème}).

Au niveau continental, le Maroc est devancé par l'Afrique du Sud (50^{ème}), l'île Maurice (54^{ème}) et le Rwanda (70^{ème}). Rappelons que le Rapport Global sur la Compétitivité se fonde sur le classement établi par l'indice global de compétitivité qui inclut 12 catégories dont celles relatives à l'environnement macro-économique et au développement du système financier ■



http://www3.weforum.org/docs/WEF_GCR_Report_2011-12.pdf

SARKOZY ET LE FIASCO MÉDITERRANÉEN

Par Jean-François Bayart
Directeur de recherche au CNRS

Nicolas Sarkozy a bâti sa politique méditerranéenne avec l'énergie et l'improvisation qui

ont caractérisé l'ensemble de sa diplomatie. Et, là comme ailleurs, ce volontarisme brouillon se solde par un fiasco.

La pierre angulaire de son action en la matière a été son refus de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. En 2007, il avait cru pouvoir sortir de la difficulté en se livrant à la danse du ventre du Partenariat stratégique avec Ankara. Membre de l'OTAN, du Conseil de l'Europe et de nombreuses autres institutions du continent, ayant signé en 1995 une Union douanière avec l'Union européenne, la Turquie est déjà une partenaire stratégique de cette dernière. La France n'avait rien de plus à lui offrir que ce qu'elle avait déjà. Nicolas Sarkozy est reparti à l'attaque en lançant à grands sons de trompe un autre ersatz de l'adhésion, l'Union pour la Méditerranée (UPM). Ce projet a tourné en eau de boudin, miné qu'il était par les rivalités et les contradictions régionales dont le Processus de Barcelone pâtissait depuis 1995.

Nonobstant ces ratages programmés, le président de la République s'est entêté dans son hostilité à l'encontre

**LE PRÉSIDENT
S'EST ENTÊTÉ
DANS SON
HOSTILITÉ
ENVERS LA
TURQUIE**

de la Turquie. Et, à neuf mois de la fin de son mandat, sa politique méditerranéenne est un champ de ruines. Son atlantisme naïf et son flirt poussé avec Israël n'ont en rien facilité un règlement politique de la question palestinienne et ont dilapidé le capital de sympathie engrangé par Jacques Chirac dans le monde arabe. Sur ses instructions, Claude Guéant, alors secrétaire général de l'Élysée, s'est employé, en 2007, à réhabiliter Assad et Kadhafi, que la France sanctionne ou bombarde en 2011. Les grands amis de toujours, Moubarak et Ben Ali, ont été emportés par la colère de leur peuple. Au Maroc, la caution condescendante que l'Élysée a donnée aux réformes constitutionnelles est apparue superflue, sinon déplacée, et la priorité qu'il a accordée à la construction d'un coûteux TGV est très

contestée. En Algérie, business as usual avec un régime toujours aussi cynique et prédateur, mais aucune réconciliation historique en profondeur. En Libye, Nicolas Sarkozy a précipité la France dans une nouvelle guerre improvisée, dont les perspectives politiques sont opaques, et les conséquences à long terme explosives. Le grand tremblement du «Printemps arabe» n'est appréhendé que par le petit bout de la lorgnette, celui du danger migratoire qu'il est supposé engendrer. Et Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI), groupuscule divisé de combattants dépourvus de base sociale, a été érigé en ennemi majeur, auquel on accorde ainsi une crédibilité et une légitimité anti-impérialiste dont il a bien besoin, tout en lui permettant de s'approvisionner à bon compte en armes grâce à la guerre civile de Libye, voire d'accéder au pouvoir à Tripoli. Dans le même temps, Recep Tayyip Erdogan vient de remporter sa troisième victoire électorale consécutive - une victoire démocratiquement incontestable. De bon ou de mauvais gré, la France devra faire avec. Mais il est déjà clair que Nicolas Sarkozy s'est trompé d'amis au Club Med... ■

Dernier livre paru : L'Islam républicain. Ankara, Téhéran, Dakar (Albin Michel, 2010)

BULLETIN D'ABONNEMENT

Au sommaire de chaque numéro :

Analyses de l'actualité
 Etudes de terrain
 Cas d'entreprise
 Grande interview
 Récits de vie



3 NUMEROS PAR AN

Pour plus d'informations :
 E-mail : cesem@hem.ac.ma
 Tél. : 05 37 67 37 46

FORMULES : cochez celle qui vous convient

Type d'abonnement	Nombre d'exemplaires / Numéro	Tarif	Tarif International	Avantages
<input type="checkbox"/> Etudiant	1	120dh	30 €	• Réception de 6 newsletters
<input type="checkbox"/> Abonnement individuel	1	150dh	32 €	• Réception de 6 newsletters
<input type="checkbox"/> Abonnement collectif	5	675dh	165 €	• Réception de 6 newsletters • 3 exemplaires des numéros les plus vendus précédemment
<input type="checkbox"/> Abonnement collectif	10	1200dh	330 €	• Réception de 6 newsletters • 3 exemplaires des numéros les plus vendus précédemment • Un ouvrage de la collection CESEM • 1 abonnement gratuit à la personne/société que vous désignez
<input type="checkbox"/> Abonnement de soutien	20	4200dh	1000 €	• Réception de 6 newsletters • 3 exemplaires des numéros les plus vendus précédemment • 2 ouvrages de la collection CESEM • 2 abonnements offerts aux personnes/sociétés que vous désignez

Les frais de port sont inclus dans les forfaits

Nos anciennes parutions peuvent être commandées dans la limite du stock disponible.

- 1 numéro : 30 DH ()
- 2 numéros : 50 DH ()
- 3 numéros : 70 DH ()
- 4 numéros : 90 DH ()
- 5 numéros : 100 DH ()

Mme / Mlle / M. Nom : Prénom :
 Fonction : Service :
 Téléphone : E-mail :
 Société :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Téléphone : Fax :
 Site Internet :

CACHET :

SIGNATURE :

Date :
 Signature :

Modalités de paiement :

Tout abonnement ne sera validé qu'après réception par le CESEM :

- d'un bulletin d'abonnement, dûment complété et signé,
- du règlement des frais d'abonnement annuel par chèque libellé à l'ordre de "HEM-CESEM ou d'un virement : RIB 011 780 0000 29 210 01 00566 68. SWIFT : BMCEMAMC

A renvoyer à l'adresse suivante: 2, rue Jaâfar Essadik Agdal - Rabat

* Facture sur demande